N° 188 21 MAI 1949 100 FRANCS

France ILLUSTRATION

Illinois U Library

LE MONDE ILLUSTRÉ

Phot. N. Y. Times.

LA FIN DU BLOCUS BERLINOIS

Le 12 mai 1949 a représenté pour le Reich vaincu une date historique. En franchissant à 0 heure 1 minute la frontière dressée par les Soviétiques pour isoler la zone orientale de Berlin de la zone occidentale, la première voiture américaine aura-t-elle marqué une étape dans la voie de la reconstitution de l'unité allemande ?

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT A FRANCE-ILLUSTRATION

MONDE ILLUSTRÉ
13, rue Saint-Georges

Téléphones { Administration : TRUdaine 82-54 / Rédaction TRUdaine 78-47 | Chèques postaux : PARIS 4670-19 | Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

L'ABONNEMENT N° 1 DONNE DROIT AUX 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS.

L'ABONNEMENT N° 2 EST FORMÉ DES 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS ET DES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

L'ABONNEMENT N° 3 SE COMPOSE DES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX.

L'ABONNEMENT N° 4 COMPREND LES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX, ET LES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

★

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL RÉSERVÉ AUX SEULS ABONNÉS PARAIT AVEC LE 2e ET LE 4e NUMÉRO DE CHAQUE MOIS.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
	6 mois. . .	1.950	2.450	2.550	3.050
	Un an . . .	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	6 mois. . .	9,30	dollars	11,85	12,05	14,60
	Un an . . .	18,60		23,70	24,10	29,20
SUISSE.	6 mois. . .	37,55	francs	47,90	48,65	59,02
	Un an . . .	75,10	suisses	95,80	97,30	118,04
PORTUGAL.	6 mois . .	231,75	escudos	295,80	300,50	364,45
	Un an . . .	463,50		591,60	601	728,90

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois. . .	2.450	3.125	3.175	3.850
Un an . . .	4.900	6.250	6.350	7.700

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : **50 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule

Les Savons

SAVONS POUR LE BAIN
SAVONS DE TOILETTE
SAVONS DE BEAUTÉ
AUX VITAMINES

Plassard

PAR LA QUALITÉ INCOMPARABLE DE LEUR PATE, L'ONCTUOSITÉ DE LEUR MOUSSE, LA FINESSE DE LEURS PARFUMS ET LEUR PRÉSENTATION IMPECCABLE

Plaisent

PLASSARD

Parfumeur à Paris depuis 1815

PUYBELLE PL. 14

CHOIX-QUALITÉ

PHOTO-HALL

PHOTO - RADIO - CINÉMA - PHONO

5, RUE SCRIBE — PARIS OPÉRA

CATALOGUE GÉNÉRAL FRANCO

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

L'ÉLÉGANCE AU DÉSERT

PREMIER SINGE. — Dame kangourou est tout à fait « new-look » !

DEUXIÈME SINGE. — Oui. Pour suivre la mode, dans sa poche ventrale elle a mis une pochette !

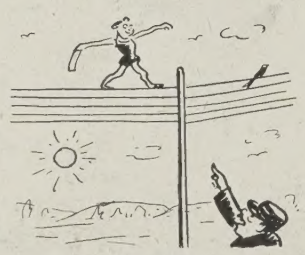

UN DÉBROUILLARD

LE GENDARME. — Alors, vous faites le loustic là-haut ?...

L'ACROBATE. — Non. Mais les télégrammes sont si chers que je porte moi-même ma dépêche !

UN PACIFISTE

— J'avais acheté une colombe en porcelaine en souv'nir du Congrès d' la paix, on a discuté, et comme c'est un sale belliqueux, j'y ai balancé ma colombe en plein dans l' portrait !

CHAPITRE DES CRAVATES

— Paraît que le grand chic va être de sortir sans cravate.

— Quel laissez aller !... Moi, je ne marche pas !... On dira ce qu'on voudra, la cravate, ça fait plus habillé !...

INGRATITUDE

— Les hommes se servent de nous pour symboliser la paix et tenter de supprimer les guerres.

— Mais ils n'ont pas la reconnaissance de supprimer le « tir aux pigeons » !

léger

pliable

infroissable

sur votre tête

de votre poche...

CRUSHER

MOSSANT

Publ. SACHA.

CRÉATION PUB. YVES ALEXANDRE

Sur les 200.000 kms DES LIGNES DU RÉSEAU AIR FRANCE vous bénéficierez de merveilleuses conditions de voyage.

Air France dessert 155 centres répartis dans 70 pays d'Europe, d'Afrique, des Amériques ou d'Asie.

Des repas excellents et les boissons de votre choix vous sont servis par un personnel stylé.

Le confort d'Air France est absolu sur toutes les lignes du monde.

VOICI POURQUOI 600.000 PASSAGERS ONT PRÉFÉRÉ AIR FRANCE EN 1948

Quelle que soit la ligne de l'immense réseau Air France sur laquelle vous voyagiez, vous y trouverez un ensemble de conditions de voyage remarquables par leur perfection. C'est qu'Air France, poursuivant un effort incessant a mis au point des services techniques d'une compétence à toute épreuve et des services hôteliers et commerciaux extrêmement complets. Accueil, confort, service, tout à bord d'Air France vous séduira. Pour vos affaires ou pour vos vacances n'hésitez pas. L'avion Air France vous conduira en quelques heures à destination.

AIR FRANCE

119, CHAMPS-ÉLYSÉES - BAL. 50-29 - 2, R. SCRIBE - OPÉ. 41-00 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES - VENTE PAR TÉLÉPH. BAL. 50-29 DE 7 A 22 H.

Venez à Vichy

Vichy guérit depuis des siècles.

du VICHY d'autrefois...

Venez à Vichy comme y viennent chaque année pour leur santé (et pour leur plaisir!) plus de 150.000 personnes. — Ecrivez Syndicat d'Initiative. —

au VICHY d'aujourd'hui

VICHY

FOIE — ESTOMAC — REINS

paradis thermal

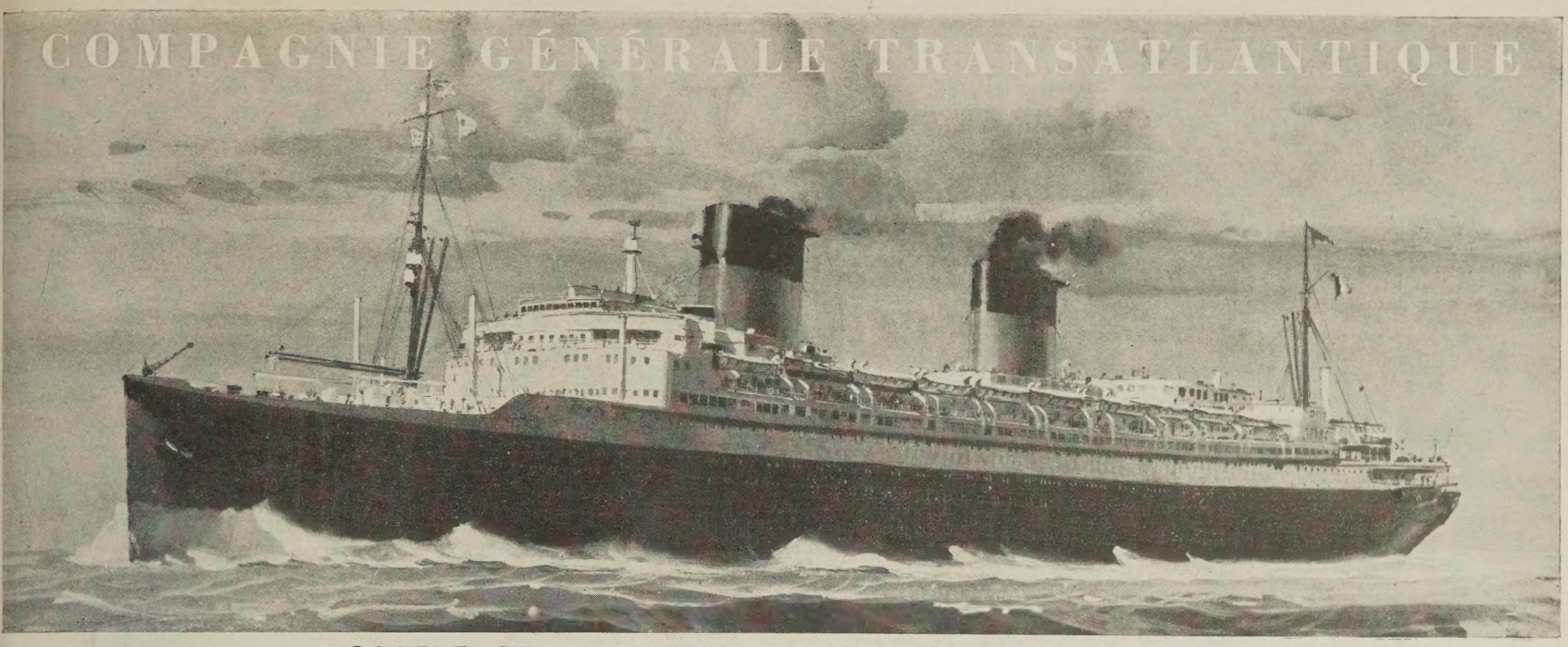

"ILE DE FRANCE"

PREMIER DÉPART DU HAVRE POUR SOUTHAMPTON ET NEW YORK

LE 21 JUILLET

★

AUTRES DÉPARTS POUR NEW YORK

"DE GRASSE", 27 Juin - "DE GRASSE", 19 Juillet - "DE GRASSE", 11 Août - "ILE DE FRANCE", 13 Août - "ILE DE FRANCE", 30 Août

S'ADRESSER Cie Gle TRANSATLANTIQUE, 6, RUE AUBER, PARIS - OPÉ. 02-44 ET DANS TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES

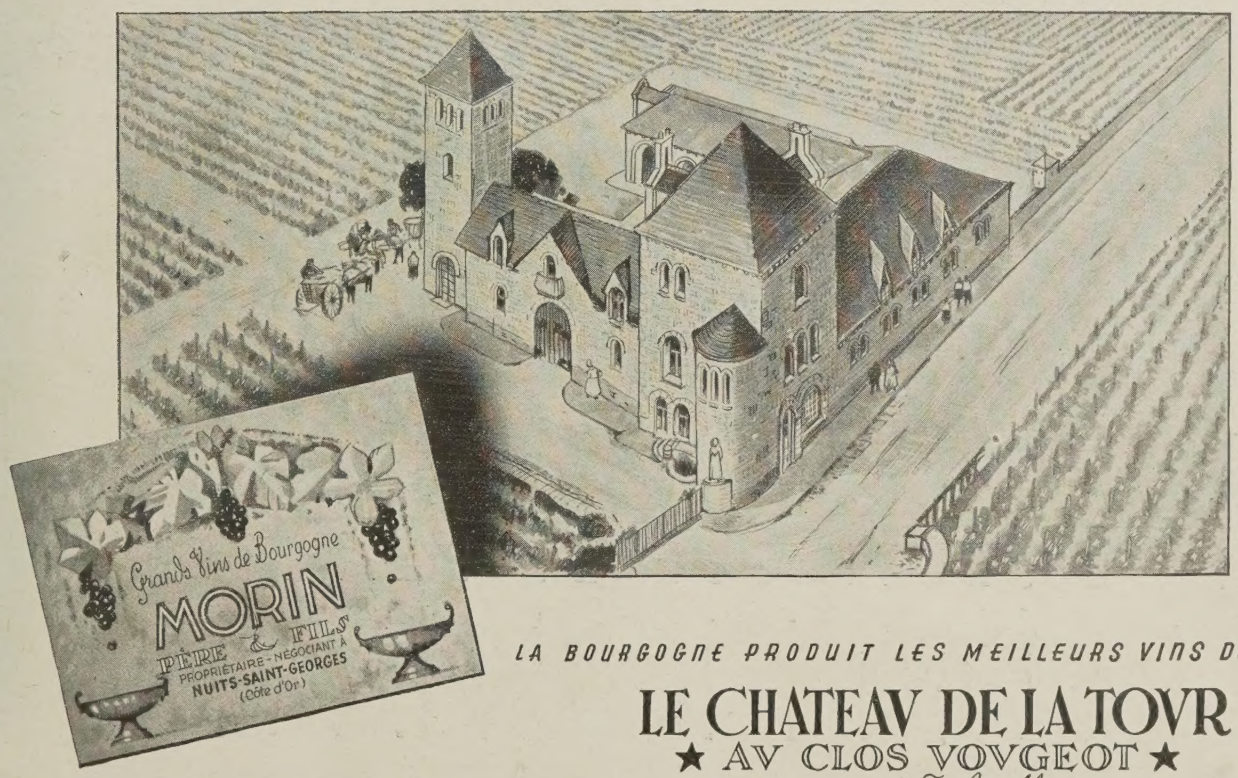

LA BOURGOGNE PRODUIT LES MEILLEURS VINS DU MONDE...

LE CHATEAV DE LA TOVR

★ AV CLOS VOVGEOT ★

propriété de la Maison

MORIN PÈRE & FILS

est le meilleur des Bourgognes

PARFUM DE JEUNESSE ET BEAUTÉ

POUR UN HOMME

LES PLUS BELLES LAVANDES

DE CARON

CINQUIÈME ANNÉE

NUMÉRO 188

21 MAI 1949

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA PRINCESSE MARGARET AU VATICAN

Accompagnée de S. E. John Perowne, ministre de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, S. A. R. la princesse Margaret, sobrement vêtue de noir, va être reçue en audience « semi-officielle » par le Souverain Pontife dans sa bibliothèque privée. La dernière réception au Vatican d'un membre de la famille royale d'Angleterre avait été, en 1927, celle de l'actuel duc de Windsor, alors prince de Galles. Phot. A. P.

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

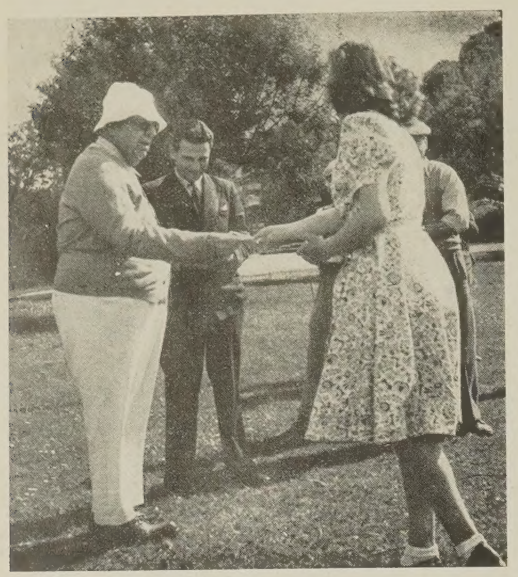

A CANNES, l'Aga Khan, après une grave opération, a repris goût au golf, son sport favori ; il distribue des récompenses aux vainqueurs d'une course organisée sur les links entre les ramasseuses de balles.

A SHANGHAI, que les troupes de Mao Tse Tung encerclent de plus en plus, les soldats nationalistes, ayant reçu l'ordre de résister, dressent des barricades aux principaux carrefours d'accès de la ville.

A KATMANDOU, l'ambassadeur de France au Népal, M. Daniel Lévi, remet ses lettres de créance au maharadjah Pudma Shumes Shamsher Junh Bahadut Rana, qui l'accueille en grand costume d'apparat.

A MARSEILLE, le préfet des Bouches-du-Rhône prononce l'éloge funèbre du gouverneur général Eboué, dont la dépouille, arrivée du Caire sur le *Providence*, sera dirigée sur Paris pour être placée au Panthéon.

A BRUXELLES, la reine mère Elisabeth de Belgique s'entretient en français, au palais royal de Laeken, avec le mwami Mutara Rudahigwa, roi du Ruanda, au Congo belge, dont la taille dépasse 2 mètres.

A TURIN ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence, les funérailles des trente-deux victimes de la catastrophe aérienne de Superga, qui a coûté la vie à l'équipe de football turinoise, championne d'Italie.

A ROME, M. Einaudi, président de la République, remet au capitaine Fresson la Coupe des nations, enlevée de haute lutte par l'équipe qui représentait les couleurs françaises au championnat hippique.

A LONDRES, au palais de Saint-James, les ministres des Affaires étrangères des nations adhérant au Conseil de l'Europe ont signé l'accord définissant les buts et les statuts de la nouvelle organisation.

A NEW-YORK, dans Madison Square, le docteur Abba Silver, président du Conseil d'urgence des Sionistes d'Amérique, célèbre, en présence du maire, M. W. O'Dwyer, le premier anniversaire d'Israël.

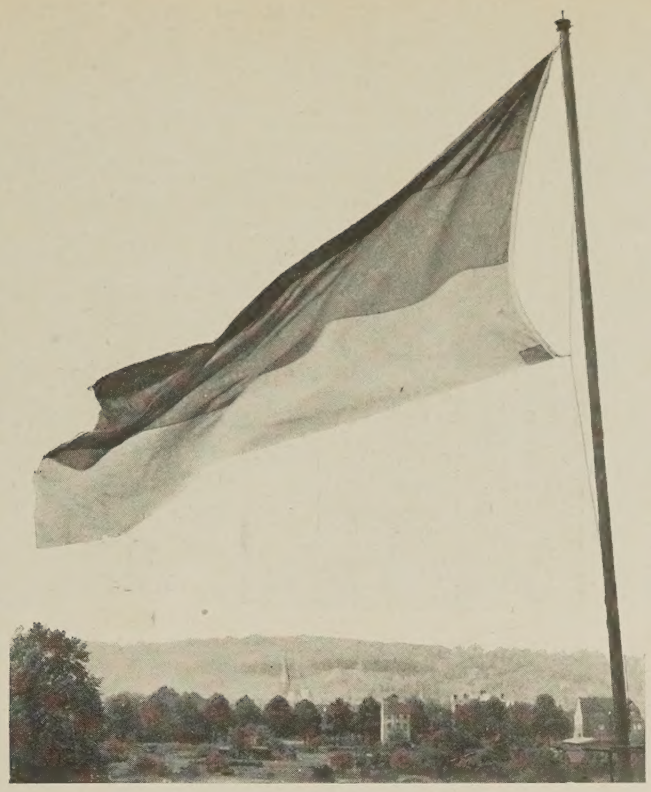

La République fédérale allemande a repris comme emblème le drapeau noir, rouge et or de 1848, qui fut celui de la République de Weimar.

LA RENTRÉE DE L'ALLEMAGNE DANS LE JEU DIPLOMATIQUE

PAR ROGER CÉRÉ

Le blocus de Berlin a été levé par les autorités soviétiques le 12 mai. Ainsi se termine un conflit qui a constitué un des moments les plus dangereux de la rivalité entre l'U. R. S. S. et les puissances occidentales. Et il se termine par un abandon des positions intransigeantes prises par les dirigeants de Moscou. Ce changement de politique de la part d'hommes d'Etat avisés et réalistes a été préparé à l'intérieur de l'U. R. S. S. par des mutations dans le personnel dirigeant et à l'extérieur par les négociations menées par le délégué russe à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui tient actuellement la seconde partie de sa session, M. Malik, et le délégué américain M. Jessup. Ce qui s'est passé dans le tête-à-tête américano-soviétique — système à deux auquel le maréchal Staline a toujours donné sa prédilection — nous n'en sommes pas informés. Mais ce n'est qu'après que les conversations eurent abouti que l'agence Tass lança son communiqué annonçant à la fois la levée du blocus berlinois et la reprise des conférences des ministres des Affaires étrangères. Il ne semble donc pas que la mesure soviétique soit inconditionnelle, en admettant que la levée du contre-blocus effectuée par les Occidentaux soit considérée comme une contre-partie nécessaire, et non comme une concession de bonne volonté.

Juridiquement nous en sommes revenus à la situation antérieure au conflit, et par conséquent au statut international de Potsdam, sur lequel les Russes fondent toutes leurs revendications. Ce qui revient à dire que les diplomates soviétiques peuvent remettre en cause toutes les mesures prises en Allemagne occidentale par leurs occupants, et il semble bien que telle sera leur thèse. La partie qui va se jouer à la conférence des Quatre sera particulièrement difficile pour les adversaires en présence, en raison surtout du fait qu'entre les deux camps s'en glissera un troisième : l'Allemagne elle-même.

Il est possible que les Russes en décrétant le blocus de Berlin aient cru provoquer le départ des trois Occidentaux de la ville, dont ils auraient fait la capitale de l'Allemagne. L'échec de la manœuvre ne peut que renforcer leur politique en faveur de l'unité, dont la première étape serait d'abord économique : la situation de la zone soviétique est devenue très grave, à tel point que les Russes ont dû revenir sur leurs décisions concernant le démantèlement industriel, dont ils n'ont retiré aucun bénéfice. Ils sont, sans aucun doute, susceptibles de faire des concessions pour que leurs propositions soient acceptées. Mais ce qu'ils ont refusé pendant quatre années d'occupation, cette collaboration entre l'est et l'ouest de l'Allemagne, qui devait être considérée « autant que possible comme une entité économique » (Potsdam), dans quelles conditions peut-on accepter qu'ils l'accordent aujourd'hui ?

L'Allemagne trizonale est devenue une personne de droit international : elle participe à l'O. E. C. E., où elle siège, il faut le dire, par l'intermédiaire des trois généraux commandant en chef, elle a signé des accords commerciaux avec de nombreux pays, dont le dernier en date est la Yougoslavie, elle se présente même sur tous les marchés en concurrente redoutable. Il ne manquait à cette personne « de fait » qu'un acte juridique consacrant la qualité d'Etat : elle l'a désormais. Le parlement de Bonn, qui siège depuis de longs mois, a mis un terme à ses discussions byzantines et en quelques séances a donné le jour à une nouvelle constitution allemande. Vote que les circonstances ont certainement inspiré, car il y avait pour les Allemands un intérêt évident à être nantis d'un gouvernement, même s'il n'existait encore qu'à l'état de projet, au moment où l'on allait une fois de plus discuter de leur sort.

Au demeurant la nouvelle constitution est remarquablement construite : elle satisfait à toutes les exigences. Elle est fédéraliste à souhait pour répondre aux exigences de la France. Elle est démocratique et résolument opposée aux principes des démocraties populaires, suivant les désirs des Anglo-Saxons. On peut en juger par ce résumé succinct :

Le préambule définit le nouvel Etat : « République fédérale d'Allemagne fondée par le peuple allemand des Laender pour servir la paix du monde dans une Europe unie et formée d'Etats égaux. » Ce préambule à lui seul contient tout un programme. La constitution est divisée en onze chapitres.

Le premier est une déclaration des droits des Allemands, qui sont ceux de tous les hommes, et des libertés qui en découlent. Le second définit les deux pouvoirs du nouvel Etat : la Fédération et les Laender. Ces derniers paraissent être les unités administratives du nouvel Etat. La constitution ne prescrit aucune règle à leur sujet. Elle prévoit toujours que ces Laender pourront être modifiés géographiquement de leur propre chef. Enfin elle affirme que la loi fédérale est supérieure aux lois des Etats. Les chapitres III et IV établissent le pouvoir législatif, qui sera formé de deux chambres : le Bundestag, chambre fédérale, est élu au suffrage universel secret pour quatre ans. La constitution est muette sur le nombre de ses membres, si elle donne, au contraire, des précisions sur les droits et les devoirs des députés. Les Laender sont partie du gouvernement fédéral par une seconde chambre : le Bundesrat, chaque Laender y étant représenté par trois députés au moins, ce nombre s'augmentant d'après la population (5 pour 6 millions d'habitants).

Le pouvoir exécutif (chapitres V et VI) est partagé entre un président de la Fédération, élu par une convention constituée par les députés du Bundestag et d'un nombre égal de délégués des Etats, et un chancelier, premier ministre, élu par le Bundestag. Le premier a tous les pouvoirs d'un chef d'Etat irresponsable, le second a des pouvoirs très étendus tant qu'il a la confiance du Bundestag, puisqu'il choisit et renvoie ses ministres.

Les chapitres suivants (VII et VIII) exposent le fonctionnement de la Fédération au point de vue de ses pouvoirs et de son administration. Les conflits éventuels entre les Laender et le pouvoir fédéral seront arbitrés par une cour suprême composée de juges élus par le Bundestag et le Bundesrat par moitié (chapitre IX).

Telles sont les dispositions de cette constitution où viennent se confondre les souvenirs des vieilles institutions allemandes, le Bundesrat et le chancelier, avec les organismes créés dans d'autres pays : le président fédéral, comparable à notre président, et la cour suprême, empruntée à la législation américaine. De la constitution de Weimar, dont elle a voulu écarter les faiblesses, elle ne garde que le drapeau noir, rouge et or. Et la nouvelle Allemagne a fixé sa capitale sur le Rhin, dans la petite ville de Bonn.

Quatre années après sa capitulation sans conditions l'Allemagne fait sa réapparition : ce fait est un des plus importants de l'après-guerre, et dans les circonstances où il se produit il aura comme conséquence d'ouvrir une ère nouvelle dans la politique des quatre puissances.

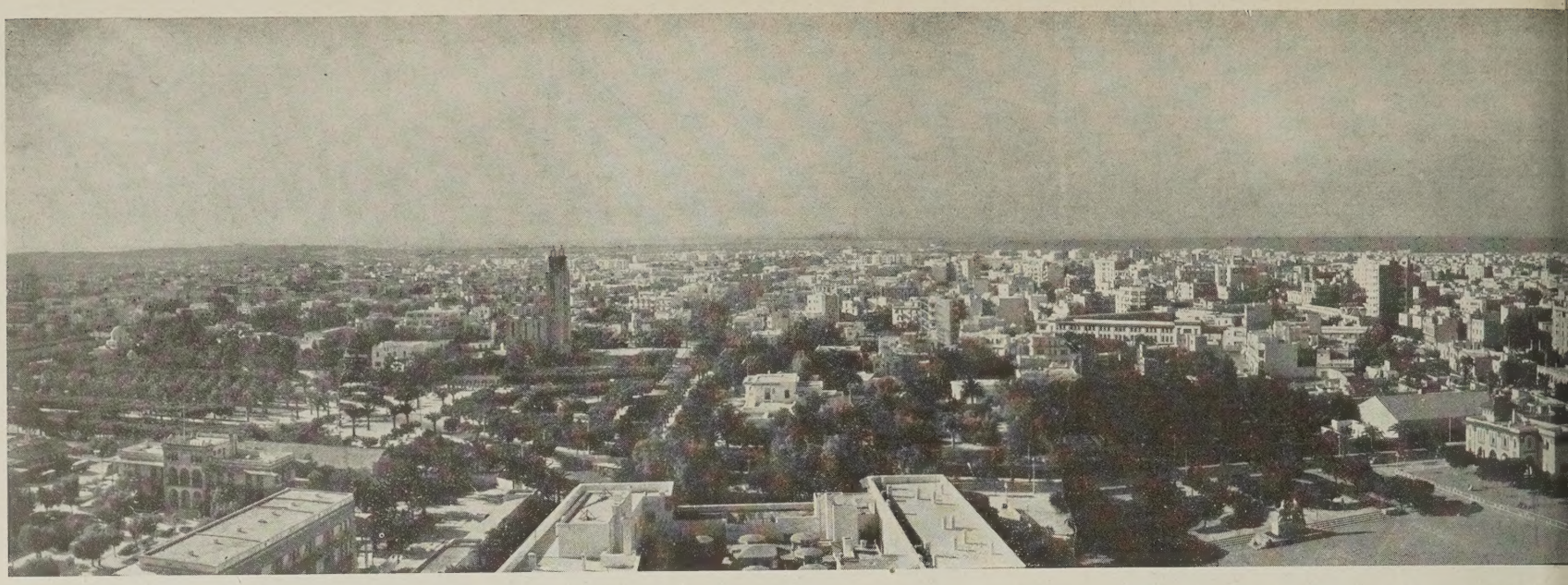

CASABLANCA, DONT LE DÉVELOPPEMENT EST INOUI, A VU SA POPULATION MULTIPLIÉE PAR 30 DEPUIS L'ARRIVÉE DES FRANÇAIS. SES 600.000 HABITANTS SE

MAROC D'APRÈS GUERRE (*)

par RENÉ BRANELLEC

PAR les ruelles du vieux Casablanca, pleines d'une foule nonchalante, je gagne le port. Ici comme à Safi, comme à Taroudant, à Marrakech, à Fès, à Rabat, on retrouve le rythme d'Islam. Le temps n'est rien, qui s'en inquiète ? Il se dilue dans l'air chaud, gonflé de parfums. Je respire ce bouquet étrange fait d'huile de friture, d'urine, d'encens, de charbon de bois, de belles-de-nuit, de volubilis qui franchit les frontières, de l'Atlantique à Beyrouth et loin au delà, dans toutes les régions du monde où les musulmans ont prospéré.

Il y a beaucoup de diversités sous ces constantes. Imperceptibles d'abord, elles finissent par faire douter qu'un lien existe entre les populations d'un même pays, de villes voisines. Quoi de commun entre le montagnard de l'Atlas et le commerçant subtil de la Medina ? Quel rapport entre l'artisan de Fès et celui de Rabat ? Ils ne s'aiment guère, se méprisent mutuellement ; pourtant ils sont cousins. Un jour le montagnard viendra loger chez le commerçant. D'autres cousins arriveront, s'agglutineront autour du noyau de richesse, à cinq, six dans la même chambre, se disputant, s'enivrant, s'exécrant, devenant loques humaines ou grands seigneurs, à leur tour noyaux pour d'autres membres de ces parentés innombrables que cimente l'Islam, aujourd'hui encore foi religieuse vivace, mais promise à quel lendemain ?

Aujourd'hui tout le monde parle des pluies qui ont ravagé la région de Marrakech.

« Inch Allah ! » disent, résignés, les Arabes.

Mais aux responsables du ravitaillement du pays il ne suffit pas du fatalisme pour remplacer les récoltes perdues. Et les cargaisons de blé nécessaires viendront alourdir le déficit de la balance commerciale.

Des fiacres passent... « Balek... balek. » Des Juifs du Mellah, des caïds du bled, majestueux et encore tout étonnés de leur vision du quartier européen, des marchands enrichis par la guerre se prélassent dans d'immenses voitures américaines... Les piétons s'écartent, se coincent, grommellent ou murmurent des bénédictions.

De nouveaux venus jonglent avec les milliards et les règlements.

« Dans quel pays vous croyez-vous ?

— Je paie. »

On hausse les épaules. Mais des buildings s'élèvent partout, de somptueuses villas, des usines en bordure des plages, au long desquelles on aménage des piscines.

« Les tracteurs américains commencent à débarquer.

— Avec quoi les paiera-t-on ? »

On sourit. « Voulez-vous des dollars ? combien ? des livres sterling ? du franc suisse ? de l'or ? » Cacophonie. Espoirs. Spéculation. Commerce. Commerce : c'est une des bases. Le Marocain est commerçant-né ou guerrier, mais non pas industriel. « Il le deviendra à l'occasion et l'occasion est là... Elle est à prendre par nous ou par d'autres. »

On revient immanquablement au même carrefour de problèmes. Jusqu'à quel point et comment conduire une révolution semblable ? Jusqu'à quel point peut-on contrôler un peuple religieux, patriarcal, agricole, fruste et raffiné, soumis en moins de vingt ans à un bouleversement inouï de ses conditions de vie ? Bouleversement profitable pour lui... Toutes les statistiques le prouvent. La mortalité diminue, le bien-être augmente. Mais le bonheur est-il compris dans les statistiques ? Est-il si facile, au demeurant, et si avantageux de transformer des guerriers en prolétaires, troupes de choc des agitateurs ? Est-il possible de ne pas le faire ?

Ni confusion ni incertitude dans ces dilemmes. Ils se posent en marge de l'action privée et de l'évolution collective qui, elles, sont en route. L'homme moderne interdit à sa réflexion de l'empêcher d'agir, sachant qu'elle pourrait le perdre. A moins qu'il ne soit parvenu à l'harmonie de l'idée et du fait qui est au seuil des grandes actions. Celles précisément qu'il s'agit de réaliser au Maroc.

LES DIFFICULTÉS MAROCAINES

Les obstacles surgissent de tous côtés. Ils viennent de l'acte même du Protectorat ; de la diversité d'une population comprenant des éléments aussi disparates que les Arabes, les Berbères, les Juifs, les Européens ; de la compétition formidable d'intérêts qui se livre sur le plan économique et sur le plan stratégique ; du développement rapide enfin du nationalisme marocain, qui compte plusieurs dizaines de milliers de fanatiques aucunement préoccupés de « ce qui adviendrait après ».

Beaucoup de métropolitains ont tendance à assimiler les uns aux autres les territoires d'outremer, spécialement ceux de l'Afrique du Nord. Or l'Algérie est purement française, tandis que la Tunisie et le Maroc sont des protectorats ayant leurs lois propres.

Les institutions politiques françaises n'ont donc aucune place au Maroc, pas plus qu'en Tunisie. Nos nationaux peuvent y avoir une représentation seulement et des organismes professionnels. En revanche le gouvernement français propose les réformes qu'il juge opportunes et procède aux occupations militaires qu'il estime nécessaires.

En fait l'administration subit de grosses gênes

(*) Voir *France-Illustration* du 19 mars et du 2 avril 1949.

NTOT UN MILLION ET SON PORT EST EN PASSE D'ÉGALER CELUI DE MARSEILLE. SON INDUSTRIE, A PEU PRÈS NULLE A LA VEILLE DE LA DERNIÈRE GUERRE, CROIT VITE.

ADIR, « PORTE DU SUD », SITUÉ EN ZONE D'INSÉCURITÉ
A PEU DE TEMPS, EST AUJOURD'HUI UNE CAPITALE DE LA
CHE. — LA MÉDINA DE MARRAKECH, AVEC SES PASSAGES
STÉRIEUX ET SA POPULATION COLORÉE, OFFRE DE BELLES
SPECTIVES. — « LA CHARITÉ AU NOM D'ALLAH. » LES
NDIANTS TRADITIONNELS CONTINUENT A PSALMODIER
UR INTERMINABLE PRIÈRE A LA PORTE DES MOSQUÉES.

LES RÉCENTES INONDATIONS ONT PROVOQUÉ DE TRÈS GRAVES DÉGATS AU MAROC. VOICI UN ASPECT DE LA ROUTE DE SAFI A MARRAKECH. BILAN : DES CENTAINES DE MILLIONS DE FRANCS.

UNE CRISE SE DESSINE AU MAROC COMME EN FRANCE. LES TRANSACTIONS SUR LES TERRAINS BAISSENT. MAIS ON CONSTRUIT TOUJOURS ET LE STYLE, D'UN BON MODERNISME, EST HEUREUX.

LA PLACE DJEMAA-EL-FAA, A MARRAKECH, CONSTITUE L'UN DES SPECTACLES LES PLUS ÉTONNANTS QUI SE PUISSENT VOIR. LA KOUTOUBIA DOMINE LES HABITATIONS, LES PALAIS, LES PALMIERS.

du fait de la division du territoire. En zone française les lois et règlements sont édictés par le sultan et promulgués par le résident général. En zone espagnole ils sont édictés par le khalife et promulgués par le haut commissaire. En zone de Tanger ils sont votés par l'Assemblée internationale, soumis à la ratification du Comité de contrôle composé de consuls étrangers, promulgués et mis à exécution par le mendoub, représentant du sultan.

D'autre part, le traité de protectorat de 1912 ne modifie pas les dispositions générales de l'acte d'Algésiras stipulant que « toutes les marchandises exportées seront soumises au même droit de douane *ad valorem* (12 %) quelle que soit leur origine... Toutes les marchandises exportées seront tarifées au même taux, quelle que soit leur destination ». En revanche S. M. Chérifienne s'interdit tout emprunt public ou privé ou toute concession.

Au point de vue économique la France se trouve donc à égalité avec les autres puissances, et ses nationaux ne bénéficient d'aucun privilège en droit. Au point de vue administratif les contingences résultant de l'existence d'une triple zone sont parfois lourdes.

UNE LUTTE SOURDE

Tel est le cadre dans lequel s'exerce au Maroc la lutte d'intérêts à laquelle nous faisions allusion plus haut. Si elle présente aujourd'hui moins de gravité qu'elle n'en eut au début du siècle, il serait faux de la croire éteinte. Deux nouveaux compétiteurs, en effet, sont entrés dans le jeu. L'Amérique et la Russie, pour les nommer, ne poursuivent les mêmes objectifs que sur le plan stratégique. Mais à cet égard la dernière guerre a mis en relief l'importance du Maroc. Le port de Casablanca a joué un rôle considérable dans le débarquement en Afrique du Nord puis dans le ravitaillement des troupes engagées. Les Etats-Unis jouissent d'une situation géographique favorable, face au Maroc, et entendent bien en profiter le cas échéant. De nombreuses bases aériennes ont été aménagées, et celle de Port-Lyautey, une des plus importantes, est encore occupée par eux. La confusion qui se produisit après le débarquement allié fit naître incontestablement dans certains cercles du palais impérial la tentation de pratiquer un double jeu. Les Américains ont refusé de s'y prêter et, d'autre part, le général Juin, dès son arrivée, a mis les choses au point du côté des autorités chérifiennes. L'attitude des Etats-Unis ne serait d'ailleurs susceptible de changer, selon toute apparence, que si la France cessait pour une raison quelconque d'assumer au Maroc ses obligations, dans le domaine de l'ordre public notamment.

NATIONALISME ET MARXISME

Depuis l'alliance de 1892 la Russie a toujours appuyé diplomatiquement l'action de la France au Maroc. Ses intérêts commerciaux y étaient au reste nuls. La révolution de 1917 n'a rien modifié à cet égard puisque les échanges avec la Russie, en 1938, atteignaient à peine le 1/500 de la valeur totale des échanges avec l'extérieur. L'U. R. S. S. n'est représentée actuellement au Maroc que par personnes interposées : le parti communiste et la Ligue arabe. Son action officielle, en quelque sorte par le canal du parti, reste limitée. La doctrine communiste heurte trop de susceptibilités pour avoir des chances de s'imposer d'emblée, encore que le développement de la classe ouvrière et sa concentration dans de grands ports soient un facteur favorable. Mais, d'une façon générale, Moscou emploie dans les pays peu évolués politiquement un processus de pénétration moins direct. Ses propagandistes ont pour mission d'appuyer les mouvements nationalistes, qui une fois installés au pouvoir sont faciles à dominer. La tactique exige beaucoup d'habileté, car il faut éviter que les adversaires ne puissent démontrer la collusion existant entre les chefs communistes et nationalistes. Elle est évidente cependant. L'un des leaders les plus influents, Allal el-Fassi, qui représente une fraction traditionaliste et religieuse, organise son action selon les principes marxistes, tout comme son concurrent progressiste, el-Ouazzani, ancien élève des Sciences politiques. Il s'agit de susciter le mécontentement, de l'exciter, d'en faire un état d'esprit général. On soutient les consommateurs contre les commerçants et les commerçants contre l'administration. Des cellules sont créées dans les villes, les villages, et jusque dans les plus petits centres. On s'entraîne aux réunions de masse. A ces auditoires, comptant parfois plusieurs milliers de personnes, on proclame qu'il faut être prêt à verser son sang pour l'islam et le Maroc. M. Montagné assure qu'un terrain ayant été acheté à Fès pour ensevelir les futurs martyrs de la cause nationaliste le bruit courut dans le peuple que les linceuls des prochaines victimes étaient déjà préparés. Ce trait d'humour macabre montre que la foule ne se laisse pas toujours duper, d'autant que les chefs ne témoignent pas souvent de la fermeté qu'ils prêchent à leurs troupes : quand se dessine une menace ils courent faire retraite à l'étranger.

La propagande nationaliste ne se borne pas là. Elle sait utiliser les moindres fautes de l'administration, qu'elle amplifie, déforme, afin de leur donner l'allure de persécutions. Les fausses nouvelles trouvent dans les souks un merveilleux canal de transmission. Quant aux mots d'ordre, ils sont fréquemment diffusés dans les mosquées, où ils prennent un caractère solennel et religieux qui engage en quelque sorte les fidèles... contre leur volonté parfois. Le secret est ainsi presque absolu. Les nationalistes possèdent de nombreux journaux et des fonds provenant des libéralités faites par les gros commerçants désireux de se « couvrir ».

Après une période de troubles qui coïncida avec les immenses espoirs nés de la guerre et exaltés par les premiers succès de la Ligue arabe un grand calme règne aujourd'hui dans tout le pays. La Ligue n'a pas tenu ses promesses. On aperçoit soudain sa fragilité. Les personnalités marocaines revenant de Terre Sainte ne cachent pas leur déception. Les rivalités personnelles, l'anarchie, la présomption, l'inefficacité, la prévarication qu'elles ont pu voir de près les effarent. Le pacha de Fès a exprimé son dégoût en termes limpides.

Est-ce à dire que le nationalisme marocain ait disparu ? Nullement. C'est un phénomène naturel non seulement admissible, mais normal chez un peuple qui a gardé sa souveraineté et le souvenir d'un passé glorieux. Il se recueille en ce moment, forme des cadres solides, nombreux, instruits. Il y a vingt ans on comptait au Maroc vingt-cinq bacheliers musulmans. En 1948 plusieurs milliers d'étudiants suivent assidument les cours. Ecoles et collèges, longtemps dédaignés, ne suffisent plus, malgré un programme d'extension des établissements existants et de constructions nouvelles extrêmement important. Les Medersas privées dispensant l'enseignement en langue arabe continuent, d'autre part, d'avoir une grande clientèle. Les revues orientales modernes, qui traitent tous les problèmes, sont lues et commentées avec passion.

Les jeunes réclament de participer plus étroitement à la vie politique et administrative de leur pays. Notre rôle est de les y aider et, en fait, des réformes sérieuses tendant à amener une association réelle entre Français et Marocains ont été réalisées. De même, sur le plan économique, les quelque 3.000 sociétés européennes prospérant au Maroc finissent par admettre de plus en plus qu'il est équitable de prendre dans leur conseil d'administration des associés marocains. Mais la France a aussi dans ses attributions essentielles le maintien de l'ordre, et c'est sur ce point que le bât blesse. Il est cependant certain que les quatre cinquièmes de la population appartiennent à des tribus rivales.

Lorsque Moulay Hafid voulut se faire proclamer à Fès en 1908, « sachant que les Zemmour ne le laisseraient pas passer, il dut solliciter le secours du chef des Zaianes confédérés pour pouvoir, et malgré cela à grands risques, gagner la plaine de Meknès. Parvenu à Fès, la première chose qu'il demanda à la mission française fut de le protéger contre les Berbères du Maroc central, en tenant la région de Sefrou et en brisant l'effort des Beni Mtir, puis en contenant les Djebala. Et à ce moment l'hostilité des Berbères du Maroc central était telle que Moulay Hafid n'aurait pas pu avec 10.000 hommes aller de Fès à Meknès, et surtout en revenir ». Ces lignes d'histoires écrites par M. Maurice Le Glay ne sont contestées par personne. Les Marocains se souviennent aussi du soupir de soulagement que poussaient les citadins indigènes lorsque les troupes françaises écartaient la menace d'une incursion, suivie de pillage, des bandes d'Abd el-Krim.

PACHAS ET CAIDS AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT. 1. S. EXC. EL-GLAOUI, PACHA DE MARRAKECH ; 2. PACHA DE FÈS; 3. PACHA DE MEKNÈS; 4. PACHA DE SAFI; 5. PACHA DE RABAT; 6. PACHA DE SALÉ.

MISSION DE LA FRANCE

La mission de la France au Maroc est claire. Pour la première fois depuis des siècles, et probablement depuis l'origine, le sultan exerce son autorité de Tanger aux confins du sud et de l'est. Il peut circuler en toute sûreté en n'importe quelle partie de son territoire ; mais il serait puéril de croire qu'une anarchie fondamentale, qu'exacerbe la diversité des races, des religions, des mœurs, des tempéraments, pût être radicalement guérie en vingt ans. La force et la justice, auxquelles sont également sensibles les populations marocaines, ont été nécessaires. La situation économique et sociale, en progrès considérable mais aussi en complet bouleversement, requiert de l'intelligence, des énergies et des capitaux que les Français n'ont pas marchandés jusqu'à présent. Des sociétés mixtes faisant appel aux ressources de l'Etat et des particuliers, français ou autres, indispensables pour faire face aux investissements énormes exigés par une mise en valeur rapide et moderne des richesses naturelles, ont été constituées. La somme de courage, d'imagination créatrice, d'initiative, d'audace et de prudence que représente la participation de la France à la promotion du Maroc parmi les puissances comptant dans le monde ne peut être chiffrée ; mais quel Marocain sincère songerait à la discuter ?

La conjoncture internationale nous fait une obligation nouvelle de hâter l'équipement du pays et d'y conserver fermement nos positions. Le Maroc doit aider à résorber le déficit de 167 millions de dollars de notre balance des comptes, déficit qui de toute façon doit être supprimé en 1953, époque à laquelle prend fin l'aide du plan Marshall. D'autre part, le Maroc est l'une des pièces capitales du plan d'échelonnement en profondeur de l'industrie et de la stratégie européennes, qui s'étend des Pyrénées jusqu'à l'Afrique du Sud. Mais il ne jouera pleinement son rôle que dans la mesure où nous saurons l'intéresser au sort de la communauté française, en lui faisant comprendre que sa prospérité et sa sécurité sont liées à celles de l'Union française.

A sa descente d'avion S. M. Bao Dai est accueilli par M. Pignon, haut commissaire de France, qui fut son partenaire durant les négociations.

S. M. BAO DAÏ A DALAT

par notre envoyé spécial Lucien Bodard

Le 28 avril 1949, à midi moins 20 exactement, S. M. Bao Daï remettait le pied sur le sol vietnamien pour la première fois après plus de quatre ans. Cela se passait à l'aérodrome de Dalat — une piste de terre nue et rouge dans l'immensité de la forêt tropicale. Il y eut une cérémonie brève et simple, sans correspondance avec l'importance de cet événement historique. Le roi apparut sur l'échelle dans la tenue d'un voyageur expérimenté, avec un casque colonial et d'immenses lunettes noires. En bas, dans tout l'apparat d'une robe mandarinale, S. E. Giao, gouverneur du Centre-Annam et vice-président du Conseil des ministres, s'inclina devant son souverain au nom du peuple vietnamien. Puis M. Pignon, haut commissaire de France, serra les mains de son partenaire de tant de négociations. On entendit les hymnes nationaux, les troupes rendirent les honneurs et enfin, dans le petit chalet de l'aérodrome, hâtivement décoré de verdures et de fleurs comme pour une distribution de prix, ce furent les allocutions. M. le Haut Commissaire montra les dures tâches de l'avenir.

« ... Notre souci le plus immédiat, déclara-t-il, doit être de rechercher l'efficacité dans tous les domaines tant que se poursuit sur ce sol un conflit cruel. Cet adversaire que nous savons redoutable, contre lequel cependant nous n'avons point de haine, sait profiter de toutes les indécisions, de toutes les divisions ; à ses ruses comme à sa propagande nous devons opposer le front uni de la loyauté et de la clarté ; à ses actions méthodiques, la fermeté dans le dessein et dans l'exécution, sans exclure, bien entendu, la générosité et la compréhension pourvu qu'elles ne soient pas aveugles... »

La réception terminée S. M. Bao Dai va regagner sa villa de Dalat.

A GAUCHE : LA GARDE IMPÉRIALE REND LES HONNEURS. S. M. BAO DAI S'ENTRETIENT AVEC S. EXC. GIAO, GOUVERNEUR DU CENTRE-ANNAM. — CI-DESSUS : LE FANION AUX ARMES IMPÉRIALES. — A DROITE : LA REINE MÈRE REÇOIT DES HOMMAGES TANDIS QUE LE PRINCE VINH-CAN, COUSIN DE L'EMPEREUR, RETROUVE SES ENFANTS, QU'IL A QUITTÉS VOILA DEUX ANS.

Le roi, en affirmant que la patrie est plus la terre des morts du passé que celle des vivants, montra ainsi le sens de son action prochaine : renouer avec la tradition millénaire, cependant adaptée aux nécessités d'une grande politique sociale. Puis, cependant que le haut commissaire remontait en avion pour rejoindre Saïgon, un cortège automobile aux cocardes vietnamiennes gagnait le palais impérial de Dalat, en fait une grande et confortable villa dans la solitude d'un bois de pins. Pas d'autre festivité sur la route que quelques arcs de triomphe et quelques autels des ancêtres. Mais, à la porte du palais, les notables de la ville étaient là, qui saluaient selon les formes.

DALAT N'EST QU'UN POSTE D'ATTENTE

A vrai dire la simplicité de cet accueil avait un sens politique, tout comme le choix étrange de Dalat, cette cité climatérique conquise sur la brousse, selon un esthétisme classique : villas genre Côte d'Azur, lac artificiel et un château d'eau qui ressemble à un clocher d'église. En cet endroit Bao Daï avait bien des souvenirs — souvenirs du temps d'autrefois, quand le jeune empereur, las de l'étiquette de la cour de Hué, allait reprendre pied avec une existence occidentale. Mais que sont les réminiscences dans la grande entreprise d'une restauration ? Le roi — c'est ainsi qu'on appelle actuellement Bao Daï — a choisi Dalat comme un moyen terme. Il lui fallait être de retour au Vietnam avant la fin du mois d'avril, conformément à ses accords avec les autorités françaises, et surtout pour démontrer la fermeté de ses intentions. Cependant il ne voulait pas monter sur la grande scène politique avant que les Assemblées françaises, ratifiant l'avis de l'Assemblée territoriale de Cochinchine, aient définitivement approuvé l'unité des trois « Kys » par le rattachement de la Cochinchine au reste du Vietnam.

Il apparaît que le retour de Bao Daï, même dans des conditions aussi modestes, a provoqué une grande émotion à travers le Vietnam. Bien sûr le peuple vietnamien, durement éprouvé par les misères de ces dernières années, n'a pas montré les signes extérieurs de la joie orientale ; cela aurait du reste été beaucoup trop dangereux pour les manifestants ! Cependant à travers les masses des nhaqués est né l'espoir confus de la paix. A cela il est des signes certains — par exemple ces délégations de notables partis en cachette de régions occupées par le Vietminh afin de saluer l' « empereur » ; pourtant ces hommes, avec leurs bandeaux et leurs robes huilées à l'ancienne mode, risquent leur vie pour ce simple geste. Il est plus significatif encore que, dans cette Cochinchine, pourtant pénétrée de l'esprit républicain et égalitaire de nos institutions, certains détachements purement nationalistes aient conclu de véritables trèves avec nos troupes, et cela « jusqu'à nouvel ordre ». Du reste il y a certains épisodes dénotant un « climat » nouveau : c'est ainsi qu'un officier français a fait tirer des salves d'honneur pour un colonel nationaliste qui s'était engagé à ne plus combattre nos forces. D'ailleurs la meilleure preuve de la portée de l'événement est dans le désarroi du Vietminh — du moins de toute la partie communiste — qui, se départant soudainement de son terrorisme scientifique, recourt au terrorisme de masse, aux grenades et aux fusillades contre les foules elles-mêmes, et cela aussi bien à Saïgon que dans les villages les plus reculés. Cette population qui lui échappe, le Vietminh essaie de la conserver par le moyen suprême de l'affolement général.

Ce retour, le peuple n'y croyait pas il y a encore quelques jours, d'où par contre-coup l'effet considérable de la réalité. A travers tout le territoire du Vietnam se propage très vite la rumeur de l'événement: pour la première fois depuis des années un facteur véritablement nouveau est donc intervenu.

Certes, il existait déjà des organismes qui se réclamaient de Bao Daï. Outre le gouvernement central présidé par le général Xuan, il y avait aussi les administrations locales de Cochinchine, du Tonkin et du Centre-Annam, lesquelles détenaient en fait la réalité du pouvoir. Ces diverses organisations, présidées par des hommes probes et consciencieux, avaient souvent fait des efforts considérables pour la réorganisation et la pacification du pays : mais il faut bien reconnaître qu'elles n'avaient que partiellement réussi, faute d'influence. Que représentent en effet pour les nhaqués quelques intellectuels, quelques bourgeois et quelques mandarins ? En dehors du cercle gouvernemental demeuraient toujours non seulement les nationalistes du maquis, mais même les « attentistes » réfugiés dans les villes. Dans ces conditions, ces organismes n'arrivaient même pas à remplir leurs attributions — par manque d'hommes — ils étaient souvent obligés de s'adresser aux Français pour les besognes délicates. Finalement ils gênaient si peu le Vietminh que celui-ci montrait à leur égard beaucoup de complaisance : pas un assassinat d' « officiel » depuis des années. Tant qu'ils existaient sous cette forme le Vietminh avait l'assurance qu'il n'y aurait pas de catastrophe majeure pour lui : pas de perte de contrôle de la population, pas de schisme au sein du maquis, pas de ralliement des attentistes.

LE RETOUR DE S. M. BAO DAI, ÉTAPE DÉCISIVE VERS LA PACIFICATION

C'est de tout cela que le Vietminh est maintenant menacé, d'autant plus que Bao Daï revient avec ce que Ho Chi Minh n'a jamais obtenu, que ce soit par la négociation ou par la guerre : il revient en fait avec l'unification du pays et avec une très large indépendance.

Pourtant, pour que l'événement porte pleinement ses fruits, il faut dissiper les rumeurs soigneusement entretenues par le Vietminh sur la personne même du souverain. En réalité Bao Daï, qui avait beaucoup souffert de son rôle restreint à l'époque du protectorat, entend jouer lui-même la grande partie. Certes, dans le mois de mai le roi se bornera à des consultations. Mais dès que sera acquis le vote de nos Assemblées sur l'unité du Vietnam il constituera un gouvernement chargé de la mise en vigueur des accords du 8 mars. Il semble qu'il se réservera le rôle de chef d'Etat, travaillant avec une sorte de gouvernement de salut public composé de quelques personnalités particulièrement respectées. La forme définitive de l'Etat comme sa position officielle au sein de cet Etat ne seraient déterminées qu'après la normalisation du pays : il est cependant probable que Bao Daï rétablira alors la monarchie, mais une monarchie de type constitutionnel. Quant à la pacification préalable, Bao Daï espère surtout en la récupération des nationalistes, quitte ensuite à une lutte décisive contre les éléments réfractaires du Vietminh. Il est probable que cette tâche de ralliement sera considérablement facilitée par les nouvelles prérogatives internationales du Vietnam : l'effet sera certainement considérable quand celui-ci sera reconnu par les grands Etats mondiaux. Dans quelques mois s'ouvriront les premières légations ou ambassades auprès de la capitale du Vietnam, dans quelques mois Bao Daï enverra ses premières missions diplomatiques — il en est prévu trois dans les accords du 8 mars — mais des missions de « godd-will » feront connaître le nouvel Etat dans les autres pays.

Il faudra encore bien des efforts avant que le Vietnam soit pacifié et prospère, mais le retour de Bao Daï permet d'entrevoir la fin de l'impasse.

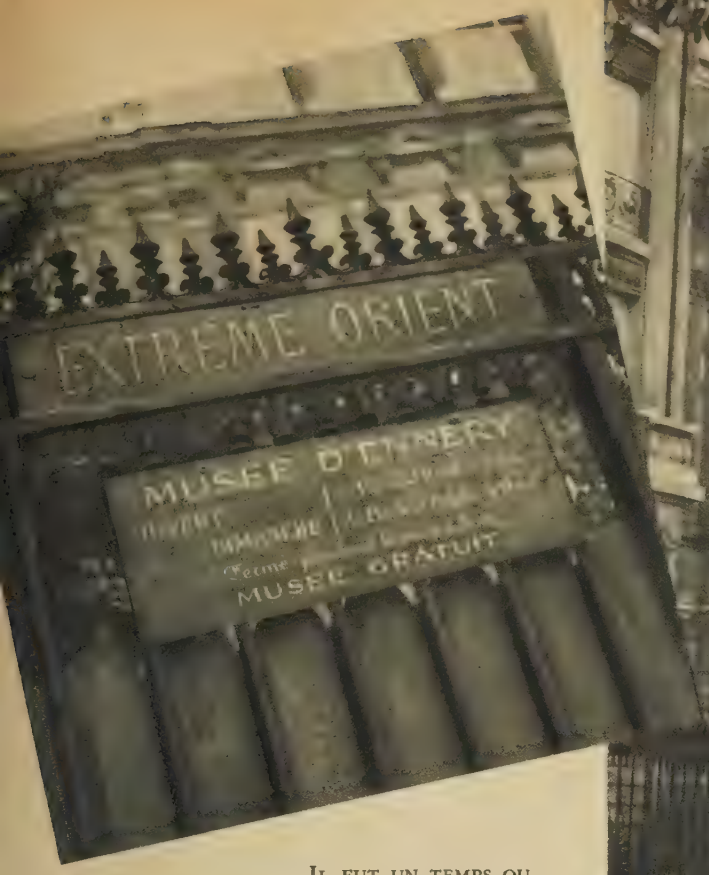

Il fut un temps ou le musée d'Ennery ouvrait deux fois par semaine. Le seul dimanche est concédé aux curieux.

Charge d'Ennery (Arsenal). Le public du « Paradis » de l'Ambigu en 1872.

L'auteur des « Deux Orphelines » avait choisi pour demeure un joli coin. Le mélo a du bon.

LES MUSÉES MÉCONNUS (*)

par Roger Dardenne

Au bout de l'avenue Foch, à deux pas de la porte Dauphine, se trouve le musée d'Ennery. Il porte, c'est naturel, le nom de son fondateur, un nom qui n'éveille plus guère de souvenirs. Pourtant Adolphe d'Ennery, au temps où florissait le mélodrame, fut un des fournisseurs les plus réputés de cet article théâtral. Sa fécondité était incroyable. Personne mieux que lui ne savait embrouiller une intrigue et servir à point la scène pathétique. *Marie-Jeanne ou la femme du peuple, A la grâce de Dieu,* bien d'autres connurent de longues séries de représentations. Et surtout ces *Deux Orphelines,* que le cinéma a fini par adopter.

Bref, Margot ayant beaucoup pleuré, d'Ennery se trouva très riche. Et comme la mode était aux objets d'Extrême-Orient il s'en fit collectionneur. Ce n'est pas qu'il y fût spécialement préparé. Il n'avait nulle envie non plus d'aller parcourir de lointains pays pour y découvrir des objets d'art ou de curiosité. Il s'en rapporta aux marchands. Aussi ne saurait-il être question de comparer ce qu'il réunit aux collections de Guimet ou de Cernuschi, fruits de patientes et savantes recherches. Ce petit musée ne vaut que comme souvenir d'un amateur de bibelots.

Tel quel, s'il ne retient pas longtemps le spécialiste, il pourrait du moins intéresser les promeneurs curieux. Il n'y paraît guère, et si d'Ennery, lorsqu'il légua sa demeure et ce qu'elle contenait à l'Etat, s'imagina que l'on viendrait en foule admirer ses « trésors » il se leurrait grandement.

Rares et hésitants sont ceux qui pénètrent dans l'étroit jardinet qui précède le petit hôtel. Quand une journée a vu passer une vingtaine de personnes, c'est un événement qu'on note. Encore faut-il d'ordinaire attribuer ce flux insolite à la pluie qui a chassé les promeneurs des pelouses de l'avenue.

L'érudit M. Georges Coedès, qui fut directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à qui est confiée la garde du musée, ne s'en afflige pas trop. Du moins voudrait-il qu'on lui permît de l'entretenir mieux qu'il ne peut le faire avec les minces crédits dont il dispose. Car si les droits d'auteur d'Ennery étaient en francs-or, depuis, hélas !...

Le charmant musée de l'Opéra échappe un peu à cet abandon que nous constatons presque partout. Sans doute le doit-il à ce qu'il est lié à la bibliothèque, qui est assez fréquentée. Elle est d'ailleurs riche et intéressante. Elle contient, cela va de soi, de nombreuses partitions, des livrets d'œuvres lyriques. Parfois des spectateurs, soucieux de bien comprendre ce qu'ils vont voir et qui, ne se fiant pas aux chanteurs pour leur transmettre les paroles, viennent consulter ces livrets avant d'aller écouter Wagner ou Gounod. La bibliothèque conserve aussi des dessins et des gravures, et particulièrement une précieuse collection de gravures de modes du XVIII[e] et du XIX[e] siècle.

Cela lui vaut d'être fréquentée par les modellistes de la haute couture, qui savent quelle

(*) Voir *France-Illustration* du 9 avril 1949.

abondante source de documentation se trouve à leur disposition. Quand la mode, en ses renouvellements, propose aux élégantes telle réminiscence du temps de Marie-Antoinette ou du Second Empire elles ne se doutent pas que l'idée, bien souvent, en a été prise à la bibliothèque de l'Opéra.

Quant au musée, que précède un imposant vestibule garni d'armures et ceinturé de bustes, il a été surtout constitué grâce à des dons faits par des chanteurs et des musiciens. Souvenirs de carrières qui furent glorieuses, rappels de noms qui font se dresser la cohorte sonore des héros du répertoire ! Voici Franz, le wagnérien, voici Delna, majestueuse dans *les Troyens*. Voici des ténors fameux, Duprez, Nourrit. Quel amateur de théâtre ne se sentirait plein d'aise en contemplant les chaussons minuscules de Fanny Essler ou de Taglioni ? Tout près, ces sabots (quel vilain mot pour ces jolies choses !) Rosita Mauri les chaussait quand elle dansait *la Korrigane,* où Charles Widor s'était plu à se délasser un moment des austérités de l'orgue.

Le musée de l'Opéra possède aussi le portrait de Richard Wagner par Renoir. Osons dire qu'il n'est pas parmi les meilleures œuvres du grand peintre. Peut-être est-ce parce que Renoir n'avait vu Wagner que fort peu de temps au cours d'un voyage.

En revanche le buste de M^lle^ Fiocre, la danseuse, par Carpeaux est incontestablement un chef-d'œuvre. Il rayonne de vie malicieuse et surclasse de loin les autres bustes qui se trouvent ici. Enfin le musée possède aussi de beaux costumes et une série de maquettes de décors anciens et récents qui permettent de suivre l'évolution de cette branche de l'art théâtral.

Et qui vient le voir ? Quelques érudits adonnés aux recherches sur l'histoire du théâtre lyrique, des artistes de la maison, des élèves du Conservatoire, parfois des sociétés qu'on promène à travers le monument de Garnier ou des étrangers descendus en quelque grand hôtel du quartier. Faut-il aussi compter les clients du bureau de location qui, en hiver, montent un moment se réchauffer après avoir fait la queue ? Toujours est-il qu'on peut passer dans cette galerie et dans la rotonde de la bibliothèque d'agréables heures. L'éventail ou le châle d'une « demoiselle d'opéra », n'est-ce point un joli sujet de rêverie ?

Il y a d'ailleurs des fidèles. Cette dame, par exemple, qui depuis des mois étudie, sans que son zèle fléchisse, la biographie et l'iconographie d'un danseur illustre. Et dire que s'il l'apprenait celui-ci murmurerait sans doute comme dans le sonnet : « Quelle est donc cette femme... » sans plus de curiosité.

RELIQUES ÉMOUVANTES OU SURVIT PAVLOVA. CYGNE PROMIS AU TRÉPAS OU BELLE AU BOIS DORMANT, ANNA PAVLOVA REVÊTAIT DE FÉERIQUES COS

MESDAMES MAURETTE ET M. JAMOIS DEVANT LA VITRINE.

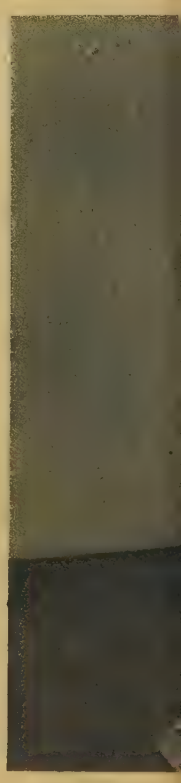

CE CHAPEAU ET

TTE DU DÉCOR DE CHIRICO POUR « LA JARRE ».

POUPÉE NE FLATTE ÉVIDEMMENT PAS LA TAGLIONI.

ONT APPARTENU A LA CÉLÈBRE DANSEUSE TAGLIONI

Ce musée de l'Opéra nous conduit à un autre qui en est un peu la réplique, celui de la danse, qui s'est logé dans une paisible rue de Passy, la rue Vital.

Celui-ci est né des ballets suédois qui furent en 1920 une révélation pour Paris et qui jusqu'en 1924, par leurs multiples créations, exercèrent sur la vie artistique une influence qui ne finit pas d'ailleurs avec leur disparition, mais dont l'empreinte devait être profonde.

Quelques années après que les ballets suédois eurent cessé d'exister leur animateur, M. Rolf de Maré, conçut le projet d'une sorte de Maison de la danse où serait rassemblée une documentation aussi complète que possible à l'usage de tous ceux qui s'intéressent à l'art chorégraphique. Ainsi furent fondées les Archives internationales de la danse qui, sous la direction d'un ancien collaborateur de M. Rolf de Maré, M. Pierre Tugal, réunissent un centre de documentation (photographies, gravures), une riche bibliothèque, une salle d'expositions et de conférences et le musée.

Tout cela tient dans la maison de la rue Vital que le fondateur des Archives de la danse a transformée, aménagée, modernisée pour réaliser son dessein.

Le musée ne compte que deux salles, mais émouvantes. Il veut surtout perpétuer le souvenir de Jean Borlin, le chorégraphe des ballets suédois. Jean Borlin, dont la vie fut courte puisqu'il mourut à trente-sept ans, fut, à Copenhague, l'élève préféré de Fokine. Danseur et maître de ballet, son nom est attaché à toutes les créations des ballets suédois. Se dépensant sans compter, passionnément discuté, il suscita des admirations frénétiques. Il rechercha et obtint le concours d'artistes audacieux et originaux, et ce n'est pas un mince titre d'avoir inscrit sur les programmes de sa compagnie les noms de Jean Cocteau (les fameux *Mariés de la Tour Eiffel*), de Paul Claudel, de Blaise Cendrars, de Darius Milhaud, d'Honegger, de Fernand Léger, de Jean Hugo.

Les cinq années d'efforts de Jean Borlin revivent ici dans les maquettes de la plupart des ballets auxquels il donna ses soins. Ses mises en scène les plus curieuses ont été reconstituées. Un ingénieux dispositif permet de voir les détails de chaque œuvre considérée. Il suffit de dérouler une toile sans fin sur laquelle sont placées côte à côte toutes les photographies d'un même ballet. Pour compléter on a disposé çà et là des accessoires, et surtout on a habillé des mannequins qui portent les costumes chatoyants des interprètes d'autrefois.

Aux souvenirs de Jean Borlin et de ses camarades s'ajoutent des souvenirs de Maria Taglioni et les costumes de l'inoubliable Pavlova. L'art classique voisine ainsi avec les inventions hardies des novateurs.

Doit-on dire que ce musée ne reçoit guère la visite des danseurs professionnels ? En revanche on y rencontre parfois des étudiants de Sorbonne. La Faculté des lettres s'intéresse volontiers, paraît-il, à la chorégraphie et elle en disserte à l'occasion, doctement.

De Passy gagnons maintenant la rive gauche. Au numéro 1 de la rue de Seine, enclavé dans le palais de l'Institut, à qui il appartient, se trouve le musée de Caen.

Son nom lui vient de sa fondatrice, la comtesse de Caen. Celle-ci fit en 1876 une donation à l'Institut afin qu'il installât un musée dont le fonds devait être composé d'œuvres d'anciens prix de Rome à leur retour de la Villa Médicis. La donatrice pensait qu'il y avait là un moyen d'aider et de faire connaître de jeunes artistes.

De fait les « Romains » s'exécutèrent. Mais plus d'un, insoucieux des honneurs du musée, se débarrassa là de quelque tableau ou de quelque grande esquisse où il n'avait pas mis le meilleur de son talent. Un jour vint où l'infortuné musée fut encombré d'œuvres d'un « pompiérisme » à désoler le plus conservateur.

Heureusement l'actuel secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, M. Adolphe Boschot, l'éminent biographe de Berlioz, a mis ordre à cet état de choses. Grâce à lui des toiles, qui ne sont pas toujours d'anciens prix de Rome, sont entrées au musée de Caen et lui ont redonné un attrait qui lui faisait défaut.

Henner est représenté par un de ses meilleurs portraits, celui d'une de ses tantes. De Jacques-Emile Blanche un épisode de guerre civile en Espagne et surtout un vigoureux et vivant portrait de son père, le célèbre médecin qui soigna les nerfs et le cerveau fatigué de plus d'une célébrité. C'est encore un portrait, celui d'une femme âgée, qui affirme le robuste métier de Déchenaud. La *Salomé* de Morot n'est pas non plus sans mérites. Du côté des sculpteurs on peut citer le buste en plâtre de Gounod par Carpeaux.

Tout cela est en somme fort sage. Les audaces, ici, ne seraient pas de mise. Rien certes ne peut effaroucher le visiteur. A l'ombre de l'Institut et près de l'Ecole des beaux-arts, pépinière de ces prix de Rome auxquels s'intéressait M^lle de Caen, le musée sommeillerait paisiblement s'il n'était parfois animé par quelque réception.

Les académies y donnent en effet des réunions et des concerts. Le prédécesseur de M. Boschot au secrétariat perpétuel, le compositeur Widor, s'y était fait construire un orgue qu'on y peut voir encore et sur lequel il venait fréquemment s'exercer, certain sans doute de n'être pas troublé dans sa retraite.

Là aussi se réunissent les Amis de la Villa Médicis, dont la générosité est si précieuse aux pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Car les jeunes gens qui entrent dans la carrière artistique ont grand besoin d'aide matérielle. Le budget de l'Institut connaît les restrictions qui s'imposent à tout budget. Pour athénienne qu'elle se veuille, la République n'est pas munificente quand il s'agit des arts. Les mécènes sont nécessaires et les temps ne sont pas très propices au mécénat. Aussi faut-il louer sans réserve les hommes de bon vouloir qui assument encore ce rôle.

Quittons statues et tableaux et retrouvons les quais, leurs boîtes à bouquins et le ruban de la Seine. Cette promenade à travers les musées méconnus eut souvent le charme de la découverte. Nous souhaitons à beaucoup d'autres le même plaisir.

BUSTE DE GOUNOD, CHEF-D'ŒUVRE DE CARPEAUX.

LA COMTESSE DE CAEN VEILLE SUR SON MUSÉE.

A Logone-Birni, l'exploration de la berge surplombant le fleuve a permis de découvrir les grandes jarres funéraires des Sao.

NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

CHEZ LES SAO DU TCHAD

PAR JEAN-PAUL LEBEUF ET ANNIE MASSON DETOURBET

Les découvertes archéologiques faites en 1948 par Jean-Paul Lebeuf et Annie Masson Detourbet (Mission Logone-lac Fitri) et les recherches historiques qu'ils ont poursuivies parallèlement aux fouilles apportent de nombreux éléments nouveaux à la connaissance de la civilisation des Sao établis jadis au sud du Tchad.

Les surprenantes sculptures exhumées à Tago (Tchad), bien qu'elles puissent être rapprochées des trouvailles antérieures de J.-P. Lebeuf, constituent une découverte sensationnelle en révélant un aspect totalement inconnu jusque-là de l'art des Noirs. Appuyés sur les renseignements fournis par les voyageurs européens et par de rares manuscrits arabes, les travaux pour-

Fouilles de Tago : tête provenant de statuette en terre cuite.

Dès leur sortie du sol les objets ont été recensés. Représentation humaine en terre cuite provenant de Tago.

STATUE HUMAINE CONSTITUANT LE CENTRE DU SANCTUAIRE. — A GAUCHE : PETITE STATUETTE D'HOMME PORTANT UN MASQUE.

M. JEAN-PAUL LEBEUF AU MILIEU DE SA « RÉCOLTE » PROVENANT DE SES RECHERCHES AU TCHAD. — A GAUCHE : AU SANCTUAIRE DE TAGO, QUATRE BOULES DE TERRE CUITE DISPOSÉES SELON LES QUATRE « COTÉS » CARDINAUX.

suivis il y a quelques années à la recherche des vestiges des énigmatiques Sao, et sur lesquels France-Illustration *a donné d'intéressants documents le 27 avril 1946, avaient permis de se faire une première idée de cette civilisation disparue. Basées à leur tour sur ces données essentielles, les recherches de la campagne 1948 ont apporté des précisions nouvelles.*

LA difficulté principale pour fournir une conclusion à ces recherches provient de la confusion faite par les habitants actuels de la contrée — source principale d'information — entre les émigrants qui arrivèrent à différentes époques, aucune chronologie certaine ne pouvant de ce fait être établie, tout au moins pour le moment. Il est cependant prouvé que les Sao — terme qui signifie peut-être simplement *hommes* — s'installèrent par groupes successifs au sud du lac Tchad où on les trouve dès le x^e^ siècle et jusqu'à la fin du xvi^e^. La plupart d'entre eux se dispersèrent alors sous la poussée de peuples musulmans venus du Nord et auxquels certains s'allièrent cependant ; leurs descendants sont les actuels Kotoko.

La richesse de la région en établissements anciens attribués aux Sao est un autre obstacle ; des éléments nouveaux interviennent sans cesse, des horizons insoupçonnés s'ouvrent au cours des enquêtes, des pièces parfois déroutantes, sans rapport apparent avec les découvertes précédentes, sont mises au jour dans les nouveaux chantiers.

Nous avons pu dénombrer près de trois cents buttes abandonnées : ruines de villes, de villages et de lieux de culte. Les sondages et les fouilles effectués dans quatre-vingts de ces éminences, leur aspect et la nature des trouvailles qui y ont été faites permettent de les classer en trois catégories. La région du lac Fitri, à 300 kilomètres environ à l'est du lac Tchad, recèle les plus anciennes, ainsi qu'en témoignent la tradition orale, les manuscrits arabes et l'important outillage néolithique, haches polies et pointes de flèche que l'on y trouve ; elles marquent une étape de la migration d'un groupe de Sao, des Noirs semble-t-il, venus du Nord (vers le xii^e^ siècle) par Koufra, Faya, Mao, Moussoro et le Bahr el-Gazal tchadien.

Dans la partie méridionale de la plaine tchadienne des éminences peu étendues et peu élevées, à la surface usée recouverte de petits tessons de terre cuite où figurent peu d'objets en bon état, sont d'anciens lieux de culte où les chefs se rendent encore lors de leur intronisation pour faire les offrandes traditionnelles aux génies de la terre. Elles ont livré relativement peu de documents, tandis que les grandes buttes, entourées d'une muraille, sont de véritables mines archéologiques. Elles marquent d'anciennes agglomérations comparables aux grandes cités kotoko toujours florissantes comme Goulfeil et Logone-Birni.

Tago est de ce type. C'était, au moment où nous l'avons découverte, une grande surface couverte d'herbes folles, entourée d'un rideau d'arbres touffus. Sorti de l'ombre, on débouchait brusquement sur la butte par une brèche de la muraille d'enceinte en ruine, en plein éblouissement. Les premières recherches nous avaient permis de faire des constatations suffisantes pour qu'il soit décidé tacitement que nous y reviendrions rapidement pour entreprendre des fouilles systématiques.

Le temps d'assembler les manœuvres nécessaires, d'acheter un petit troupeau de moutons destinés à nous nourrir, de puiser l'eau claire qui nous éviterait de boire la boue des mares voisines, et nous nous installions dans un campement de paille improvisé à peu de distance de la butte.

Vingt-cinq points de fouille. Des tranchées profondes de 4 mètres. Tous les points susceptibles à première vue de livrer quelques pièces furent creusés, retournés, la terre tamisée. Rien ou peu de chose, des marmites, des vases, des poids de filet, quelques bracelets de bronze ; tous les objets découverts rappelaient les trouvailles précédentes. Nous devenions difficiles. Mais, nous ne savions pourquoi, nous hésitions encore à entreprendre des fouilles plus loin, dans une des autres buttes repérées, laissant là Tago.

Lassés, ahuris par la chaleur — il était plus de midi — nous nous apprêtions à plier le campement quand, en passant dans un endroit apparemment indifférent, dans un creux voisin de la muraille, un débris rose attira nos regards. Sur des indications, dénuées de conviction, nous l'avouons, un manœuvre dégagea le fragment, faisant apparaître d'autres objets. Malgré le soleil, la poussière, la soif, la fraîcheur relative de l'abri qui nous attendait

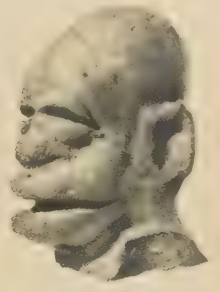

TÊTE DE BÉLIER PROVENANT D'UN VASE ET REPRÉSENTATION HUMAINE DE TERRE CUITE (TCHAD).

et le déjeuner que nous savions prêt, nous restions sur la butte. La première couche de terre enlevée, un véritable lit de masques humains apparut. Nous travaillâmes jusqu'à la nuit tombée.

L'endroit était d'une incroyable richesse. Les fouilles, poursuivies pendant près de deux semaines, ont mis à découvert un ancien sanctuaire. Au centre, deux statues humaines dressées sur un socle épais reposaient sur un fond d'urne du type des jarres funéraires empli de sable et autour desquelles étaient disposées quatre boules de terre cuite suivant les quatre « côtés » cardinaux, chacune d'elles étant marquée de signes particuliers.

A quelque distance, un gros galet rond entouré de masques de terre cuite de tous styles semblables à ceux des autres buttes, ex-voto que l'on venait déposer auprès de cette pierre chargée de vertus surnaturelles ; un plat à offrandes et de nombreux petits vases, des cornes d'animaux et des coquillages complétaient l'ensemble.

Alentour, des dizaines de statuettes de terre cuite. Hautes, en général, de 25 à 40 centimètres, les plus belles, faites d'une argile fine délicatement modelée, représentent des humains aux épaules carrées. Elles sont ornées de nombreux reliefs, colliers de grosses perles, pectoraux ciselés, bracelets entourant des bras tendus dans un geste inhabituel dans l'art de l'Afrique noire, des chevelures tressées en couronne, des coiffures compliquées et, au sommet de la tête, des orifices destinés à recevoir des plumes.

D'autres, moins intéressantes, tout au moins du point de vue esthétique, confirment la tradition des danseurs masqués qui chez les Sao prenaient part à des fêtes religieuses comparables à celles que l'on observe encore dans bien des populations africaines. Ce sont des représentations figuratives d'humains généralement porteurs de masques de bœufs et de béliers ; d'un aspect souvent très fruste, elles sont modelées grossièrement, massives et sans ornement.

A proximité de la surface, un grand nombre d'objets brisés avaient apparemment été jetés pêle-mêle, et les murs de terre, en s'écroulant, les avaient recouverts et protégés pendant des siècles. Les traces de coups qu'ils portent permettent d'affirmer que l'ensemble des trouvailles du sanctuaire est antérieur à la fin du xvi^e^ siècle, date connue de l'arrivée des musulmans dans la contrée, qui imposèrent leur foi aux peuples conquis ; et il apparaît aussi qu'elles ne sont peut-être pas antérieures au x^e^ siècle, époque la plus reculée à laquelle des Sao ont été signalés au sud du lac Tchad, à moins que des recherches postérieures n'éloignent encore cette date dans le temps.

Si, d'autre part, nombre de ces statuettes rappellent des découvertes faites vers le Proche-Orient, et si certaines d'entre elles sont d'une facture voisine de celle des bijoux de bronze ouvrés par des orfèvres dépositaires d'une lointaine tradition — nubienne peut-être — rien ne peut non plus être affirmé.

D'autres campagnes devront être entreprises, de nouvelles recherches systématiques organisées dans les buttes par des équipes nombreuses afin que soit percé le mystère qui enveloppe encore le passé de la plaine du Tchad.

MERVEILLES IGNORÉES

BUFFETS D'ORGUES

PAR JULES-R. SACHS

Il fut un temps où les œuvres d'un artiste ne devaient leur célébrité ni au soutien de la publicité écrite ni à l'insistance de la propagande orale. En ce temps-là, notamment du XV^e^ siècle au XVIII^e^ siècle, les provinces françaises possédaient jusque dans leurs plus petites villes d'innombrables artistes et artisans dont le patient labeur, fréquemment anonyme, ne visait qu'à orner de chefs-d'œuvre les merveilleuses demeures sacrées de cette époque, dite « primitive ».

C'est ce beau désintéressement qui inspira, par exemple, les obscurs menuisiers et sculpteurs auxquels est dû le buffet d'orgues de Notre-Dame-des-Marais, à La Ferté-Bernard, dans la Sarthe. En démontant le sommier, il y a un siècle, on ne trouva en effet que l'inscription suivante : *Priez Dieu por celui qui l'a faict* ; au lieu d'une signature, un acte de foi !

PETIT BUFFET D'EMBRUN, AUX FINES SCULPTURES, EN PARTIE DU XV^e^ SIÈCLE.

On rencontre la même modestie chez les plus grands artistes, tel Jean-Sébastien Bach, le génial *cantor*, dont le *Petit Livre d'orgue* comporte une dédicace *Au Tout-Puissant, pour l'honorer*, et qui à la fin de ses premières partitions écrivait toujours : *S. D. G. (Soli Dei Gloriæ)*.

Bien que l'emplacement de l'orgue ait différé suivant les époques et les régions, l'instrument, *que supporte la tribune* et *que le buffet contient*, surmonte généralement le portail au fond de la nef. De sorte que, accompagnant mélodieusement le déroulement des rites sacrés, les orgues ainsi que le somptueux cadre de leurs buffets ne provoquent souvent l'admiration des fidèles qu'au moment où ceux-ci quittent l'église. C'est dire toute la modestie de ces *huchiers* ou *fustiers d'orgues* qui travaillèrent obscurément pour la seule gloire de Dieu et l'embellissement de ses temples.

On connaît les grandes orgues de Paris, Strasbourg, Tours, Albi, Rodez, Saint-Bertrand-de-Cominges, Perpignan, Narbonne, etc., qui ont fait l'objet de nombreuses descriptions. Mais on ignore généralement l'existence jusque dans les moindres localités de la province française de buffets d'orgues qui pourraient être la fière parure des cathédrales les plus célèbres. La liste en serait longue. Nous nous bornerons à choisir, parce que très représentatifs de leur époque, et par ordre chronologique : Embrun, dans les Hautes-Alpes ; La Ferté-Bernard, dans la Sarthe ; Mitry-Mory, en Seine-et-Marne ; Villiers-le-Bel, en Seine-et-Oise ; Mondaye, dans le Calvados ; Josselin, dans le Morbihan, et Pamiers, en Ariège.

NOTRE-DAME D'EMBRUN

La tradition attribue à la dévotion de Louis XI le don de l'orgue érigé dans la cathédrale Notre-Dame d'Embrun, petite agglomération de 2.000 âmes. Malgré sa ladrerie le roi aurait même offert pour le buffet d'orgues des tuyaux en argent, que les troupes hérétiques de Lesdiguières auraient emportés en 1585, lors du pillage de la ville.

L'instrument devait remonter à 1463, mais fut l'objet de remaniements vers 1632, puis en 1751. Bien des points demeurent obscurs et ont provoqué des controverses qui durent encore quant aux deux orgues situées actuellement, l'un dans la chapelle Saint-François, l'autre suspendu en cul-de-lampe dans la nef — ce qui en constitue l'une des particularités remarquables. Il est vraisemblable qu'il y eut utilisation, pour le deuxième buffet, de certaines parties jugées à un moment donné trop anciennes par les artistes appelés à rénover le buffet de la nef. On retrouve en effet sur l'orgue de la chapelle les extrémités d'un fronton « accosté de deux pinacles » qui surmontaient le buffet primitif. Celui-ci comportait un grand panneau sculpté, dressé au-dessus du clavier. Il était orné des écus de France et de Dauphiné et des volets le fermaient qui, divisés en trois panneaux peints, représentaient la Vierge encadrée par Louis XI et son fils Charles VIII agenouillés.

NOTRE-DAME-DES-MARAIS, A LA FERTÉ-BERNARD

Le buffet d'orgues de Notre-Dame-des-Marais, à La Ferté-Bernard, est suspendu à la paroi de la nef. Son cul-de-lampe, exécuté entre la fête des Rois et Pâques de l'an 1501, est l'œuvre de Everard (ou Evrard) Baudot. Ce maître menuisier et sculpteur s'est probablement inspiré du splendide buffet gothique (1489) du Münster de Strasbourg — meuble fameux qui servit, au début du XVIII^e^ siècle, à loger l'orgue, chef-d'œuvre de Silbermann.

D'après le marché conclu le 17 janvier entre les procureurs de fabrique et Everard Baudot, le buffet de La Ferté devait être « d'œuvre magnifique, d'honnête et bon bois de forêt dont fournira ledit Baudot la menuiserie en forme de cul-de-lampe ». Il devait faire en sorte que « les orgues sonnent pour en jouer le jour de Pâques » (1).

Le buffet primitif, hors d'usage en 1534, époque où le vieux sommier fut vendu pour dix sous, fut remplacé d'après un « pourtraict en parchemin propre et convenable », établi par Sainctot-Chemin, « menuysier », pour faire « un fust nouvel » (2).

La partie la plus remarquable des orgues de La Ferté-Bernard est sans conteste la cuve heptagonale qui est accrochée à la première arcade gauche de la nef. On y accède par le curieux escalier de pierre qui monte à la tour. De cette cuve descend un élégant cul-de-lampe composé de sept rampes gothiques qui aboutissent à un nœud représentant un cep de vigne, avec ses grappes et ses feuilles. Un détail soulignera la hardiesse des artisans de l'époque : cette base des orgues se trouve à plus de 5 mètres du sol !

Les artistes qui composèrent ce buffet restèrent donc en harmonie avec l'œuvre de Baudot et firent de leur travail un des plus beaux morceaux de la sculpture sur bois du XVI^e^ siècle.

C'est ce qui fait s'exclamer M. Georges Servières dans son ouvrage si documenté *la Décoration artistique des buffets d'orgues* (3) : « Que l'on admire la souplesse et la richesse des rinceaux sculptés par Sainctot-Chemin, qui enserrent le pied des tuyaux, les enchâssent à leur sommet et forment sur les corniches des frontons de verdure et des buissons arborescents ! »

MITRY-MORY

Après La Ferté-Bernard et ses 5.000 habitants, la petite localité de Mitry-Mory, en Seine-et-Marne, avec 2.000 âmes, possède de grandes orgues que la légende attribue à la munificence du cardinal de Richelieu. Mais ce n'est qu'une légende et ce chef-d'œuvre d'ébénisterie, dû à Germain Pilon, « maître menuisier du roi », fut payé des seuls deniers de la fabrique. On sait que Germain Pilon est également l'auteur de la chaire de Saint-Etienne-du-Mont et du splendide buffet de l'orgue des Invalides.

Commencé en 1641, achevé dix ans plus tard, le buffet, en deux corps à trois tourelles chacun, soutient la comparaison avec celui de Saint-Etienne-du-Mont aussi bien pour la beauté des sculptures que pour l'harmonie des

(1) Anciennes archives de la fabrique citées par Louis Calendini dans sa notice parue en 1936 à La Ferté-Bernard.

(2) Archives de la Sarthe citées par Louis Calendini.

(3) Paris et Bruxelles, chez G. Van Oest, 1928.

Somptueux buffet d'orgues de la cathédrale de Pamiers (Ariège).

proportions. M. Félix Raugel, qui fut maître de chapelle à Saint-Eustache et dont l'érudition fait autorité, attire l'attention sur « la disposition particulièrement heureuse du petit buffet du *positif* (1), avec ses deux tourelles latérales de sept tuyaux et sa haute tourelle centrale, surmontée d'un cartouche orné d'enroulements majestueux ». Il signale encore les quatre anges musiciens dont deux se tiennent debout de chaque côté de la tourelle centrale du positif et les deux autres, plus grands, sont assis dans une pose gracieuse sur de grandes consoles renversées.

Un petit détail terre à terre montrera une fois de plus qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil. Dans les comptes de fabrique on trouve une note, datée de juillet 1644, par laquelle Jehan Berson, marguillier en charge, fait remarquer que « à cause des marchés des orgues et buffet... il a vaqué plus de cent journées de cheval et à ses dépens ». Il requiert donc « lui être alloué la somme de 600 livres tournois eu égard *à la grande cherté des vivres* » !

L'ÉGLISE DE VILLIERS-LE-BEL

L'église de Villiers-le-Bel garde les marques très apparentes des cinq siècles qui vont du XII[e] au XVI[e]. Derrière le maître-autel, qui date de 1635, et en

(1) C'est au XVI[e] siècle que la structure de l'orgue fut modifiée par l'invention du *positif*. Jusque-là ce terme s'appliquait à un instrument de faibles dimensions qui, après avoir été portatif, avait grandi au point de pouvoir reposer sur le sol, ou tout au moins sur une table. Le positif, petit buffet réduit habituellement suspendu en avant de la tribune, servit désormais de masque à la fenêtre où le clavier était habituellement encastré, ainsi qu'à l'organiste. (D'après G. Servières, ouvrage cité.)

Buffet de Melchior Verly (1741) a l'abbatiale de Mondaye (Calvados). — Le buffet de Mitry-Mory, chef-d'œuvre de G. Pilon.

dehors du mur d'enceinte est construite une petite pièce dont la voûte, visiblement du XVI[e] siècle, porte en pendentif les armes des Montmorency. Les orgues et leur buffet sont de 1664. Une inscription peinte sous le buffet du positif nous apprend que « cet orgue a été donné par le sieur Didier Rahault, en son vivant marchant ».

La tourelle centrale est dominée par un grand et bel ange à la trompette. Comme les buffets de l'époque, celui-ci repose sur une assise centrale en avant de laquelle sont installés les claviers ; deux gracieux enroulements supportent les tourelles latérales.

NOTRE-DAME-DU-RONCIER, A JOSSELIN

La basilique Notre-Dame-du-Roncier, à Josselin, dans le Morbihan, dont les premières assises datent du XII[e] siècle, a succédé à l'ancienne chapelle, élevée sur l'emplacement où la légende veut qu'une ronce toujours verte ait désigné l'endroit recélant, enfouie, une statue en bois de la Vierge. Elle conserve les débris d'une effigie miraculeuse, brûlée pendant la Révolution, et qui est l'objet chaque année, le mardi de la Pentecôte, d'un étrange pèlerinage : on y amène ce jour-là les « aboyeuses », femmes atteintes d'un mal nerveux, que guérit le contact des reliques.

Les grandes orgues de la basilique et leur buffet sont remarquables. A l'intérieur de ce beau meuble, qui provient de l'abbaye de Paimpont, on a trouvé une note indiquant que « Le Helloco m'a fait l'an 1674 ». Ses lignes harmonieuses et ses fines sculptures, son positif orné de tuyaux cannelés et encastré dans le grand buffet en font un ensemble digne de l'église historique de Josselin, dont il est l'un des splendides ornements.

MONDAYE

L'ordre de chanoines réguliers fondé à Prémontré, dans l'Aisne, par saint Norbert au début du XII[e] siècle possède à Mondaye, dans le Calvados, un orgue dont le buffet, dessiné par le fameux Jean Restout, fut exécuté en un an — 1740-1741 — par Melchior Verly, « flamand de nation ». Il se compose de deux meubles, le grand orgue et le positif.

Le premier a une forme caractéristique, en encorbellement, disposition très gracieuse mais témoignant de la pauvreté de l'abbaye, qui dut renoncer à avoir un jeu de 16 pieds ouvert en façade, à cause des frais excessifs qu'il eût entraînés. Les cinq tourelles comportent à leur partie supérieure une

Le buffet de la basilique de Josselin porte le millésime 1677.

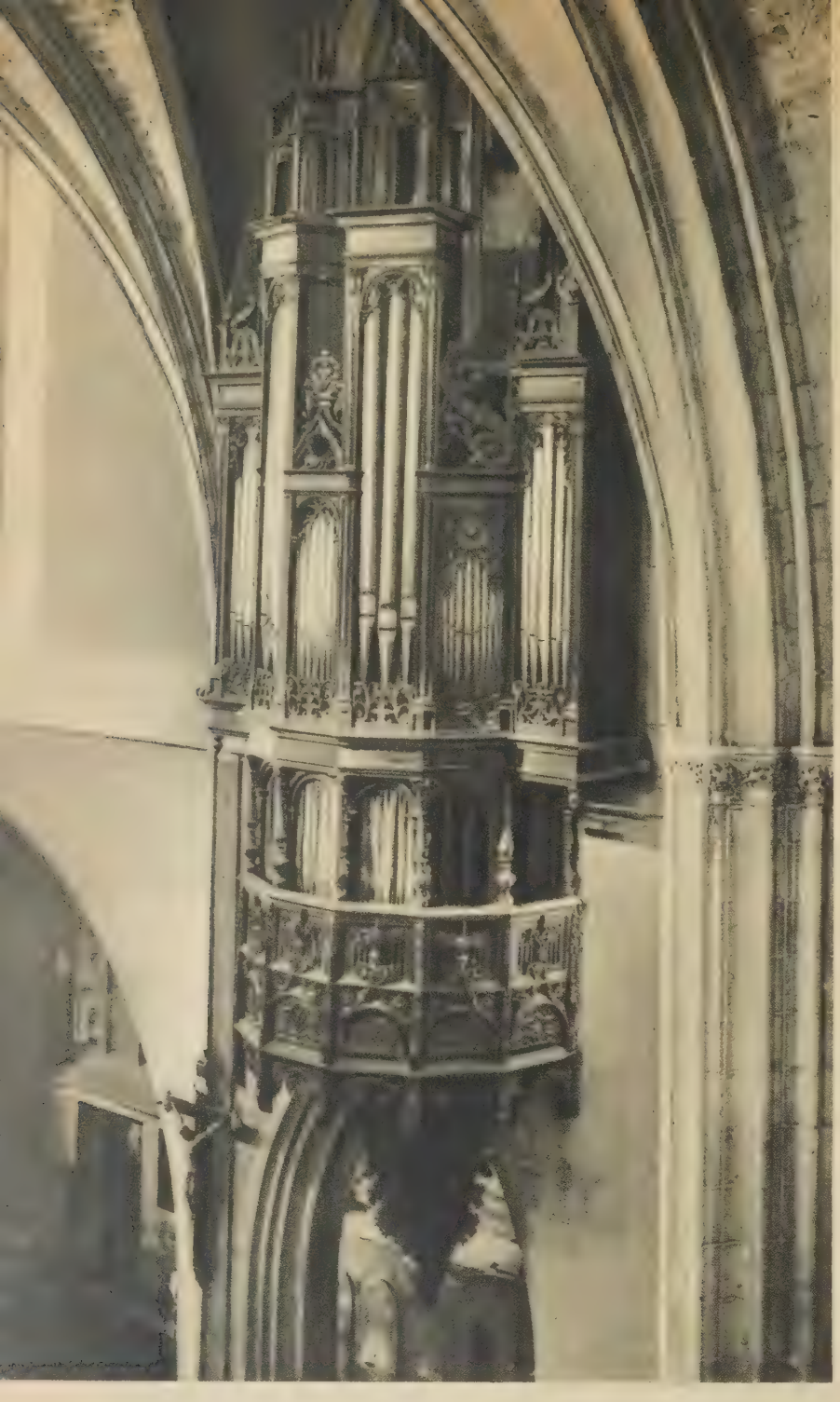

CI-DESSUS : BUFFET D'ORGUES DU XVI[e] SIÈCLE SUSPENDU EN CUL-DE-LAMPE A LA PAROI DE LA NEF DE NOTRE-DAME-DES-MARAIS, A LA FERTÉ-BERNARD. — CI-CONTRE : LE PUISSANT BUFFET MODERNE DE LA CATHÉDRALE DE GAP, ÉDIFIÉ APRÈS QUATRE ANS D'EFFORTS ET MALGRÉ L'OCCUPATION.

guirlande de chêne finement sculptée. Sur les deux tourelles intermédiaires un vase déborde de fleurs. Sur les trois autres tourelles, c'est un véritable orchestre : à gauche, deux angelots jouent l'un du triangle, l'autre d'une petite harpe. Au milieu un autre ange, debout, joue du serpent. A droite sont la trompette et le tambourin. Sur le positif se tient l'ange maître de chœur : la partition à la main, il bat solennellement la mesure.

Le positif compte trois tourelles beaucoup moins hautes. Une guirlande analogue à celle du grand orgue surmonte les tuyaux. Mais, au lieu des « ornements en miroir », nous voyons ici un cul-de-lampe entièrement fouillé.

Par tous ses détails le buffet d'orgues de l'abbatiale de Mondaye a donc pleinement justifié le choix du Père Reusse, qui, voué par état à la louange divine, cherchait en tout la splendeur du culte de Dieu (1).

PAMIERS

Nous sommes ici au pied des Pyrénées, dans ce petit département de l'Ariège, si beau mais si peu connu, et dont Pamiers, avec ses 10.000 habitants, est une des sous-préfectures. La cathédrale Saint-Antonin, de style gothique toulousain, élève sa tour octogonale du XIV[e] siècle, en brique, au-dessus d'un massif carré, à créneaux et mâchicoulis, qui enveloppe un porche dont la porte romane date de la fin du XIII[e] siècle.

Son grand orgue, qui provient de l'antique abbaye bénédictine de la Daurade, à Toulouse, fut transporté à Pamiers en 1765. Pour le recevoir fut construite une tribune en bois à voussures, ornée de guirlandes.

Le positif donne l'impression saisissante d'être soutenu par des atlantes, alors que les cariatides supportent habituellement les tourelles extrêmes du grand buffet.

(1) D'après le R. P. François Petit. (*L'Orgue de l'église abbatiale de Mondaye*, 1935.)

L'instrument et son meuble constituent un ensemble d'allure fastueuse et noble ; ils justifient la passion que leur a vouée l'excellent organiste Marcel Dardigna, dont le talent n'a d'égal que la modestie.

Après cette évocation de merveilles qui appartiennent au passé nous en arrivons au beau buffet moderne de la cathédrale de Gap, dans les Hautes-Alpes. Ce meuble important se signale par la sobre puissance de ses lignes et par son histoire, qui a coïncidé avec celle de la résistance et de la clandestinité.

GAP

C'était en 1942. Dans la pittoresque cité de Foix je m'étais lié d'amitié avec un voisin de table que sa profession avait appelé à la réfection des orgues de l'église Saint-Volusien. Organier réputé de père en fils, Paul-Marie Kœnig portait un nom que la glorieuse affaire de Bir-Hakeim devait rendre illustre, mais qui se révélait alors particulièrement dangereux. Déjà, quelque temps auparavant, une visite indiscrète au domicile parisien du facteur d'orgues avait donné l'alerte. Furieux de l'échec retentissant subi en Afrique, l'occupant voulait se venger et multipliait l'activité de sa Gestapo ; quand je fis sa connaissance P.-M. Kœnig venait juste de passer entre les mailles du filet et arrivait de Bretagne, où il avait eu chaud. Puis ce fut le débarquement en Afrique du Nord, l'invasion de la zone libre, et mon ami disparut.

En réalité il faisait d'une pierre deux coups. Depuis plusieurs mois il avait entrepris les premiers travaux de mise en place d'un grand orgue qui lui avait été commandé pour la cathédrale de Gap. Mais, dans ses ateliers parisiens, les difficultés s'accumulaient. Alors, comme les sommiers de l'orgue étaient arrivés à Gap, la tribune de la cathédrale devint l'annexe des ateliers de Paris. L'organier n'avait plus d'ouvrières, mais sa vaillante épouse s'installa devant une multitude de soupapes qu'elle monta elle-même, jour après jour, patiemment. Avant l'achèvement des sommiers, et selon la coutume séculaire des facteurs d'orgues, des parchemins y furent enfermés qui disaient : « J'ai été construit en l'an de guerre 1943, par P.-M. Kœnig, facteur d'orgues à Paris, Marcel Hureau, contremaître, pour la cathédrale de Gap. »

Puis, ayant renvoyé ses deux derniers aides, P.-M. Kœnig décida de s'enfermer tout à fait dans la cathédrale et d'y vivre tant bien que mal. Le bruit fut répandu qu'il était parti, l'ennemi le crut, mais l'organier n'en cessa pas pour autant de travailler silencieusement derrière son instrument en se bornant à prendre l'air sur les toits pendant les nuits sans lune.

L'alerte passée, la libération survenue, il restait à achever l'orgue. Celui-ci fut inauguré un soir de mai 1946. On put alors admirer, outre l'instrument, l'ensemble du buffet et de la balustrade, en beau noyer du pays, œuvre de M. Donadieu, ébéniste à Gap, ainsi que les sculptures, notamment le gracieux motif des deux anges soutenant la tribune et qui ont pour auteur M. Dermigny.

Ce sont les seules orgues d'une telle importance qui aient pu être construites en France pendant la guerre et malgré les privations, les voies ferrées bombardées et la Gestapo. Pour aboutir à cette réussite il a fallu la conjonction tenace et le talent de M. Colas, architecte en chef des Monuments historiques, et de l'organier P.-M. Kœnig, qui a remporté là, lui aussi, une belle victoire.

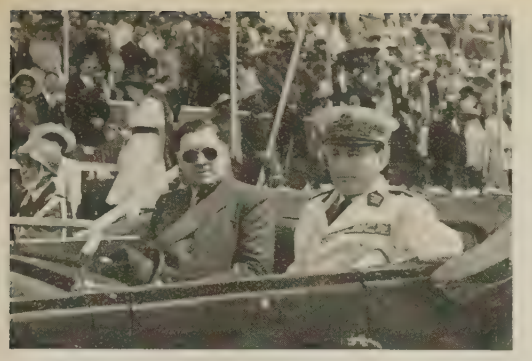

M. Paul Coste-Floret et M. de Chevigné.

Présentation du drapeau près du monument.

Défilé des troupes durant la cérémonie.

Ministre et officiels gagnent la tribune.

Le ministre de la France d'outre-mer fleurit le monument Gallieni a Tananarive.

M. PAUL COSTE-FLORET CÉLÈBRE A MADAGASCAR LE CENTENAIRE DE GALLIENI

Il y a cent ans, dans le village de Saint-Béat, caché au fond d'un défilé des Pyrénées centrales, naissait Joseph-Simon Gallieni, futur maréchal de France.

Son nom aujourd'hui évoque surtout 1914 et Paris — dont il était nommé gouverneur lors de la ruée allemande — échappant à l'invasion grâce à l'intervention sur l'aile droite allemande, prélude à la bataille de la Marne, de l'armée qu'il avait organisée et fait transporter jusqu'à l'Ourcq en « taxis ».

Cette participation au coup d'arrêt qui stoppa l'envahisseur fut certes un beau titre de gloire, mais qui ne doit pas faire oublier l'immense tribut apporté par Gallieni à l'œuvre colonisatrice de la France au cours des trente dernières années du XIX[e] siècle.

Au Sénégal d'abord, puis au Soudan, où il construisait à la France un véritable empire, ensuite au Tonkin ce chef faisait admirablement son métier de soldat, mais doublait toujours l'action militaire d'une action pacificatrice, humaine et organisatrice.

De retour en France en 1895, Gallieni allait repartir pour accomplir à Madagascar la plus belle étape peut-être de sa carrière coloniale. Depuis l'année 1885, qui avait vu l'île de Madagascar placée sous protectorat français, de multiples incidents avaient opposé nos représentants à la reine Ranavalo, dont l'autorité officielle sur la totalité du territoire n'avait jamais été qu'un vain mot. Les opérations militaires engagées en 1895 durèrent dix mois. Mais, malgré la signature d'un traité, le « protectorat » était encore en révolte ouverte. Vols, pillages, meurtres de colons demeuraient fréquents et impunis. Le 6 août 1896 une loi déclarait Madagascar « colonie française ». Quatre jours après, Gallieni, qui venait d'être nommé général et avait obtenu « carte blanche », s'embarquait à Marseille avec un petit état-major et un bataillon de la Légion, seule force nécessaire, selon lui, pour rétablir l'ordre rapidement.

Le 7 septembre 1896 Gallieni débarquait à Tamatave et décidait d'assainir immédiatement la situation. Centralisant pouvoirs militaires et civils entre ses mains, ordonnant d'exécuter les ministres malgaches coupables de fomenter la révolution et finalement signifiant à la reine Ranavalo qu'elle n'avait plus qu'à partir en exil pour La Réunion, le général Gallieni faisait place nette pour l'œuvre gigantesque qu'il allait poursuivre pendant neuf années. Jumelant l'action politique et l'action militaire, aidé par Lyautey qui l'avait rejoint, il pacifiait progressivement le territoire, réorganisait la justice, l'enseignement et l'agriculture, construisait des hôpitaux, des chemins de fer, ouvrait des ports. Madagascar pouvait enfin respirer, puis vivre. Comme l'a écrit Gabriel Hanotaux, Gallieni avait reçu une « forêt insurgée », il rendait une « colonie tranquille et prospère ». La carrière coloniale de Gallieni était terminée. Mais ce grand soldat, on le sait, devait encore attacher son nom à côté de celui de Joffre à la victoire de la Marne.

A l'occasion du centenaire de sa naissance de grandes cérémonies se sont déroulées à Tananarive, où une statue a été érigée à la mémoire de celui que l'on considère comme le plus grand des pionniers de la France à Madagascar.

Bouclant le périple de ses inspections à travers les territoires de l'Union française, M. Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, arrivé en avion le 28 avril, après une escale à Djibouti, devait dresser, devant le monument, un tableau de la mission colonisatrice de Gallieni, « qui, dit-il, fut un chef et le prouva en sachant prendre ses responsabilités, faisant toujours ce que sa conscience et le contact avec les réalités lui dictaient.

» Si Gallieni eût vécu de nos jours, ajouta le ministre, c'est avec la même lucidité, la même énergie qu'il eût, sans doute, tracé les voies de l'évolution qui doit conduire à une saine et réaliste création de l'Union française. Cette Union française s'édifie en ce moment grâce à l'idéal commun, à la bonne volonté, aux moyens innombrables, moraux, intellectuels et matériels des peuples qui la composent ; nous mènerons l'œuvre à bonne fin et nous ne permettrons à personne de la mettre en danger. »

Le ministre en se rendant à Madagascar s'était donné pour tâche d'étudier sur place les moyens de réaliser le grand effort économique décidé par la mise en valeur de l'île. La pacification terminée, la rébellion de mars 1947 n'étant plus qu'un mauvais souvenir, l'amélioration des conditions de vie de la population indigène doit être facilitée, en effet, par le développement des productions et par l'exploitation rationnelle des richesses de notre territoire de l'océan Indien.

« Cet effort, a-t-il déclaré, la France le fait volontiers, car elle sait qu'une grande œuvre n'est jamais statique, qu'elle doit toujours aller de l'avant, comme le pensait Gallieni, vers des conceptions plus humaines, plus justes et plus sociales. »

La joie efface sur le visage des joueurs du Racing la trace des durs efforts qu'ils ont faits pour remporter la coupe si enviée.

LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Au stade de Colombes, devant une assistance record de près de 62.000 spectateurs, le Racing a battu Lille par 5 buts à 2, après avoir mené par 5 buts à 0 à la soixantième minute du match. C'est dire combien fut nette la supériorité des joueurs parisiens sur leurs adversaires, qu'ils prirent constamment de vitesse et qu'ils déroutèrent par leurs attaques intelligemment et rapidement exécutées. Chez les Parisiens les joueurs qui se mirent le plus en évidence furent : Tessier, Quenolle, Gabet, Moreel, Salva et Lamy, sans que leurs camarades aient, d'ailleurs, démérité, tandis que chez les Lillois, seuls Lechantre et Strappe furent à la hauteur de leur réputation.

Vignal, le goal du Racing, eut a faire face a de dures attaques.

Witkowski, le goal lillois, ne fit pas preuve de son brio habituel.

NEUROLOGUES, ANATOMISTES ET ENQUÊTEURS AUX ASSISES DE RIOM

Le procès de Simone Wadier pose le grand problème de l'humanité de la justice et de l' « éminente dignité de la personne humaine ».

Que cette jeune femme de trente ans, issue d'une des plus bourgeoises familles normandes, élevée dans les disciplines religieuses les plus sévères, titulaire de plusieurs diplômes de licences, ait un soir de printemps cédé à Louis David, quadragénaire malade et mari trompé... ce n'est que l'aventure éternelle d'Eve. Mais l'idylle tourne au drame parce que son amant meurt dans ses bras. La police, égarée par la conclusion hâtive d'un médecin qui diagnostique un crime, lui fait subir pendant plus de trois jours un interrogatoire impitoyable.

Le rapport du commissaire Vergne souligne ce manque de pitié dans cette formule : « pressée de questions, sans arrêt pendant vingt-quatre heures, par le juge d'instruction et nous-mêmes ».

Heure après heure, sans manger, sans dormir, Simone doit répondre aux policiers qui se relaient auprès d'elle et au juge d'instruction qui veut lui arracher le secret de la mort de son amant. Elle ne peut conter que ce qu'elle a vu et elle narre une scène d'agonie qui dépeint toutes les phases d'une mort par attaque d'apoplexie provoquée par un désir brutal. David est épileptique et l'autopsie fait découvrir dans son cerveau un caillot ancien ou récent qui peut avoir provoqué l'hémorragie mortelle.

Le médecin légiste s'entête dans ses conclusions, et magistrats et policiers s'obstinent dans la recherche des aveux. Après un jour et une nuit de ce que Me Martinaud-Deplat a appelé « la torture par le temps » Simone Wadier s'effondre et avoue tout ce qu'on lui suggère depuis le début de son interrogatoire. Elle avoue même des horreurs qu'une expertise immédiate sur son corps démontre qu'elle n'a pas subies.

Imperturbable, un procureur et un juge envoient en prison cette femme que, par un geste de pitié tardif, le juge a empêchée de signer ses aveux.

Le public s'émeut parce que c'est une femme et parce que c'est une innocente. La scène est pourtant devenue classique, et l'interrogatoire tragique du tailleur Almazian (accusé d'avoir tué son rival), mis tout nu devant ses tortionnaires, n'est qu'un maillon vieux de quinze ans dans une chaîne où Simone Wadier pourrait bien n'être qu'un autre maillon.

De quel droit un être humain soupçonné d'un crime est-il privé du droit d'avoir un défenseur et des garanties prévus par le code ?

Du droit de l'enquêteur — policier ou magistrat — qui recueille son « témoignage » sous la foi du serment, car la lacune législative veut que le témoin soit moins protégé dans l'instruction criminelle que l'inculpé.

Qu'un juge ait la résistance physique de tenir plusieurs jours dans son cabinet un témoin dont il poursuit sans relâche l'interrogatoire, rien en effet ne le lui interdit.

S'il est fatigué, il se fait relayer par la police, qui en profite pour ajouter au supplice de la question quelques brutalités physiques.

Tout cela est proprement intolérable. Si le législateur ne s'en émeut pas, c'est qu'il n'y a plus de législateur.

Si la justice ne réprime pas pareil scandale, c'est qu'il n'y a pas de justice.

Si ces procédés soulèvent l'indignation, le problème médico-légal se pose angoissant.

La bataille des experts devant les tribunaux n'est pas une innovation. Mais l'exceptionnel dans ce procès était la question implicite posée aux magistrats et aux jurés de Riom : alors que les aveux de l'accusée avaient été enregistrés, le crime existait-il ? ou bien David était-il mort de mort naturelle ?

Deux thèses s'affrontaient, mais aussi deux écoles. D'un côté les anatomistes, les médecins légistes, qui travaillent sur le cadavre et dont les « constatations » sont fondées sur des données trop absolues. D'un autre côté les neurologues, dont la science est en plein progrès et qui, eux, travaillent sur de la matière vivante, ouvrant le crâne du malade, découvrant le cerveau palpitant qu'il faut guérir dans la minute qui suit si l'on veut arracher le patient à la mort, les neurologues enfin qui constatent sous leurs yeux des phénomènes cérébraux, phénomènes qui disparaissent dès que l'opération a réussi... ou dès que la mort intervient, la chirurgie ayant été impuissante devant le mal.

— David, disaient les premiers médecins, est mort d'une striction du cou, le sillon apparent en fait foi comme les lésions internes dans la région de la carotide. Toutes les autres constatations, caillot et liquide rosé trouvés dans le cerveau, sont d'ordre secondaire et n'ont pu entraîner la mort.

— Vous avez, répliquaient les neurologues, inversé de bonne foi les facteurs en prenant l'effet pour la cause. Les constatations furent faites par vous au moment de l'autopsie sur un cadavre dont la mort remontait à soixante-dix heures. Or nous savons, nous qui assistons quotidiennement à des opérations neurologiques, que l'on voit sur le vivant des processus localement réversifs tels qu'œdèmes fugitifs capables de déclencher des troubles généraux irréversibles mortels.

Le récit des derniers moments de David, dont Simone Wadier fit une description détaillée, détermina le diagnostic des neurologues. L'attitude du malade, ses mouvements désordonnés, ses râles coupés de brusques éclairs de lucidité, ses vomissements, son coma...

— David eut une crise d'épilepsie qui provoqua une hémorragie cérébrale mortelle.

Et les neurologues, pour expliquer le sillon, de préciser qu'un épileptique en crise peut avoir un cou augmentant de trois à six centimètres. Ce sillon aurait-il donc pour origine le col de chemise, le fameux étrangleur invisible dont parlent tous les vieux manuels de médecine traitant des cas d'épilepsie ?

Ou doit-on évoquer des phénomènes *post mortem* dus à un début de putréfaction ? Ce qui est sûr, c'est que ce sillon passe au second plan du tableau clinique et devient un épiphénomène capable de dérouter l'anatomiste qui se borne à sa science.

Ce sont toutes les bases de la médecine légale qui sont ébranlées. Mais l'homme qui travaille sur le cadavre reconnaîtra-t-il jamais la supériorité de son confrère travaillant sur le vif ? Ces problèmes sont de taille : c'est la liberté de chacun qui est en jeu.

M. H.

Photographies Intercontinentale.

LES EXPERTS : DE GAUCHE A DROITE, LE DOCTEUR PATURET, MÉDECIN LÉGISTE ; LE DOCTEUR LAIGNEL-LAVASTINE ET LE DOCTEUR CARBILLET, NEUROLOGUES.

Le prince Louis II de Monaco en uniforme de général de division de l'armée française.

MONACO EN DEUIL

La population monégasque est en deuil de son souverain le prince Louis II, décédé le 9 mai, à soixante-dix-huit ans, après une longue et douloureuse maladie, dont les obsèques ont été célébrées le 17 mai en la cathédrale de Monaco. Comprenant la gravité de son état, le prince s'était dessaisi de ses pouvoirs, quelques jours avant sa fin, en faveur de son petit-fils le prince Rainier.

Issu d'une des plus anciennes familles régnantes, les Grimaldi, fils du prince Albert Ier et de lady Douglas Hamilton, le prince Louis, duc de Valentinois, marquis des Baux, comte de Carladès, baron du Buis, seigneur de Saint-Rémy, portait également les titres de sire de Matignon, comte de Thorigni, baron de Saint-Lô, baron de Hambye et de la Luthumière, ainsi que ceux de duc de Mazarin, duc de Mayenne, prince de Château-Porcien, comte de Ferette, duc de Belfort, de Thann et de Rosemont, baron d'Altkirch, etc., apportés à la maison des Grimaldi au XVIIIe siècle par la duchesse d'Aumont-Mazarin, descendante d'Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Enfin, par sa mère, le prince descendait d'illustres maisons d'Europe, celles de Bade, des Douglas, des Hamilton et des Beauharnais.

Ancien élève de Saint-Cyr et de l'Ecole de Saumur, affecté comme sous-lieutenant au 1er étranger, puis au 2e chasseurs d'Afrique, il fit carrière pour la France dans le Sud-Oranais, puis quitta l'armée en 1899 avec les galons de capitaine, la Légion d'honneur et la médaille coloniale, pour se préparer à son futur rôle de souverain. En août 1914, le prince héréditaire, remettant son épée au service de la France, entra comme officier de liaison à l'état-major de l'armée Franchet-d'Espèrey. Sa magnifique conduite à Berry-au-Bac, à Craonne, au Chemin-des-Dames, etc., lui avait d'ailleurs valu de nombreuses citations. Colonel en 1921, grand officier puis grand-croix de la Légion d'honneur, le prince dut abandonner l'armée en juin 1922 pour prendre la succession de son père le prince Albert. Reconnaissant ses services, le gouvernement français le nomma général de division et, en 1929, lui décerna la Médaille militaire, récompense suprême des officiers généraux. Au cours de son règne, et à l'exemple de son père, il encouragea, entouré de l'affection de tous les Monégasques, maintes activités littéraires et artistiques. Enfin, durant l'occupation, l'aide qu'il apporta aux victimes des événements lui valut la Médaille commémorative française avec l'agrafe « Libération ».

Le prince Louis, qui voilà trois ans s'était remarié avec Mme Ghislaine Dommanget, avait une fille d'un premier lit, la princesse Charlotte, qui de son mariage avec le comte de Polignac eut deux enfants : la princesse Antoinette et le prince Rainier, né en 1923, lequel, succédant à son grand-père, règnera sous le nom de Rainier III. Capitaine de l'armée française, croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, le prince Rainier a fait ses études en Angleterre, en Suisse et en France.

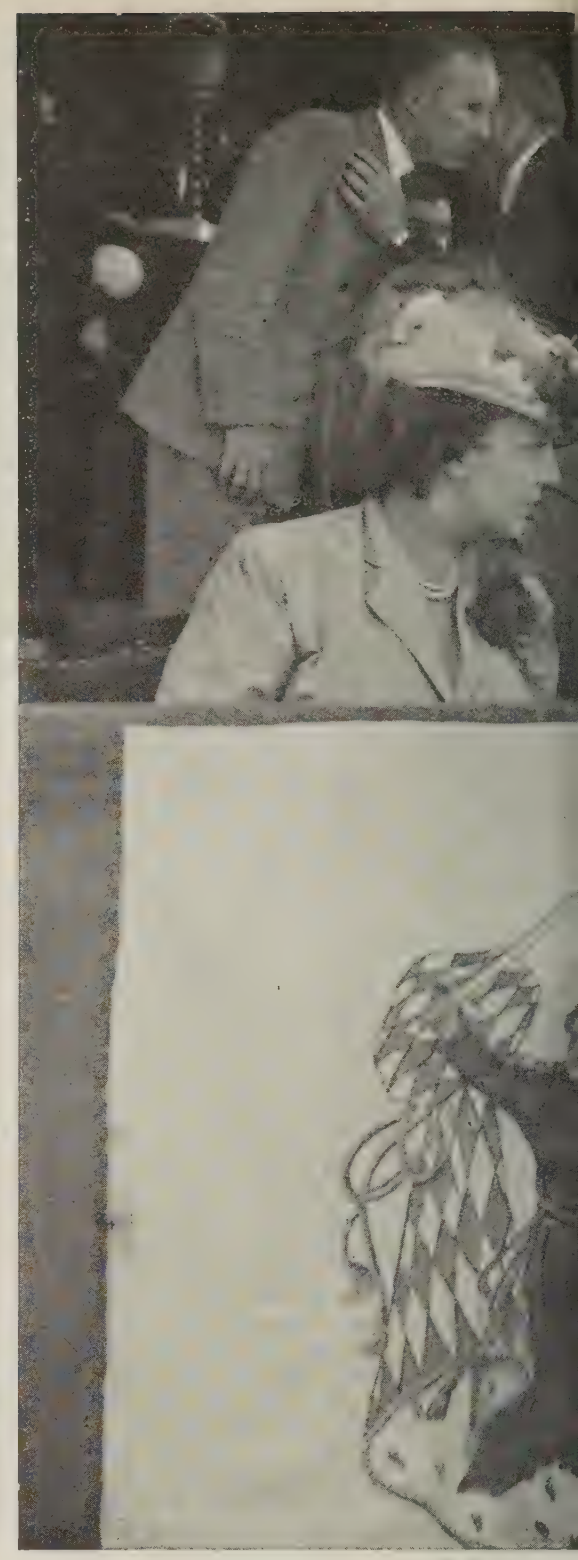

La princesse Ghislaine et le prince Rainier d
S. A. S. le prince Rainier a une exposition. — LL

DÉCORÉE AUX ARMES DE GRIMALDI. — CI-DESSOUS :
E RAINIER ET LA PRINCESSE ANTOINETTE, SA SŒUR.

L'UNION LATINE

QUATRE ans après la fin d'une guerre qui a causé tant de ruines matérielles et morales, le monde recherche toujours son équilibre. En Chine les hostilités continuent entre les armées nationalistes et les forces communistes de Mao Tse Tung, dont l'avance n'est pas sans jeter le trouble dans l'Extrême-Orient tout entier. En Europe, la situation reste tendue, malgré l'apaisement passager apporté par la levée du blocus de Berlin et l'annonce d'une prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères des U. S. A., de la France, de la Grande-Bretagne et de l'U. R. S. S. Pourtant de louables efforts sont faits pour arriver à l'établissement d'une paix durable. L'un des plus récents a abouti à la création de l'Union latine.

Union latine : deux mots vieux comme notre monde. Deux mots qui feront désormais lever l'espérance chez ceux qui doutent de la paix future.

En septembre 1946, pendant la Conférence de Paris, M. Neves de Fontoura, ancien ministre des Affaires étrangères du Brésil, faisait part aux journalistes de son désir de voir s'instaurer un front latin qui se proposerait pour but de défendre, au sein des conférences internationales, les aspirations et les intérêts communs des peuples de la latinité.

« Si l'on considère en effet, disait-il, que le monde latin peut représenter dans les assemblées mondiales la masse des votes la plus importante pour exprimer l'opinion et la volonté d'une communauté, on comprend le rôle considérable qu'il peut être amené à jouer dans l'organisation des Nations Unies pour sauvegarder les principes démocratiques et contribuer à l'établissement d'une paix durable entre tous les peuples. »

L'idée était née.

Cette idée demandait un réalisateur. Elle le trouva dans la personne de M. Pierre Cabanes, qui apportait à la future Union latine les connaissances d'un historien, la sagacité d'un diplomate, la foi d'un homme de bonne volonté.

L'idée de l'Union latine ressortissait de la logique.

Que des peuples possédant des affinités venues d'une civilisation commune désirent resserrer les liens qui les attachent les uns aux autres, voilà qui ne se discute pas pour les quatre nations européennes et les vingt nations américaines qui sont de tradition latine. Mais encore fallait-il prouver que la France, principal foyer de culture latine depuis le moyen âge, était destinée à prendre la tête de ce mouvement. C'est ce point de vue que M. Pierre Cabanes réussit à mettre en évidence en déterminant du même coup la constitution de l'Union latine.

Le 14 juin 1948 le gouvernement français autorisait par un arrêté la fondation de l'Union latine, dont les buts sont exposés dans l'article 2 des statuts :

« Faciliter une plus grande compréhension des problèmes communs aux nations latines ;

» Assurer le développement des relations culturelles et des échanges intellectuels entre ces nations ;

» Favoriser l'établissement d'une plus grande justice sociale et d'un plus grand bien-être des peuples latins ;

» Développer des relations et des contacts de tous ordres entre les individualités et les collectivités de l'Union latine par un travail en commun en conformité avec l'esprit et les buts de la Charte des Nations unies... »

M. Abelardo Saenz, ministre plénipotentiaire de l'Uruguay en France, M. Juan Carlos Chevalier, conseiller à l'ambassade d'Argentine en France, et M. Jayme de Barros, consul du Brésil à Paris, sont les secrétaires généraux de l'Union latine, dont M. Jorge Barrica, ministre plénipotentiaire, conseiller à l'ambassade du Chili en France, et le prince Jean de Broglie sont les conseillers.

Une « Quinzaine de France » sera célébrée en Amérique centrale du 1er au 15 juillet pour les pays de l'hémisphère sud, du 1er au 15 décembre pour les pays de l'hémisphère nord et de l'Amérique centrale. Quinze jours d'amitié, de prestige et de goût français. La langue, la musique, les arts, la technique, les produits français seront à l'honneur dans les grandes villes latino-américaines. Des expositions seront organisées avec l'aide des centres nationaux de l'Union latine. Des conférences, des manifestations théâtrales, artistiques et musicales seront pour nos amis latins autant de vivants messages de la France.

UNE RÉUNION DU CONSEIL INTERNATIONAL : DE GAUCHE A DROITE, MM. JAYMES DE BARROS (BRÉSIL), ABELARDO SAENZ (URUGUAY), PIERRE CABANES (FRANCE), VASQUEZ FRASSERRA (MEXIQUE) ET LE PRINCE JEAN DE BROGLIE (FRANCE).

Trois films de court métrage sont actuellement en cours de réalisation pour cette quinzaine de propagande sur trois thèmes indiscutablement français : la couture, les parfums, le champagne.

A titre de réciprocité l'Union latine organisera à Paris, à Rome, à Madrid, à Lisbonne des Semaines et des Quinzaines consacrées à la connaissance des pays de l'Amérique latine et à la mise en valeur des biens spirituels, économiques et sociaux qui lient les peuples d'Europe et d'Amérique.

Mme Dominique Martin, critique d'art et journaliste connue, secrétaire générale du Centre culturel de l'Union latine, réalise chaque semaine des disques de l'actualité française qui partent de Paris pour là-bas, où ils font vraiment entendre « la voix de la France ».

Grâce à l'Union l'envoi des livres en Amérique du Sud va être intensifié. Une campagne est menée auprès de certains éditeurs français pour que des contrats soient conclus avec des éditeurs latino-américains afin de faire imprimer directement les livres dans les pays intéressés avec l'aide de la main-d'œuvre locale, ce qui diminuera le prix de vente.

Cette campagne en faveur du livre français trouve sa place dans un vaste programme économique auquel producteurs, financiers, commerçants et transporteurs seront également intéressés.

Enfin un projet est actuellement à l'étude qui vise à faire de Cherbourg un port de transit pour le déchargement de matières premières sud-américaines qui seraient travaillées sur place dans les industries locales et réexportées sous forme de produits semi-finis ou finis dans toute l'Europe.

Les projets de l'Union latine sont solides et multiples. Ils touchent à tous les domaines. Ils intéressent toutes les activités sociales. Ils répondent à une attente qui vient de loin.

Cette Union latine, qui n'a pas un an, grandit vite. Elle fait l'admiration de ceux qui travaillent avec elle ou qui travaillent pour elle. Et ces disques qui chaque semaine captent quelque chose de l'esprit de la France et survolent l'Atlantique pour être écoutés dans toutes les capitales hispano-américaines sont les symboles d'une indéfectible entente entre les Latins d'ailleurs et les Latins de chez nous, dont le but commun se résume en un mot : la paix.

France-Illustration, qui ouvre avec joie ses colonnes à cette belle cause, espère être un de ces liens vivants et humains entre les pays de la latinité.

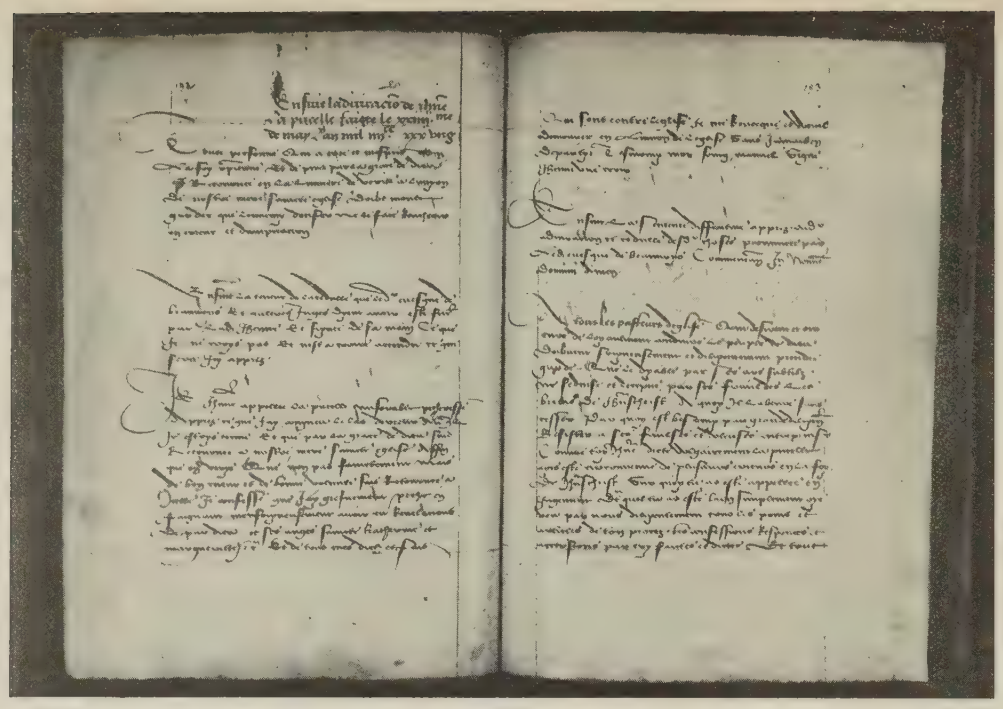

LA CÉDULE AUTHENTIQUE DE L'ABJURATION DE JEANNE D'ARC

PAR LE R. P. PAUL DONCŒUR

Parmi les problèmes que soulève le procès de Jeanne d'Arc, les historiens avaient presque désespéré de résoudre l'un des plus irritants.

Les grosses du procès, rédigées en latin plusieurs années après la mort de Jeanne, contiennent une longue formule d'abjuration, en double rédaction : française et latine. Tout ce qu'il y a de plus horrible dans certains procès modernes s'y retrouve. Non seulement elle confesse avoir « *très griefvement péchié, en faignant mençongeusement avoir eu révélacions et apparicions de par Dieu...* », mais elle avoue avoir fait « *superstitieuses divinacions... blasphémé Dieu, ses saincts et ses sainctes... trespassé la loi divine, la Saincte Escripture et les droits canons, en portant habit difforme contre toute honnèteté du sexe de femme... en portant armeures, en désirant crueusement effusion de sang humain... en méprisant Dieu et ses sacrements ; en faisant sédicions et ydolatrant par aourer (adorer) mauvais esperis et en invocant iceux. Confesse aussi que j'ay été scismatique et par pluseurs manières ay erré en la foi* ».

Cet abominable factum couvre près d'une soixantaine de lignes d'un format in-octavo.

Or les témoins les mieux placés ont affirmé sous la foi du serment, lors du procès de cassation, que la cédule insérée par Cauchon dans les grosses du procès est un faux. Cinq témoins, dont Jean Massieu, chargé de la lire à Jeanne et de la lui expliquer, affirment que la cédule signée par Jeanne, sur l'injonction de Guillaume Erard, ne couvrait que six ou sept lignes ; la longueur, précise P. Miget, prieur de Longueville, « d'environ un *pater noster* ».

En sorte que le promoteur du procès de réhabilitation, Simon Chapitault, n'hésitait pas à affirmer dans son mémoire sur les vices du procès de condamnation que la cédule insérée au procès avait été « fabriquée après le procès artificieusement » et substituée à une formule brève que, d'ailleurs, Jeanne signa sous la violence et la menace de mort par le feu.

Ces faits sont reconnus par tous les historiens de Jeanne, d'accord pour déclarer que jamais celle-ci n'eût accepté des aveux mensongers aussi infamants.

Quelle est donc la cédule brève présentée par Guillaume Erard à Jeanne, lue et commentée par Jean Massieu ?

On pouvait la croire irrémédiablement perdue (1). Or l'examen d'un précieux manuscrit d'Orléans contenant les minutes en français des interrogatoires, témoigne ici d'un texte dont on trouvera ci-dessus la photographie et dans lequel Pierre Champion se disait tenté de reconnaître la cédule authentique d'abjuration, mais il négligea de l'éditer. Nous établirons ailleurs l'autorité du manuscrit d'Orléans, auquel on a trop facilement préféré un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, dit d'Urfé ; lequel, annonçant la cédule, omet de la transcrire.

Les deux textes que nous reproduisons ci-contre : grosses de Cauchon et manuscrit d'Orléans, aident à comprendre l'intérêt de celui-ci.

Ainsi donc, tandis que la rédaction des grosses couvre ici environ quarante-trois lignes, celle d'Orléans se réduit à une dizaine, tout d'abord du fait qu'il disjoint la cédule elle-même (qui commence par les mots : Je, Jehanne... (2) du protocole qu'on lui a toujours indûment soudé (*Incipit :* toute personne... *Explicit :* et damnation).

Quicherat, dans ses *Aperçus nouveaux,* p. 137, avait pressenti que la cédule brève, « destinée à être prononcée, contenait seulement les termes de la rétractation, tandis que l'autre, devant être transcrite dans un document solennel, était amplifiée d'un protocole et de considérations finales dans le style théologique du temps ».

De même donc que la cédule lue à Jeanne s'allège des quatre lignes du protocole, elle réduit les clauses de style aux deux lignes de soumission. Par ailleurs on voit que la série d'aveux ignominieux fait totalement défaut dans la formule d'Orléans. Or le rédacteur d'Orléans, loin d'avoir pris sur lui de supprimer une partie du document, affirme avoir transcrit un texte qui lui paraît inacceptable étant donné qu'il contredit les dénégations que Jeanne lui opposera. Sa transcription a donc une valeur d'original.

Voici comment les choses ont dû se passer :

1° Voulant à tout prix avoir de Jeanne le désaveu public de sa mission (lequel désaveu rejaillissait sur le sacre de Charles VII couronné par les œuvres d'une sorcière), les juges crurent habile de présenter à Jeanne une formule qu'on pût lui faire accepter sous la menace du bûcher. Guillaume Erard passe cette formule brève à Massieu ;

2° Cauchon avait prévu qu'une formule détaillant les crimes, et que nous savons avoir été rédigée par Nicolas de Vendères (3), serait substituée dans le texte officiel à la cédule brève qui comportait un insidieux *et cætera.*

3° C'est cette substitution qui, cinq jours plus tard, mit Cauchon dans un grand embarras. Ayant exposé à quarante docteurs le fait de relapse, il les consulta sur la procédure à suivre. Or trente-six d'entre eux demandèrent que l'on relût à Jeanne, en lui expliquant, la cédule d'abjuration pour obtenir une dernière soumission. Seul Nicolas de Vendères précisément et Gastinel déclarèrent que Jeanne, relapse, était à remettre, sans plus, au bras séculier. Cauchon, dans l'impossibilité de relire à Jeanne une cédule qu'elle n'eût pas reconnue, passa outre au vote de la presque unanimité des docteurs. Rien ne pouvait mieux trahir le faux qu'il avait commis.

Nous savions bien que, malgré les violences morales et les tortures qui avaient failli la faire mourir, Jeanne n'avait pu se désavouer à ce point et proclamer les infamies dont on voulait la déshonorer. Le texte authentique de la cédule charge ses juges d'un nouveau crime et confirme ce dont nous étions sûrs. Des deux déclarations authentiques, l'une, la soumission à l'Eglise, l'autre, le désaveu de ses révélations, Jeanne avait maintes fois déjà répété la première, réclamant qu'on la conduisît au pape pour qu'il la jugeât ; quant à la seconde, à peine revenue dans sa prison, Jeanne protesta que seule la peur du feu l'y avait contrainte. Le 11 mai elle avait renié par avance tout aveu que la violence des tortures pourrait lui arracher : « Vrayement, se vous me debviez distraire les membres et faire partir l'âme du corps, si ne vous en diray-je autre chose. Et après, se aulcune chose vous en disoye-je, je disoye tous jours que me les auriez faict dire par force. »

Ce fait confirme combien sont suspectes les grosses du procès publiées en latin par Cauchon. Et combien précieuses les minutes des interrogatoires notées en français par les greffiers. Une partie en avait été publiée par Quicherat et de nouveau par P. Champion. Nous établirons ailleurs en éditant le texte du manuscrit d'Orléans que nous possédons grâce à lui ce qui manque au manuscrit d'Urfé. De la sorte nous n'entendrons plus Jeanne parler un français traduit d'un latin de notaire, mais ses propres paroles, sa phrase directe, qui sont du plus beau style de France.

---

(1) H. Dunand dans son volume sur l'*Abjuration du cimetière de Saint-Ouen,* p. 72, estime que nous sommes « condamnés à perpétuité à l'ignorer ». Un essai de reconstitution tenté par le cardinal Touchet (*la Sainte de la patrie,* t. II, p. 319 à 322) est une conjecture très contestable.

(2) Un témoignage extrêmement intéressant du notaire Nicolas Taquel (voir Quicherat, *Procès,* t. III, p. 197) affirme précisément que la cédule commençait par ces mots : « Je, Jehanne... »

(3) Ce Nicolas de Vendères, familier de Cauchon et élu par les chanoines archevêques de Rouen, se signala comme l'un des ennemis les plus acharnés de Jeanne.

TEXTE DES GROSSES DE CAUCHON

ABJURATIO FACTA PER JOHANNAM

Toute personne qui a erré et mespris en la foy chrestienne, et depuis par la grâce de Dieu est retournée en lumière de vérité et à l'union de nostre sainte mère l'Eglise, se doit moult bien garder que l'ennemi d'enfer ne la reboute et face recheoir en erreur et damnation. Pour ceste cause, Je Jehanne, communément appellée la Pucelle, misérable pécheresse, après que j'ai cogneu les las de erreur ouquel je estoie tenue et que par la grâce de Dieu suis retournée à nostre mère sainte Eglise, affin que on voye que, non pas fainctement, mais de bon cuer et de bonne volonté, suis retournée à icelle, je confesse que j'ai très grièfvement péchié, en faignant mençongeusement avoir eu révélacions et apparicions de par Dieu, par les anges et saincte Katherine et saincte Marguerite,
en séduisant les autres, en créant folement et légiérement, en faisant superstitieuses divinacions, en blasphémant Dieu, ses saints et ses saintes, en trespassant la loy divine, la saincte Escripture, les droits canons ; en portant habit difforme et deshonnète, contre la décence de nature et cheveux rongnez, en guise d'homme, contre toute honnèteté du sexe de femme ; en portant aussi armeures, par grant présumption ; en désirant crueusement effusion de sang humain; en disant que toutes ces choses j'ay fait par le commandement de Dieu, des angelz et des sainctes dessusdictes ; et que en ces choses j'ay bien fait et n'ay point mespris, en méprisant Dieu et ses sacrements, en faisant sédicions, et ydolatrant par aourer mauvais esperis et en invocant iceux. Confesse aussi que j'ay esté scismatique, et par pluseurs manières ay erré en la foy. Lesquels crimes et erreurs, de bon cuer et sans fiction, je, de la grâce de Nostre Seigneur, retournée à voye de vérité, par la saincte doctrine et par le bon Conseil de vous, et des docteurs et maistres que m'avez envoyés, abjure de ceste regnie, et de tout y renonce, et m'en dépars. Et sur toutes ces choses devant dictes, me soubmetz à la correccion, disposicion, amendement, et totale déterminacion de nostre mère saincte Eglise, et de vostre bonne justice. Aussi je voue jure prometz à monseigneur sainct Pierre, prince des apôtres, à nostre saint Père le Pape de Romme, son vicaire, et à ses successeurs, et à vous, Messeigneurs, révérend Père en Dieu monseigneur l'Evesque de Beauvais, et religieuse personne, frère Jehan le Maistre, vicaire de monseigneur l'Inquisiteur de la foy, comme à mes juges, que jamais par quelque enhortement ou autre manière ne retourneray aux erreurs devant diz, desquels il a pleu à Nostre Seigneur moy délivrer et oster ; mais à toujours demourray en l'union de nostre sainte mère l'Eglise, et en l'obéissance de nostre sainct père le pape de Romme.

Et ceci je diz, afferme et jure par Dieu, le Tout Puissant, et par ces saints Evangiles.

Et en signe de ce, j'ay signé ceste cédule de mon signe :

Ainsi signée JEHANNE +

TEXTE DU MANUSCRIT D'ORLÉANS

EN SUIT L'ADJURATION *(sic)* DE JEHANNE LA PUCELLE, FAICTE LE XXIV^ME^ DE MAY, L'AN MIL IIII^CC^ XXX UNG

Toute personne qui a erré et mespris en la foy chrestienne, et depuis, par la grâce de Dieu est retournée en lumière de vérité à l'union de Nostre saincte mère l'Eglise, doibt moult garder que l'ennemi d'enfer ne la face rencheoir en erreur et damnation.

EN SUIT LA TENEUR DE LA CÉDULLE QUE LE DIT EVESQUE DE BEAUVOYS ET AULTRES JUGES DIENT AVOIR ESTÉ FAICTES PAR LA DITE JEHANNE ET SIGNÉ DE SA MAIN. CE QUE JE NE CROY PAS. ET N'EST A CROIRE ACTENDU CE QUI SERA ICY APPRÈS

— « Je, JEHANNE, appellée la Pucelle, misérable pécheresse, apprez que j'ay congnu le las derreur auquel je estois tenue, et que, par la grâce de Dieu, suis retournée à nostre Saincte Eglise ; affin que on voye que, non pas fainctement, mais de bon cueur et de bonne volunté, suis retournée à icelle, je confesse que j'ay grièvement péché, en faignant mensoigneusement avoir eu révélacions et apparicions de par Dieu et ses anges, saincte Katherine et Marguerite, etc., et de tous mes faicts et dicts qui sont contre l'Eglise. Je me révocque... et veuil demourer en l'union de l'Eglise sans jamais en départir. Tesmoing mon seing manuel.

Signé JEHANNE. +

A Orléans, qui célébrait le 520e anniversaire de sa délivrance par la Pucelle, le traditionnel cortège de Jeanne traverse la ville.

ORLÉANS ET PARIS FÊTENT JEHANNE

Le même jour, a Paris, place des Pyramides, le président de la République avait déposé une couronne au monument de Frémiet.

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Maeterlinck et le théâtre symboliste

Le Flamand Maeterlinck était du pays des béguines, des processions de pénitents, de Ruysbroeck l'Admirable, le grand mystique, dont il avait beaucoup cultivé les ouvrages. Dérivé de la religion dans la poésie, ce mysticisme devait orienter l'œuvre de Maeterlinck vers les secrets de la nature, vers l'âme des êtres et des choses, vers cette poésie mystérieuse de l'esprit, qui anime d'une flamme légère et insaisissable aussi bien la figure fragile de Mélisande que le vol merveilleux des abeilles. Maeterlinck a adhéré au symbolisme, de toute la force d'une âme portée à chercher dans la nature les mystères du surnaturel.

Mais avec lui le rêve symboliste prit un dynamisme qu'il n'avait point dans l'immobilité hiératique où le fixait par exemple Villiers de l'Isle-Adam. C'est pourquoi il tendit naturellement, chez lui, à s'exprimer par le théâtre, qui est tout mouvement. Maeterlinck en littérature fut un homme d'action. Sa santé puissante, son goût de la vie active le rendaient très différent du poète symboliste tel que le représente Mallarmé, personnage frileux qui se tient en silence au bord de son rêve. Le rêve chez Maeterlinck doit s'animer. Où le ferait-il mieux que dans ce rêve en action qu'est le théâtre ? Aussi, dès qu'il eut publié son premier volume de vers, *Serres chaudes,* Maeterlinck se jeta vers la scène avec *la Princesse Madeleine*, qui, remarquée par Octave Mirbeau, devait décider de sa jeune notoriété. C'était — voilà plus d'un demi-siècle — le début d'une éclatante carrière dramatique.

Il y eut même dans la vie de Maeterlinck une époque où le théâtre faisait partie de son existence. Ce fut au temps où il habitait l'été l'ancienne abbaye

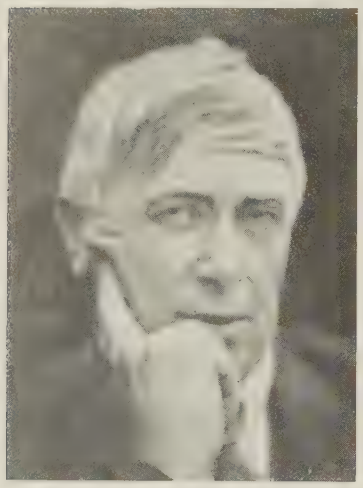

M. Maeterlinck, prix Nobel.

Sa dernière photographie...

bénédictine de Saint-Wandrille, en Normandie. Maeterlinck y organisait des spectacles prodigieux. Le théâtre était à même la vie, car il n'y avait ni salle ni spectateurs assis en rangs. On jouait la pièce, *Macbeth* ou *Pelléas,* dans le cloître, dans le parc, dans les galeries et les escaliers. Et les invités de Maeterlinck suivaient, cachés derrière des arbres ou des piliers, cette évocation hallucinante.

Par son théâtre, Maeterlinck rapprocha le symbolisme du grand public. Il le rendit plus accessible, plus humain. Sans doute c'est une humanité conventionnelle et qui commence à dater beaucoup que l'on vit paraître alors dans une atmosphère célèbre et si caractéristique : tons bleuâtres, formes vaporeuses, accessoires inévitables, vasques, jets d'eau, bancs, terrasses où des silhouettes langoureuses sont en perpétuelle évanescence. Une pièce de Maeterlinck fait presque toujours apparaître un couple nostalgique aux noms étranges et trisyllabes — *Alladine et Palomides*, *Aglavaine et Sélysette*, *Pelléas et Mélisande* — qui poursuit un fantôme d'amour insaisissable, à mi-chemin d'une forêt profonde et d'une mer glauque. Ces personnages désincarnés disent des choses tristes et musicales, qui situent à l'arrière-plan de la vie d'immenses réserves de bonheur possible et de malheur probable. Il faut s'enfoncer dans des grottes pour les suivre, ou monter sur des tours de pierre battues par les flots :

— *C'est la clef de ma tour... Vous ne savez pas ce qu'elle ouvre...*
— *J'ai apporté une clef d'or, moi aussi, vous verrez... Il n'y a rien de plus beau qu'une clef, tant qu'on ne sait pas ce qu'elle ouvre...*
— *C'est très haut, vous verrez. On voit toute la mer. Elle écume tout autour de la tour, excepté du côté du château. Et tous les oiseaux de la mer habitent dans les trous des murailles.*

Il semble qu'à chaque mot de cette prose languide la poésie qui s'y cherche soit sur le point de se dénouer en chant tout pur, comme dans la chanson de Mélisande — à la fenêtre d'une tour aussi, et ses longs cheveux déroulés à la fenêtre. Surtout il semble pour nous désormais que cette musique verbale ne puisse se passer de la musique qu'elle appelait et qu'elle a trouvée depuis que Debussy a achevé d'exprimer ce qu'elle a d'exquisement subtil.

Rémy de Gourmont a parfaitement défini ces personnages fantomatiques et ravissants : « Etres douloureux qui se meuvent dans le mystère d'une nuit, ils ne savent rien que souffrir, sourire, aimer ; quand ils veulent comprendre, leur révolte s'évanouit en sanglots. » Telle, Mélisande ne sait que soupirer : « Je ne suis pas heureuse. »

Alors, entre ces ombres de bonheur qui n'arrivent pas à s'enlacer, sur la bénédiction d'un aïeul déjà plus qu'à mi-chemin du sommeil éternel, on entend résonner dans les vieux murs de ces châteaux de légende des propos de sagesse angélique et de tendresse infinie.

— *On n'a plus d'autre source que la beauté, une fois qu'on l'a connue...*
— *Il ne faut pas s'attarder trop longtemps aux endroits où notre âme a été plus heureuse qu'une âme humaine ne peut l'être...*
— *Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes.*

Cela est un peu balbutiant, mais garde un prestige suranné que le cher Maeterlinck n'a pas atteint dans ses ouvrages de philosophie hasardeuse ou d'histoire naturelle vulgarisée. C'est que, dans son théâtre, il a trouvé l'art qu'il fallait pour chuchoter des mots qui effleurent le mystère. « Attention ! dit le vieil Arkel au chevet de Mélisande mourante, attention ! il faut parler à voix basse... L'âme humaine est très silencieuse. »

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

Quatre spectacles

Deux spectacles valables en une semaine, alors que deux autres, moins achevés, méritent cependant l'examen, voilà qui nous change heureusement dans une saison où nous avons été jusqu'ici assez peu gâtés, si l'on ne tient compte que des révélations. *Les Maîtres Nageurs*, de M. Marcel Franck, à la Potinière, *les Bonnes Cartes,* de M. Marcel Thiébaut, au théâtre Gramont, s'inspirent d'une actualité immédiate ou toute proche. *Le Roi pêcheur*, de M. Julien Gracq, au théâtre Montparnasse, *les Indifférents*, d'Odilon-Jean Périer, et *les Taureaux*, d'Alexandre Arnoux, au théâtre de la Huchette, font appel aux puissances du mythe, du rêve ou de la fantaisie. Allons ! Le théâtre n'est pas mort.

La meilleure de ces quatre pièces, sinon sur le plan de l'art pur tout au moins sur celui de l'expression dramatique, est probablement *les Maîtres Nageurs.* Cette comédie satirique a cependant pour auteur un débutant, et c'est un sujet de plus de nous réjouir. Le premier mérite de M. Marcel Franck est de mettre en scène des personnages qu'il connaît parfaitement, dans la société desquels il a vécu et dont il a pu saisir sur le vif toutes les réactions. Qu'est-ce, au propre, que ces maîtres nageurs ? Ceux qui, dans nos temps difficiles, « surnagent plutôt qu'ils ne nagent, soutenus, guidés par un opportunisme et un instinct de conservation qu'émoustille un solide appétit du gain ». Vous avez déjà compris qu'il s'agit de ces industriels, commerçants et trafiquants de tout poil à qui ce qu'on appelle le marché noir a valu de substantiels profits sans qu'ils soient pour cela foncièrement malhonnêtes. Il fallait tenir ou sombrer. Mais il n'était possible de tenir qu'en éludant les obligations du rationnement, qu'en dérobant au fisc certaines irrégularités dont la moindre était le paiement sans facture. Bernard Marchand, protagoniste des *Maîtres Nageurs*, explique cette situation dès le lever du rideau à son ami Raoul Demaison, fonctionnaire un tantinet ingénu et ébloui par une telle réussite. Mais la médaille a son revers. Bernard Marchand, qui frise la cinquantaine, sait aussi bien dépenser l'argent que le gagner. Cet épicurien a trois maîtresses et délaisse un peu sa femme, Hélène. Celle-ci, conseillée par Simone Demaison, épouse du fonctionnaire et amante délaissée du brasseur d'affaires, dénonce son mari au contrôle économique. Bernard, écœuré, se tire à grand'peine de ce guêpier et décide de ne plus opérer que légalement. Mais tous, et jusqu'à l'inspecteur du contrôle économique, et jusqu'à sa femme même, lui représentent qu'il ne doit pas se laisser aller. Et il reprendra ses trafics en marge de la loi.

Le meilleur acte de la pièce est le second. L'arrivée des contrôleurs, la scène entre le mari et la femme dénonciatrice sont d'un mouvement excellent et d'un comique sûr. Chaque personnage parle un langage naturel, la charge est d'un bout à l'autre discrète, mais efficace.

J'aurais souhaité pour ma part un peu plus de tenue dans le dialogue et, pour tout dire, un certain style qui n'eût pas été, je crois, au détriment de la vérité. Mais enfin la justesse de l'observation assaisonnée d'une pointe nécessaire de caricature emporte tout. On rit de bon cœur et sans arrière-pensée ; *les Maîtres Nageurs* méritent un grand succès, auquel on applaudit d'avance.

Interprétation et mise en scène — celle-ci étant due à M. Emile Dars — sont également remarquables. Qu'il s'agisse du bonasse Henri Vilbert ou du lunaire Christian Lude, du plaisant Sergius ou de l'excellente Yolande Laffon, qui a trouvé là un de ses meilleurs rôles, je ne vois que des compliments à décerner. Et je n'aurais garde d'oublier la prime-sautière Martine de Breteuil et Charles Deschamps, plein d'autorité bouffonne, et Lucienne Givry, et Suzanne Stanley.

M. Marcel Franck, dans *les Maîtres Nageurs*, a su hardiment pousser sa pointe et manier, comme on dit, le fouet d'une pertinente satire.

M. Marcel Thiébaut, dans *les Bonnes Cartes,* en dépit de qualités évidentes, n'a pas été aussi bien inspiré. On n'a pas oublié ses brillants débuts avec *Doris,* où il affirmait une ambition tout de suite récompensée

de renouveler la comédie de caractère. Une tendance au tarabiscotage psychologique avait valu à son *Prince d'Aquitaine* un accueil mitigé. Avec *les Bonnes Cartes* il s'engage résolument dans la comédie de boulevard. Il avait à vrai dire tous les atouts pour mener son entreprise à bonne fin, et même au delà du boulevard. Il pouvait prendre place entre Becque et Flers et Caillavet. Sans doute était-ce son ambition et son sujet l'y portait. L'action se situe aussitôt après la libération dans les milieux de presse. Un résistant, Couteau, fonde un journal, *l'Assaut,* dont il achète le titre à un frotteur qui prêta pendant l'occupation ses petites économies aux rédacteurs d'une feuille clandestine. Les 100.000 francs nécessaires lui sont avancés par un ex-tapissier, Bragard, devenu un des maîtres du marché noir. Couteau a pour collaborateur un de ses anciens amis, Jacques Delangle, qui a l'âme droite et l'esprit tolérant. Comment Manette Delangle, femme de celui-ci, deviendra la maîtresse de Bragard, comment Bragard mettra la main sur le journal après avoir confondu Couteau, faux résistant, voilà ce que nous apprenons tout en faisant la connaissance de divers personnages pittoresques et qui appartiennent bien à ce temps.

M. Marcel Thiébaut a de l'humour, son dialogue est vif et son tableau de la presse née de la libération est marqué au coin de la vérité. Pourquoi ne réussit-il pas à nous convaincre tout à fait ? C'est que sa satire manque de mordant : elle est presque toujours légèrement en deçà de l'effet à produire et sa veine paraît un peu grosse. Et enfin on ne retrouve que par éclairs dans ces trois actes appliqués la finesse qui nous avait tant séduits dans *Doris.*

Un acteur se détache de l'interprétation, M. Jacques Morel, qui pourrait faire à lui seul le succès de la pièce. Sa rondeur, ses hésitations savantes, son impayable mimique consacrent définitivement son talent de comédien. M^lles^ Michèle Verly et Jacqueline Girel, MM. Tony Taffin, René Génin, Raoul Marco et Robert Le Flon lui sont des partenaires de qualité.

Qu'on a de regret à ne pouvoir déclarer que *le Roi pêcheur,* de M. Julien Gracq, représenté sous le patronage de la direction des Arts et des Lettres, dans le cadre de l'aide à la première pièce, est un spectacle à voir ! Un admirable sujet, celui-là même du *Parsifal* de Richard Wagner, un auteur pour qui les prestiges du style n'ont pas de secrets, des acteurs au talent éprouvé, cela ne suffit-il donc pas à faire une bonne soirée théâtrale ? Hélas ! non. La pièce ne commence vraiment qu'au troisième acte, et c'est un peu tard. Je ne dirai pas ici l'histoire du Graal, d'Amfortas, le « roi méhaigné », selon Chrétien de Troyes, de Clingsor, de Kundry et de Perceval. Nous entendons de belles phrases éloquemment balancées non sans un sensible abus de la métaphore, M^lle^ Maria Casarès pousse de beaux cris et M. Lucien Nat a grande allure sur sa litière portée par quatre chevaliers du Graal. Nous ne sommes que rarement émus, l'action ne « part pas », et il faut croire que le jury a été abusé par la qualité littéraire d'un texte qui ne réussit guère à passer la rampe. Dommage !

On n'a en revanche que des éloges à faire à la vaillante troupe du théâtre de la Huchette, qui, sous la direction de Georges Vitaly, nous donne un spectacle d'une merveilleuse mise au point. *Les Indifférents,* quatre actes assez courts d'Odilon-Jean Périer, poète belge mort en 1928 à vingt-sept ans, portent, il faut le dire, la marque de leur temps. C'est délicat, délicat, léger, léger, l'œuvre mélancolique, fragile et mousseuse d'un « jeune » de 1925. Mais les décors de Peynet, la mise en scène, le jeu des acteurs, tout est d'un charme prenant, d'un goût exquis.

Quant aux *Taureaux,* opéra-bouffe d'Alexandre Arnoux, la réussite est complète, tant par la saveur du texte que par le mouvement endiablé de la réalisation et la cocasse musique de Jean Wiener. La place me fait défaut pour en parler tout au long. Je me bornerai donc à tresser des louanges en bloc à M^lles^ Josette Harmina et Monique Delaroche, à MM. Jean Laugier, Xavier Renoult, Stéphan Golman et leurs camarades.

Précipitez-vous au théâtre de la Huchette !

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

Rubens

Sans doute y a-t-il eu des précédents. Les films d'Emmer avaient déjà montré que le cinéma pouvait conférer la vie à une succession d'images immobiles, de clichés photographiques représentant tout ou partie d'une série de tableaux : tels son *Jérôme Bosch,* son *Giotto.* Nous devions déjà à Henri Storck *le Monde,* de Paul Delvaux. Mais ces rapprochements mêmes ne font que souligner l'originalité du *Rubens* de Paul Haesaerts et d'Henri Storck (1). Il s'agit ici véritablement d'un nouveau mode de critique d'art et non pas simplement de la description ou de l'interprétation adroite d'une œuvre picturale. Et du premier coup le cinéma se révèle un instrument plus adéquat que le langage pour l'accomplissement de ce dessein.

A juste titre les auteurs se sont éloignés de la méthode qui préside à la confection des livres illustrés ou des albums. Ils n'ont pas cherché à nous donner une simple succession — en ordre chronologique ou autre — de tableaux, de dessins ou d'esquisses de Rubens. Ils ont au contraire choisi quelques centres d'intérêt et ils ont organisé autour d'eux une présentation

(1) Le *Van Gogh* d'Alain Resnais a été réalisé en même temps sans qu'aucune influence ait joué dans un sens ou dans l'autre.

LE MOUVEMENT DE LA DANSE, BIEN QU'IMMOBILISÉ, N'EST PAS FIGÉ.

de toiles ou de fragments de toiles caractéristiques. Par ce procédé ils ont réussi à doter le film d'un intérêt dramatique ; ce qui est l'*alpha* et l'*omega* de l'art cinématographique.

En fait ils ont eu recours non pas successivement, mais alternativement (ce qui est défendable, mais non nécessaire), à trois procédés différents d'exposition : le point de vue historique, l'analyse technique et la présentation dynamique. Pour la commodité de l'exposé je les examinerai l'un après l'autre.

Le point de vue historique consiste à évoquer Rubens dans sa personnalité physique, dans son cadre familier et avec l'arrière-plan de son époque. Par nécessité Paul Haesaerts et Henri Storck ont dû se borner aux portraits du peintre, de sa famille et de ses relations, à la maison de Rubens telle qu'elle existe encore, à quelques plans d'Anvers, à quelques représentations de monuments, à quelques cartes et documents. Quel qu'en soit l'intérêt nous n'en restons pas moins sur notre soif, et ce n'est pas la faute des auteurs. Le peu qu'ils ont pu faire, à trois siècles de distance, ne nous fait que plus amèrement regretter l'absence des films qui pourraient et devraient être consacrés à cet égard aux maîtres contemporains. Charles Spaak a plus d'une fois signalé cette lacune inconcevable du cinéma actuel et averti que la postérité nous jugera sévèrement à cet égard. Sans doute Jean Lods nous a montré Maillol dans le cadre de Banyuls, où il a vécu tout sa vie, parlant un patois incompréhensible ; François Campaux, par le ralenti, a révélé que la sûreté implacable du trait de Matisse était faite de repentirs et d'hésitations imperceptibles à l'œil nu. C'est très bien et c'est beaucoup trop peu. Faudra-t-il que dans cent ans de futurs disciples de Haesaerts et de Storck rivalisent d'imagination pour reconstituer ce qu'il serait si simple de filmer aujourd'hui sur le vif ?

L'analyse technique constitue incontestablement la partie la plus nouvelle du *Rubens.* Les auteurs ont commencé d'une manière classique par faire saisir le contraste entre la réserve et la raideur des primitifs, d'une part, l'exubérance et le paroxysme rubéniens, d'autre part. Avec une précision accrue ils ont montré comment ces deux conceptions se traduisaient jusque dans le schéma linéaire des toiles : volets anguleux d'un côté, cercles, ellipses et spirales de l'autre.

Une série de rapprochements montre ensuite le parallélisme avec les maîtres italiens du XVI^e^ siècle, l'influence sur Watteau, Delacroix, Wiertz.

Revenant à l'œuvre elle-même, l'analyse montre que sur les schémas géométriques se superposent les équivalences d'éléments naturels qui sont à la base de l'inspiration du peintre : la fluidité de l'eau, la mobilité du nuage, l'aspiration de la flamme. A quoi viennent se combiner les valeurs plastiques préférées : richesses des étoffes et des métaux précieux, luxuriance de la flore, variété inépuisable de la faune, expression du visage et surtout, oh ! surtout, vénusté de la chair féminine, dont le parangon rubénien par excellence est le sein. Ici intervient l'arrière-plan psychologique, car ce n'est évidemment pas pour sa valeur plastique seule que le peintre exalte le sein, mais aussi pour sa signification symbolique d'abondance, comme le prouvent ses torses de divinités de la fécondité, ornés de cinq seins. Abondance, euphorie, volonté de s'assimiler la totalité du monde allant jusqu'à une sorte de gloutonnerie spirituelle et de paroxysme religieux, tel est le portrait mental de Rubens que les images du film dessinent avec une évidence et une précision dont le langage serait incapable. Le recours savant à tous les artifices de la prise de vues et un montage parfait finissent par rendre inutile l'intervention du commentaire et par assurer au spectateur une compréhension supérieure à celle que les mots pourraient lui procurer.

Reste enfin la présentation dynamique. Pour en juger il suffit de considérer la seule séquence consacrée à la crucifixion. Depuis que le cinéma est né un de ses thèmes permanents aura été la Passion. Je ne crois pourtant pas m'avancer en déclarant qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura pas de longtemps une *Mort et Résurrection du Christ* aussi émouvante que celle qui nous est offerte à travers les chefs-d'œuvre de Rubens. Par une mise en valeur exemplaire du détail, par un emploi savant du travelling et du panoramique, les auteurs sont parvenus à ajouter à la valeur plastique des tableaux le mouvement psychologique du spectateur qui les contemple ; ou, plus exatement, à faciliter, à provoquer une contemplation aussi avisée, aussi riche, aussi féconde en prolongements que Rubens aurait pu la souhaiter. Et je suis sûr, pour l'avoir éprouvé, que plus d'un sera, bon gré mal gré, entraîné dans ce mouvement irrésistible et, contre l'évidence de ses sens, verra se réaliser le miracle fondamental de l'art : les mouvements amorcés se continueront, les bouches s'ouvriront et les yeux brilleront de l'éclat de la vie.

NOTRE PROCHAIN SUPPLÉMENT

Les abonnés des catégories 2 et 4 recevront avec *France-Illustration* du 11 juin notre prochain supplément, qui sera consacré à

DAS KAPITAL

pièce en trois actes de Curzio Malaparte créée récemment au Théâtre de Paris.

COURRIER THÉATRAL

Au Vieux-Colombier: «Chère Florence»

Cette pièce a d'abord été un film intitulé *Florence est folle* et dont les scénaristes étaient Jean Sacha et Alex Joffé. M. Alex Joffé, secondé par M. Jean Giltène, a repris son scénario pour en faire trois actes. Le théâtre, hélas ! ne lutte pas à armes égales contre le cinéma. Ainsi la scène du Vieux-Colombier a-t-elle dû être coupée en deux compartiments ; mais on ne peut regarder simultanément l'un et l'autre. Et puis *Chère Florence* est une comédie gaie, c'est-à-dire un peu folle et fertile en « gags » jusqu'à la limite d'une convention que nous acceptons à l'écran et qui finit par rebuter sur la scène.

M. Michel Salina est un Carlo fort plaisant, Mlle Claire Gérard a une vraie force comique, et Mlle Madeleine Rousset intéresse dans son double rôle. Citons encore MM. Frank Villard et Robert Caccia, assez étonnant dans un rôle presque muet.

« Les Vignes du Seigneur » au Théâtre de Paris

On craignait beaucoup que pesât sur cette reprise l'ombre légère de Victor Boucher. Nous n'avons pas oublié ce comédien au jeu si fin et d'une fantaisie si personnelle. Mais enfin M. Pierre Dux, dans une note toute différente, a fait une création remarquable et digne de son grand talent. Il est un Henri Lévrier aussi réjouissant et peut-être même plus plausible. Mme Jacqueline Porel est une charmante énervée avec beaucoup d'autorité. Pasquali, tour à tour ridicule et touchant comme l'exige son rôle, et Mme Pauline Carton, égale à elle-même, déchaînent l'hilarité.

Les Vignes du Seigneur n'ont pas fini de faire recette. Robert de Flers et Francis de Croisset étaient les rois du boulevard. Ils le seraient encore, malgré guerres et catastrophes, si Dieu leur avait prêté longue vie, car ils possédaient leur métier d'amuseurs sur le bout des ongles.

Y. G.

LES SPECTACLES

Jean MARCHAT, Laurence AUBRAY, Michel BOUQUET jouent aux MATHURINS l'histoire d'amour la plus drôlement imprévue :

LE ROI EST MORT...

ou

LA DERNIÈRE COURTISANE

de Louis DUCREUX

ATHÉNÉE, THÉATRE LOUIS JOUVET

Ondine

de JEAN GIRAUDOUX

avec

LOUIS JOUVET — PIERRE RENOIR

DOMINIQUE BLANCHAR

LOCATION OUVERTE de 11 à 18 h.

• ATELIER - ANDRÉ BARSACQ •

LE PAIN DUR

de Paul Claudel

avec Pierre RENOIR, G. MONTERO, Jany HOLT, Jean SERVAIS, Paul ŒTTLY

MONTPARNASSE - GASTON BATY

Directrice : MARGUERITE JAMOIS

du 25 mai au 29 mai

UN HOMME DE DIEU

de GABRIEL MARCEL

du 31 mai au 2 juin

SAINTE JEANNE

de BERNARD SHAW par

LE CENTRE DRAMATIQUE DE L'EST

Dir. art. ANDRÉ CLAVÉ

PETITES CHRONIQUES

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA GUERRE MONDIALE :

A. Rossi, *Deux ans d'alliance germano-soviétique, août 1939-juin 1941* (Fayard, 226 pages). A l'aide de toutes les sources aujourd'hui accessibles l'auteur retrace, sous une forme strictement documentaire, l'évolution des rapports entre Berlin et Moscou depuis le printemps de 1939 jusqu'à l'agression allemande contre la Russie. En fait, dès 1938, prévoyant la guerre, le Kremlin ménage sa liberté d'action en négociant avec Hitler, dans l'arrière-pensée de « tirer les marrons du feu ». « L'intérêt des deux pays exige qu'ils collaborent », dira Molotov à Hitler. Ainsi s'élabora une véritable alliance qui laissa au Reich les mains libres. « Les pourparlers avec les démocraties n'ont été engagés par Staline, dit Rossi, que pour faire payer plus cher à Hitler sa propre collaboration. » Et la certitude de ne pas avoir à compter avec un front oriental a été « un facteur déterminant de la politique allemande de guerre en 1939-1940 ».

Mais le désaccord survint sur la tendance de la Russie à interférer dans les affaires balkaniques, alors que Hitler eût voulu la refouler sur l'Asie. Le pacte soviéto-yougoslave fut regardé à Berlin comme un « affront » et, bien que Staline fût disposé à de nouvelles concessions, l'Allemagne attaqua les Soviets.

Quand l'ambassadeur du Reich von Schulenbourg notifia au Kremlin cette agression, Molotov lui dit : « Croyez-vous que nous ayons mérité cela ? »

L'HISTOIRE DE FRANCE :

Louis Garros, *le Général Cambronne* (Calmann-Lévy, 286 pages). Ce n'est pas une biographie romancée, mais l'évocation d'une époque, centrée sur un personnage dont la popularité tient à des raisons dont l'une au moins échappe à la critique militaire. Toute l'histoire de Cambronne tient dans ces trois vertus : bravoure, fidélité, modestie. Comme Fouché, Bailly et Billaud-Varenne, c'est un élève des oratoriens. Volontaire des armées de la République, il se révèle « franc et loyal républicain », malgré une incartade à laquelle l'aurait porté « sa tête prise par le vin ». Il fait la campagne d'Espagne, puis la campagne de France et accompagne l'Empereur à l'île d'Elbe.

On connaît son rôle à Waterloo et la fameuse apostrophe qui rentre peut-être dans la catégorie des mots historiques qui n'ont jamais été prononcés.

Mais, histoire ou légende, il lui valut peut-être d'échapper à la disgrâce lors de la Restauration, qui lui donna un commandement à Lille. Comme beaucoup de ses camarades il vieillit en occupant sa retraite à faire du canevas, et il meurt en 1842. Ce Français moyen n'avait guère tenté jusqu'ici les historiens.

LA CHINE :

Maréchal Tchiang Kai Chek, *Destin de la Chine*, présenté et commenté par Philip Jaffe (Amiot-Dumont, 296 pages). « La paix du monde dépend de la Chine, et quiconque arrive à la comprendre détient la clé de la politique mondiale des cinq siècles à venir », déclarait, il y a un demi-siècle, John Hay.

Cette affirmation vaut d'être rappelée au moment où la guerre en Chine semble approcher d'une décision. En réalité la révolution se poursuit dans le Céleste Empire depuis un siècle ; le contact de l'Occident a mis face à face la tradition, le féodalisme, le confucianisme avec les idées nouvelles. Le livre de Tchiang Kai Chek a été écrit en 1942 pour servir de catéchisme au Kuomintang.

M. Jaffe estime qu'aucune puissance humaine ne saurait prendre l'économie chinoise, encore arriérée, comme base pour un Etat communiste. Il cite cette déclaration de Mao Tse Tung : « Ce qu'il faut supprimer dans notre Chine d'aujourd'hui c'est l'impérialisme étranger, c'est le féodalisme chinois, ce n'est pas le capitalisme chinois, qui, au contraire, souffre d'insuffisance. Il nous faut d'énormes capitaux pour développer l'industrie. D'où viendront-ils, sinon de ceux qu'ont accumulés les Chinois eux-mêmes et des emprunts à l'étranger ? »

ALBERT MOUSSET.

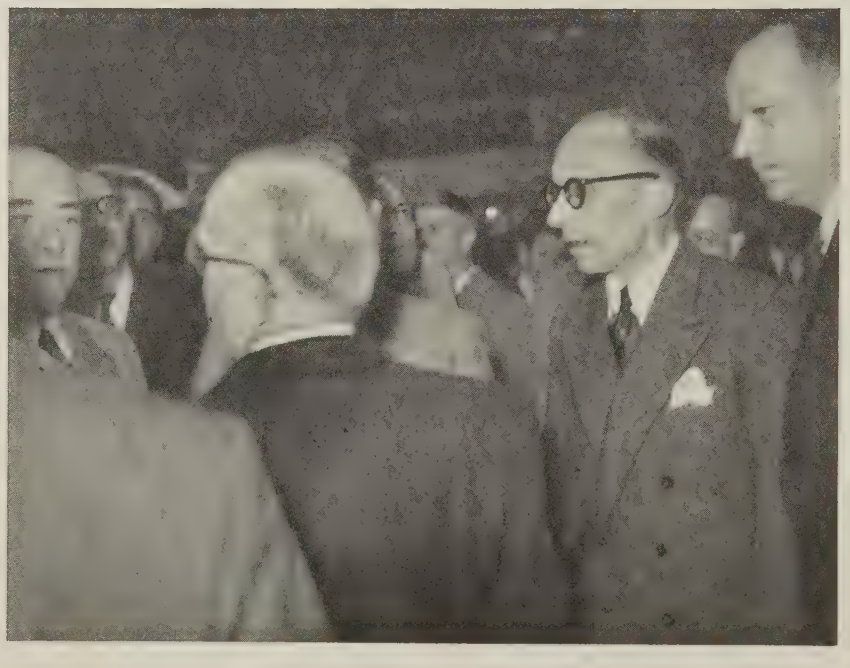

AU SALON DE L'AVIATION

M. R. Tabouis, président de la Compagnie générale de T. S. F., présente à M. Vincent Auriol un radar de surveillance et un dispositif de radio atterrissage sans visibilité (A. S. V./23/C. S. F.) de conception et de construction entièrement françaises.

ACTUALITÉ JURIDIQUE

L'école libre

A propos de la loi du 9 juin 1948 qui, en « nationalisant », c'est-à-dire en confisquant au profit de l'Etat les écoles privées des houillères du Nord, a provoqué dans le pays une vive et légitime émotion, jetons un regard sur le passé.

Sous l'ancien régime, si décrié par ceux qui font dater la France de 1789, l'enseignement public était loin d'être négligé. Chaque village à peu près avait une école. Sous la Révolution, le ci-devant évêque d'Autun, Talleyrand, se fit le champion de l'enseignement public gratuit, mais non obligatoire. Sur le vu d'un rapport de Condorcet du 20 avril 1792, une première loi, du 22 frimaire an II (19 décembre 1793), en même temps qu'elle ajoutait au principe de la gratuité celui de l'obligation, proclamait la liberté de l'enseignement privé sous le contrôle de l'Etat. Seul ce dernier principe fut retenu par les lois des 27 brumaire an II et 3 brumaire an III qui, pour le reste, défirent l'œuvre de l'an II.

Lorsque Bonaparte, devenu empereur, s'occupa de réorganiser l'instruction publique sous l'égide de l'Université qu'il venait de créer et à laquelle était conféré un monopole, il décida de confier la direction des écoles primaires aux Frères des écoles chrétiennes en qui il voyait des éducateurs autant que des instructeurs : ce fut l'objet du décret du 17 mars 1808.

Après que la Restauration eut, par une ordonnance du 15 août 1815, reconstruit l'Université sur de nouvelles bases, la monarchie de Juillet imposa à chaque commune l'obligation d'entretenir une école soit laïque, soit congréganiste ; la fréquentation n'en était pas obligatoire et la gratuité étant, en principe, réservée aux indigents : en fait, elle bénéficiait aux deux tiers des élèves. Sous ce régime l'enseignement primaire connut un essor sans précédent, avec l'ouverture d'environ 1.200 écoles par an. A la veille de la révolution de 1848, l'on en comptait, pour les seuls garçons, plus de 43.000, avec 2.176.000 élèves.

Supprimé par l'Empire, le régime de la liberté se vit rétabli sous la IIe République par la fameuse loi dite loi Falloux, du nom de son promoteur, qui, à côté des écoles publiques dépendant dans chaque commune du conseil municipal assisté du maire et du curé, instituait l'enseignement libre sans autres conditions que celles relatives à la moralité et à l'hygiène. L'on vit alors les conseils municipaux remettre, pour la plupart, les écoles communales entre les mains des Frères de la doctrine chrétienne pour les garçons, des Sœurs pour les filles.

A ce régime éminemment libéral succédait, sous la IIIe République, celui de la laïcisation intégrale, réalisée par les lois du ministère Ferry (28 mars 1882 et 30 octobre 1884) qui laïcisèrent l'enseignement primaire rendu obligatoire. Ce régime fut aggravé par les lois des 7 juillet 1901 (article 14), 4 décembre 1902 et 7 juillet 1904, qui excluaient de l'enseignement les membres de toute congrégation, même autorisée : c'était la condamnation des Frères de la doctrine chrétienne.

C'est pour répondre à ces mesures et en atténuer les effets que fut fondée, le 22 août 1902, la Ligue de la liberté de l'enseignement, ayant pour objet de créer des établissements d'éducation privés dont la religion ne soit pas exclue. Ces établissements ont vécu en dépit des difficultés matérielles chaque jour accrues que rencontre leur maintien.

Je veux conclure en rappelant les paroles prononcées par Napoléon en 1806 : « Il faut faire des élèves qui sachent être des hommes. Et vous croyez que l'homme peut être homme s'il n'a pas de Dieu ? Sur quel point d'appui posera-t-il son levier pour soulever le monde, le monde de ses passions et de ses fureurs ?... Pour former l'homme qu'il nous faut, je me mettrai avec Dieu... » (1).

De telles paroles, qui honorent celui qui les a prononcées, pourraient être méditées avec fruit par les législateurs d'aujourd'hui.

P.-L. R.

(1) Napoléon à Fourcroy, cité par L. Madelin, *la Nation sous l'Empire*, p. 252.

LA XXIIe FOIRE DE POZNAN

La Foire internationale de Poznan a été inaugurée récemment par M. Minc, vice-président du Conseil et ministre de l'Industrie et du Commerce de Pologne.

En dehors des stands polonais (industrie lourde, automobiles, tracteurs), la représentation étrangère était principalement composée des stands de l'U. R. S. S., de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Grande-Bretagne. Les stands français, notamment ceux des produits de beauté et de parfumerie, ont connu le plus vif succès.

BIBLIOGRAPHIE

La « Bibliothèque chrétienne d'histoire », courageusement lancée, en ces temps de crise, par Robert Laffont, vient de s'enrichir d'un nouveau volume sur l'histoire religieuse de Paris. Le principal mérite de ce livre, bien présenté, aéré, facile à lire comme un récit de voyage (on se promène dans le temps comme dans l'espace), est de traiter un sujet que les auteurs ont oublié jusqu'à présent. Paris vaut bien non seulement une messe, mais aussi un livre à la louange de son passé ecclésiastique, d'une richesse inimaginable. Un livre à posséder dans sa bibliothèque pour lui demander de « visualiser », quand il en est besoin, un homme, une époque, une heure du passé. (*Histoire de l'Eglise de Paris*, éditions Robert Laffont.)

GALERIES

COULEUR DU TEMPS
9, rue Arsène-Houssaye
H. PUTTEMANS
Saisons en Suisse
VERNISSAGE 27 MAI

GALERIE CAMBACÉRÈS
15, rue La Boétie
ALEX LE FORESTIER

GALERIE, 33, rue Miromesnil
Y. SCALA
Dessins-Sculptures
JUSQU'AU 27 MAI 1949

GALERIE DE LA CITÉ
RICHARD RAIMBAULT
41, quai de l'Horloge

GALERIE BORGHÈSE
35, Champs-Élysées
FRÉDÉRIC LONGUET
" atmosphère "

GALERIE MARTIGNAC
26, rue Martignac (Solferino)
ROBERT BAUSSAIN
jusqu'au 31 mai

GALERIE CARMINE
51, rue de Seine — du 16 au 31 Mai
CADIOU
PEINTURE
DE LA RÉALITÉ

COURRIER MUSICAL

Après une absence de onze années, Marian Anderson, pour sa rentrée en Europe, a pris le départ à Paris, et c'est au palais de Chaillot qu'elle a donné son premier récital. Epreuve décisive où nulle autre cantatrice n'aurait remporté pareille victoire : une salle immense et comble (mais adverse par sa structure au virtuose soliste), une volonté unique la dominant, et pas une nuance, pas un pianissimo, pas une intention perdue. La voix surhumaine, l'extraordinaire pouvoir de l'interprète font le miracle. Quant à risquer la critique purement musicale de cet art, n'essayons pas. Il est tout d'un bloc et se refuse à l'analyse. Bien sûr, Marian Anderson, par-dessus Schubert, Fauré ou Debussy, reste avant tout Marian Anderson, comme Mounet-Sully le fut par-dessus Sophocle, Shakespeare ou Racine. Sa voix de bronze se montre rebelle aux souplesses, aux légèretés que roulent les gosiers italiens ; elle ennoblit, surélève : tragédienne lyrique, elle dramatise. Fauré et Debussy ne l'exigent pas ; Schubert non plus, ou rarement. Mais comment résister à ce fleuve de feu ? D'ailleurs Marian Anderson est un étonnant personnage à transformations vocales ; elle passe d'un registre à l'autre et du grave à l'aigu, sa gorge remue tous les timbres, charrie tous les accents : c'est le son même du sépulcre, la voix qui creuse une tombe pour *la Jeune Fille et la Mort*, l'immatérialité d'un appel de l'au-delà pour la voix d'ombre de *Thekla*, l'éclat du soleil et des torrents de lumière sonore pour *la Force du destin*.

Ne parlons même plus des *Negro spirituals* qui ont fait sa gloire ; l'âme est en elle si conductrice du chant qu'elle communique à ces petites pièces instinctives une émotion surnaturelle, sans en altérer pour autant la fraîcheur et la naïveté. La plupart des auditeurs n'auraient pu traduire les textes, mais des sourires sont venus aux lèvres quand elle a détaillé *Oh ! What a Beautiful City* et des larmes ont brillé dans les yeux au récit de la *Crucifixion*.

D'interminables ovations réclamaient des *bis* de l'herculéenne cantatrice, qui, à l'issue d'un récital écrasant, ne donnait pas le plus léger signe de lassitude.

A cause de Marian Anderson je n'ai pu entendre Christian Ferras, qui exécutait le même soir trois concerti avec l'orchestre Lamoureux ; mais d'autres séances m'ont donné auparavant l'occasion de connaître ce talent précoce et déjà si mûr.

L. MAURICE-AMOUR.

A TRAVERS LES GALERIES

L'exposition Maria Sanmarti à la Galerie Mirador est une source de poésie à la fois visionnaire et enfantine, exposition pleine d'intérêt. Maria Sanmarti s'est mise à peindre à soixante ans passés. « Un jour, écrit-elle, mon petit-fils, alors âgé de cinq ans, m'a donné un dessin, d'ailleurs très joli, qu'il avait fait. Pour lui rendre la politesse j'ai voulu en faire autant, et voilà comment mon premier dessin est né. »

Maria Sanmarti, qui est la mère du peintre Clavé, est depuis deux ans à demi paralysée. Aussi lui est-il impossible de travailler « sur le motif ». Elle puise donc dans son imagination et se sert de sa mémoire visuelle. Cela lui permet de créer des œuvres fraîches, presque juvéniles pourrait-on dire, visions d'un monde chimérique quelque peu primitif sans être jamais barbare. Ses coloris sont francs, directs, aux harmonies vibrantes ; ses natures mortes notamment témoignent d'une grande personnalité comme certaines de ses peintures d'animaux étranges. Maria Sanmarti emploie la gouache, préférant cette technique à celle de l'huile. Mais cette artiste pratique aussi la céramique, et là encore s'affirme son vigoureux tempérament, là encore elle innove selon son rêve. Elle « pense » ses œuvres et recrée un monde bien à elle.

Atmosphère, tel est le titre de l'exposition Frédéric Longuet à la Galerie Borghèse ; et ce titre sied bien aux peintures et gouaches de Longuet. Cet artiste ne brigue pas l'honneur d'être à l'avant-garde de la peinture : il préfère un art sincère et sain à la fois réaliste et poétique. Qu'il s'agisse de paysages de la Bretagne ou des bords de Seine, de Paris ou de sa banlieue, Frédéric Longuet cherche toujours à rendre l'« atmosphère » du site où il plante son chevalet. Il fait ressortir les constrastes de la terre bretonne, et il saisit la poésie toute réaliste des chalands, des remorqueurs ou des grues d'Ivry, de Vitry ou d'Alfortville.

Longuet possède une technique solide, aux tons chauds, aux ombres puissantes. Son œuvre évocatrice est vraiment celle d'un peintre.

Montané, qui remporta récemment le prix Bethouard, expose actuellement à la Galerie de Berri un ensemble d'une très belle tenue. Inspiré par Saint-Saëns et Desnoyers, il recherche la sensation directe et aime à construire ses compositions par un dessin d'une très grande plasticité. Ses voyages accomplis à Vienne et à Venise furent pour lui un enrichissement. Il est devenu maître de sa propre force, et désormais il n'a qu'à suivre la voie qu'il s'est tracée : elle doit le mener loin. Montané possède des dons de fine sensibilité, de coloriste et de « constructeur ». Il sait équilibrer une composition, rechercher le rythme des masses et le jeu des arabesques comme celui des valeurs. La franchise de sa technique est un sûr garant de l'authenticité du peintre.

MAURICE SÉRULLAZ.

MÉDECINS, MALADIES, MALADES

Traitements de la tuberculose (*)

Pour la première fois dans l'histoire les nouveaux traitements de la tuberculose nous donnent mieux que des promesses sérieuses et des résultats incomparables ont été obtenus par des expérimentateurs pondérés, avertis, méfiants, prévenus pourrait-on dire.

Le vaccin bilié de Calmette et Guérin mérite une mention spéciale puisqu'il prévient la maladie, véritable objet de la médecine. Les Américains furent longtemps réticents, ce sont eux cependant qui viennent d'apporter les arguments les plus brillants avec les observations faites sur les populations des Réserves indiennes, où l'on obtint des résultats favorables partout où les nouveau-nés furent traités préventivement par le B. C. G.

C'est un aspect de la consécration d'une grande découverte française. A cet agent prophylaxique s'ajoutent maintenant des agents réellement thérapeutiques qui donnent, au moins dans certains cas, des résultats qui n'avaient jamais été atteints. Laissons de côté les sulfones, dont il faudra peut-être reparler comme de véritables médicaments vedettes, et retenons la streptomycine et l'acide paraaminosalicylique. Que peut-on en attendre ?

Le point important est que si les résultats que l'on obtient maintenant sont inconstants ou insuffisants, ou seulement passagers, ils ont été obtenus même dans des cas très graves. Citons des faits. La méningite tuberculeuse tue en quelques semaines, et toujours. On dresserait dès maintenant une très longue liste des cas auxquels la streptomycine a permis de recouvrer l'apparence de la santé et de la conserver de longs mois après. Certes ces résultats sont encore précaires, nécessitent des cures d'entretien, peuvent s'accompagner de séquelles, mais le fait est acquis : la méningite tuberculeuse a perdu son caractère d'irrémédiable fatalité, l'échéance a été reportée, c'est la première fois dans l'histoire de cette maladie.

Racontons une simple histoire : une jeune femme avait une tuberculose qui s'aggravait régulièrement depuis des mois malgré les soins les plus assidus. Une cure d'acide paraaminosalicylique a fait tomber la fièvre, provoqué une reprise du poids cependant que les lésions semblaient prendre une allure régressive pour la première fois depuis le début de la maladie. Nous manquons de recul, il est possible qu'ici aussi on n'ait fait que reporter l'échéance, il est possible aussi qu'on ait réellement changé le caractère de la maladie. Il n'importe. Depuis les derniers mois il y a quelque chose de changé dans le royaume du bacille de Koch.

MILONE.

(*) Voir *France-Illustration* du 23 avril 1949.

LIAISON FRANCE MEXIQUE

Un appareil de la ligne mexicaine Aeriovias Guest S. A. a effectué récemment la première liaison aérienne directe Mexico-Paris. A bord se trouvait, entre autres personnalités, Mgr Jose Luis Martinez, archevêque de Mexico, qui a participé à de nombreuses fêtes religieuses destinées à resserrer les liens culturels qui unissent la France au grand Etat de l'Amérique centrale.

TRAVERSÉE RECORD

Le Boeing Stratocruiser, avion géant de la Compagnie Pan American Airways, vient de traverser l'Atlantique en neuf heures quarante-six minutes, battant ainsi tous les records de traversée commerciale. Voici le capitaine Francis I. Jacobs, commandant de l'avion, et Mlle Claudie Renault, seule hôtesse de nationalité française à bord, recevant lors de leur arrivée à Orly un cadeau de bienvenue qu'ils semblent apprécier.

PANORAMA RADIOPHONIQUE

Une nouvelle mode sévit avec rigueur sur les ondes, celle de la « musique ininterrompue » ; issue des films de cinéma, où un constant et harmonieux accompagnement doit régner, née à Londres des émissions qui allègent le travail dans les usines, elle gagne la France et s'étend notamment à la rubrique « Amour, Délices et Orgues », pour laquelle certains auditeurs qui ne font pas leurs délices de l'orgue dit de cinéma ne ressentent pas une prédilection particulière. Ethel Smith s'efforce pourtant, avec un louable zèle, de varier les effets qu'elle tire de son instrument.

Ainsi traitée, amalgamée, presque nivelée, la pâte sonore est indéfiniment étirée ; un style succède à un autre, sans désemparer. Si tous les compositeurs du monde voulaient se donner la main on pourrait « faire une ronde autour du monde », selon le vœu de Paul Fort, l'envelopper de jour et de nuit d'un vaporeux tissu d'accents consonants et dissonants...

Qu'on n'aille pas sourire : c'est sans doute là ce que l'avenir nous réserve ; Palestrina et Fauré, Purcell et Toselli se succéderont au micro sans même que les « radiophonistes » s'en rendent compte, puisqu'on néglige souvent maintenant de donner le nom des auteurs que l'on joue.

W.-L. LANDOWSKI.

LES VENTES

OBJETS D'ART
et
BEL AMEUBLEMENT

argntenrie ancienne, objets vitrines, porcelaines, meubles, tapisseries, tapis, tableaux et dessins anciens et modernes : Boucher, Ph. de Champaigne, De Troy, Fragonard, Mallet, Vestier, Weyden, Cézanne, Courbet, Dufy, Renoir, etc.

Galerie Charpentier, 76, Fg-Saint-Honoré, Paris - Vente 1er juin. Exp. 31 mai. Me ADER-BAUDOIN ; Exp. : MM. Schoeller, Pacitti, Catroux, Max Kann, Dillée.

LE BRIDGE (N° 60)

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 51

LE MORT : ♠ R V 10 3 ♡ R 6 2 ◇ D 10 8 7 ♣ R 9

NORD / OUEST EST / SUD : ♠ D 4 ♡ D V 10 5 ◇ R 3 2 ♣ 10 6 5 3

Sud joue 3 sans-atout, aucune couleur n'ayant été annoncée.

Levée 1 : Ouest joue ♡ 9, Nord ♡ 2, Est ♡ 10 et Sud ♡ 3.

Levée 2 : Est joue ♡ D, Sud ♡ 4, Ouest ♡ 7, et Nord ♡ R.

Levée 3 : Nord joue ◇ 10, Est ◇ 2, Sud ◇ 6, et Ouest ◇ as.

Levée 4 : Ouest joue ♡ 8, Nord ♡ 6, Est V et Sud prend de l'as.

Levée 5 : Sud joue le ◇ V, Ouest ◇ 4, Nord ◇ 7 et Est prend.

Comment Est va-t-il continuer ?

Est doit refréner la tentation de passer son ♡ 5 affranchi, ce qui n'assurerait pas la chute et donnerait une chance au demandeur — qui a sûrement le ♠ as — de capturer la ♠ D.

Si Est ne passe pas le ♡ 5 affranchi, que pensera le demandeur ? Que c'est Ouest et non Est qui l'a, ce qui est rendu encore plus plausible par le jeu des trois honneurs à ♡, que Est a astucieusement sacrifiés comme s'il n'avait que ♡ D V 10 secs.

Le demandeur, une fois induit en erreur, jouera alors le ♠ as et fera ensuite l'impasse à ♠ en se disant que si Est a ♠ D, c'est sans danger puisque Est n'a pas le ♡ affranchi.

Est jouera donc un ◇ à la levée 6. Telle est la meilleure chance de mettre le contrat en échec.

A noter que si Sud a ♠ A 9 7 5, ♡ A 4 3, ◇ V 9 6, ♣ A V 7, il réussirait ses 3 S A si Est passait son ♡ 5 à la levée 6. Sud jouerait alors ♠ as et roi dans l'espoir de voir tomber la ♠ D. Si elle ne tombe pas, il lui resterait l'impasse à la ♣ D.

AVIS FINANCIER

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

La répartition des bénéfices de l'exercice 1948 soumise à la Commission de contrôle des banques comporte l'attribution d'une somme de 49 francs net à chaque part bénéficiaire, contre 34 francs pour l'exercice 1947.

BREVET PROFESSIONNEL DE PUBLICITAIRE

Les épreuves pour l'obtention du Brevet Professionnel de PUBLICITAIRE auront lieu à partir du vendredi 10 juin, à 18 heures, 24, rue Duperré, Paris (9e), siège de l'Ecole de Publicité chargée de l'organisation de l'examen, où les candidats pourront prendre connaissance des conditions d'inscription et des programmes des examens. Les inscriptions sont reçues au siège de l'Ecole de Publicité les mardis et jeudis, de 18 à 20 heures.

Le nouveau système Culbertson 1949

Pour la première fois depuis de nombreuses années, Ély Culbertson a apporté quelques changements à son système, dans son *Gold Book 1949*, dont je vais entretenir mes lecteurs.

L'ouverture de trois trics à la couleur.

L'ouverture de trois trics à la couleur indique toujours une main faible en levées d'honneur. La couleur d'ouverture doit être longue et forte : elle comprend au moins six cartes et généralement sept. L'ouvreur doit avoir, dans ses 13 cartes, au moins sept levées de jeu s'il est vulnérable, ou au moins six s'il n'est pas vulnérable.

Mais alors que n'importe quelle longue couleur conviendra pour une ouverture de 3 ♠ ou 3 ♡ (par exemple D 10 9 8 6 5 4), une ouverture de 3 ◇ ou 3 ♣ devra avoir deux des trois plus gros honneurs à la couleur d'ouverture (A R ou A D ou R D), par exemple R D x x x x x.

Si le partenaire a l'autre gros honneur (A R ou D), il peut ainsi compter passer six ou sept levées à sans-atout, rien qu'avec les ◇ ou les ♣.

Exemples d'ouvertures de trois à la couleur :

Si l'on est vulnérable :

3 ♡ avec ♠ 6 ♡ R D V 8 7 4 3 ◇ V 10 9 5 ♣ 6.

3 ♠ avec ♠ D V 9 7 6 4 3 ♡ 5 2 ◇ R D V ♣ 7.

3 ◇ avec ♠ 6 ♡ 5 4 ◇ R D V 8 6 3 ♣ D V 10 4.

Si l'on n'est pas vulnérable :

3 ♣ avec ♠ 10 9 6 ♡ 2 ◇ R 6 ♣ R D 10 8 6 5 2.

3 ♠ avec ♠ V 9 8 6 5 4 3 2 ♡ 9 3 ◇ ... ♣ D 8 3.

Réponses du partenaire.

L'ouverture de 3 à la couleur montrant une main faible, le partenaire passera généralement.

Pour répondre 4 ♠ sur 3 ♠, ou 4 ♡ sur 3 ♡, le partenaire devra avoir au moins : quatre levées de jeu s'il n'est pas vulnérable, ou trois s'il l'est.

Le partenaire, en comptant ses levées de jeu, devra se limiter aux levées d'honneur et aux levées de coupe, car il n'aura pas le temps d'affranchir des levées de longueur.

Le soutien d'atout est réduit à deux petites cartes, ou à un valet sec, étant donné la puissance de la couleur d'ouverture.

Rarement le partenaire devra surenchérir à la couleur d'ouverture si sa main ne contient pas d'as. Elle devra en avoir un et de préférence deux.

Dites 4 ♠ sur l'ouverture de 3 ♠ de votre partenaire, avec :

♠ 6 3 ♡ A R 6 ◇ 7 6 5 3 ♣ A V 10 9.

Dites 4 ♡ sur 3 ♡ avec :

♠ D 8 6 5 ♡ 10 3 ◇ 5 ♣ A R D 6 5 3.

Il n'y a aucune raison de montrer les ♣ avec cette main.

La main suivante :

♠ D V 6 3 ♡ 10 7 6 5 ◇ 4 ♣ R D 8 2.

est une douteuse surenchère de 4 ♡ sur 3 ♡, à cause de son manque d'as. Il ne sert à rien que les deux mains réunies comprennent 10 levées de jeu si les adversaires peuvent faire quatre levées.

Le partenaire dira rarement 3 sans-atout sur une ouverture de 3 ♡ ou 3 ♠. Il devrait avoir alors 3 ½ ou 4 levées d'honneur, ou une longue couleur affranchie. Dites 3 sans-atout sur 3 ♠ avec :

♠ 3 ♡ D 10 9 5 ◇ A 10 ♣ A R D V 8 5.

Sur une ouverture de 3 ♣ ou 3 ◇, dites 3 sans-atout avec 2 ½ à 3 ½ levées d'honneur, incluant l'as, ou le roi, ou la dame (un des trois plus gros honneurs) à la couleur d'ouverture, et au moins un as, de préférence deux as.

Dites 3 sans-atout sur 3 ◇ avec :

♠ 10 7 6 3 ♡ A 6 2 ◇ R 5 ♣ A 9 5 3.

Si le partenaire a ◇ A D x x x x x, les neuf levées seront passées, sauf dans le cas invraisemblable, où un adversaire passerait cinq ♠.

Mais passez sur 3 ◇ avec :

♠ D 8 3 ♡ R D 5 4 ◇ R 5 ♣ D 7 6 3.

Même si la couleur entamée peut être contrôlée et sept levées à ◇ passées (il peut n'y en avoir que six), les défenseurs feront probablement les cinq prochaines levées avec de hautes cartes.

Il y a peu de raison de faire un changement de couleur sur une ouverture de 3 ♠ ou 3 ♡ du partenaire. Mais il y en a beaucoup de dire 3 ♠ ou 3 ♡ (si la majeure est forte) sur 3 ◇ ou 3 ♣. La couleur majeure devra être forte et se suffire à peu près, et la main devra comprendre au moins 2 ½ levées d'honneur.

Avec ♠ 7 5 ♡ A R 10 9 6 3 ◇ 5 ♣ R V 7 6 dites 4 ♠ sur 3 ♠, mais dites 3 ♡ sur 3 ◇.

Mais avec ♠ 7 5 ♡ A R 10 9 6 3 ◇ 5 2 ♣ D 6 3 la manche est improbable. Passez sur une ouverture quelconque de 3 trics à la couleur du partenaire car il est vraisemblable que sa couleur d'ouverture est meilleure que vos ♡.

(A suivre.)

ANDRÉ CHÉRON.

L'affichiste suisse Ugo Blättler a été chargé par la Maison d'Edition RAGGIO, de Rome, de la réalisation du livre « ESPRESSIONI PUBBLICITARIE », premier ouvrage à la fois artistique, technique et pratique sur la Publicité *imprimée* qui fasse partie d'une Encyclopédie : « L'ENCYCLOPÉDIE POLYGRAPHIQUE », consacrée à l'Art et à la Science graphiques et composée, selon une méthode nouvelle, de treize séries différentes, chaque série traitant d'un sujet particulier et comportant plusieurs monographies. Ce volume paraîtra en février 1950, sauf imprévus.

Pour composer le volume « ESPRESSIONI PUBBLICITARIE », qui sera diffusé dans le monde entier, Ugo Blättler réunit actuellement le meilleur matériel publicitaire de tous les pays. Il fait appel aux artistes et techniciens français de la Publicité imprimée afin qu'ils collaborent avec lui à l'œuvre non seulement internationale, mais universelle qu'il a entreprise, en envoyant matériel, suggestions et documentation à : HAVAS INTERNATIONAL SERVICE, 62, rue de Richelieu, Paris (2e).

Les œuvres ainsi réunies seront présentées dans une grande exposition à Rome et à Milan, exposition qui constituera une manifestation artistique et culturelle internationale et qui aura lieu, sauf imprévus, en novembre prochain.

De Mai à Octobre
LUCHON
Reine des Pyrénées
LA STATION DES VAPEURS SULFURÉES
VAPORARIUM-AÉROSOLS
NEZ • GORGE • OREILLES
BRONCHES • RHUMATISMES
TENNIS • GOLF • PISCINE
EQUITATION
CASINO
J'ANNONCE

FORFAITS
Renseignements
SYNDICAT D'INITIATIVE

François Auchard
EST UNE MARQUE
ORNEMENTS ET FANTAISIES DE COIFFURES
Peignes de Toilette "JASPECAILLE" façonnés main
Exclusivité "RHODOÏD" Marque déposée
OYONNAX (AIN) - PARIS 26, Bd de Strasbourg

RUBRIQUE IMMOBILIERE

FORÊT SAINT-GERMAIN
spl. prop. XVIIe, tr. conf. 4 ha 1/2, 8 box, jol. vue.
LAB. 69-34,
132, bd Haussmann. FEAU

APPARTEMENTS NEUFS
Dans immeubles en construction
Tout le confort ultra-moderne
85, QUAI D'ORSAY, 85
Boul. BERTHIER - 18, r. COGNACQ-JAY
6, PARC MUETTE - Av. PAUL-DOUMER
De 2 à 9 pièces, cuisine, salle de bain. Tous prix, voir spécialiste : WAG. 94-44.
24, rue Juliette-Lamber — Paris. NERET

TRÈS PARISIEN ! OU SNOBISME ET RÉALITÉ, par CAMI.

A chaque instant partout on lance
Ces mots : « C'est très parisien ! »
Mais avec Paris et la France
Cela ne s'harmonise en rien.
De Tartempion le snob critique
Le tableau, mais le trouve exquis,
« Très parisien », voire unique,
S'il est signé : Tartempionski !

C'est « très parisien », sur scène,
D'acclamer l'œuvre d'un Kafka,
Et sur les rives de la Seine
D'admirer l'art du Kamchatka !
C'est « très parisien » qu'on range
Hugo parmi les maîtres sots
Et que l'on trouve Michel-Ange
Bien au-dessous des Cubassots !

C'est « très parisien » de lire
Des romans traduits du mandchou,
En oubliant, faut-il le dire ?
Qu'un sieur Balzac est né chez nous !
C'est « très parisien » d'entendre
Un algébrique « Concerto »
Que personne ne peut comprendre,
Et qui devient... déconcerto !

C'est « très parisien », suave,
D'écouter dans l'obscurité
Les poètes neufs dans des caves
Qui symbolisent leur clarté !
C'est « très parisien » qu'on bêle :
« Le « jazz » est le roi, c'est certain,
« De la musique universelle !
« Gounod, Massenet, quels crétins ! »

Nous possédons pourtant en France
De vrais artistes, mais toujours
Sur eux l'on garde le silence
Dans ce petit monde à rebours.
Leur talent sans « bluff » peut paraître,
Dédaignant tous les hourvaris,
Pas « très parisien », peut-être,
Mais ceux-là, c'est le vrai Paris !

Pour avoir de très belles fleurs

l'Etablissement Horticole "LÉON PIN" *vous offre ses Colis-Réclame*

Composés avec le plus grand soin, ces colis constituent une véritable **sélection** de végétaux de premier choix, dans les meilleures variétés.

Leur préparation en très grande série permet de les offrir à un prix particulièrement avantageux.

Ils peuvent être plantés jusqu'en fin juin et fleuriront la même année.

Dahlias modernes à très grandes fleurs

Nos colis comprennent les plus récentes variétés, à fleurs géantes et d'une tenue parfaite, choisis parmi les plus beaux coloris connus.

Ils font l'admiration des Amateurs et nous recevons chaque année de très nombreuses lettres de satisfaction de nos Clients.

Colis A : 6 variétés différentes, franco par poste ..... **420 fr.**

Colis B : 12 variétés différentes, franco par poste ..... **780 fr.**

Colis C : 25 variétés différentes, franco par poste ..... **1.350 fr.**

Colis D : Les **« Dix plus beaux Dahlias »,** composé uniquement de nouveautés de grand mérite, ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions, soigneusement étiquetés, franco par poste..... **1.200 fr.**

Ognons à fleurs d'été

Ce colis comprend : 20 GLAIEULS Hybrides nouveaux variés, 10 MONTBRETIAS Orangés à floraison continuelle, 1 CANNA à fleurs d'Orchidées, 1 GLOXINIA Erecta à fleurs tubuleuses mouchetées (plante rare), le colis franco par poste ..... **525 fr.**

Nos notices illustrées de culture sur Dahlias, Ognons à Fleurs, ainsi que notre Catalogue-Album contenant des reproductions en **couleurs naturelles** de fleurs, sont joints gratuitement, sur demande, aux colis.

Prime : aux commandes de plusieurs colis, nous ajoutons une prime gratuite pour faire bénéficier nos Clients de l'économie réalisée sur l'emballage.

Paiement : par mandat-poste ou chèque bancaire joint à la commande (dans la même enveloppe) ou contre remboursement (frais de remboursement en plus 45 francs minimum).

Etablissement Horticole LÉON PIN

SAINT-GENIS-LAVAL près **Lyon** (Rhône-France)

PP PERMO

Traitement Général des EAUX

Ets PHILLIPS & PAIN

MONTROUGE-SEINE

FRANCE-SUÉDE

HOLLANDE ALLEMAGNE DANEMARK

BELGIQUE

PARIS

SERVICES RÉGULIERS D'AUTOCARS

Départ de Paris chaque Mardi
Départ de Malmo chaque Samedi

18.700 FRS TOUT COMPRIS

RENSEIGNEMENTS, LOCATION

TREC 25, RUE LA BOÉTIE PARIS - Anj. 95-10

ET AGENCES DE VOYAGES

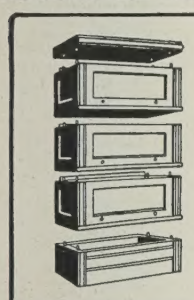

Comment COMPOSEREZ-VOUS votre BIBLIOTHÈQUE M.D.?

Ci-dessus, Bibliothèque M.D. aux lignes sobres et équilibrées réalisée par M. A..., Ingénieur à Versailles.

Ce meuble **extensible** vous offre des possibilités infinies d'**invention personnelle.**

Son importance est toujours proportionnée à VOS besoins.

Sa forme est toujours déterminée par VOTRE goût.

Sa teinte est toujours harmonisée à celle de VOTRE ameublement.

Enfin, la disposition que vous adopterez aujourd'hui ne vous oblige nullement à lui demeurer fidèle, puisque la Bibliothèque M.D. est **transformable** et **divisible** et peut s'adapter en quelques instants à tout emplacement nouveau.

Pub. V. DE MENDEZ

DOCUMENTATION ILLUSTRÉE

offerte à titre *gracieux* contre ce Bon N° 106

M. _____

Profession _____

Rue _____

à _____ Dépt. _____

BIBLIOTHÈQUE M.D.

9, RUE DE VILLERSEXEL - PARIS (VII^e^)

TOUT BIEN RÉFLÉCHI

vous irez en Angleterre PAR LE TRAIN

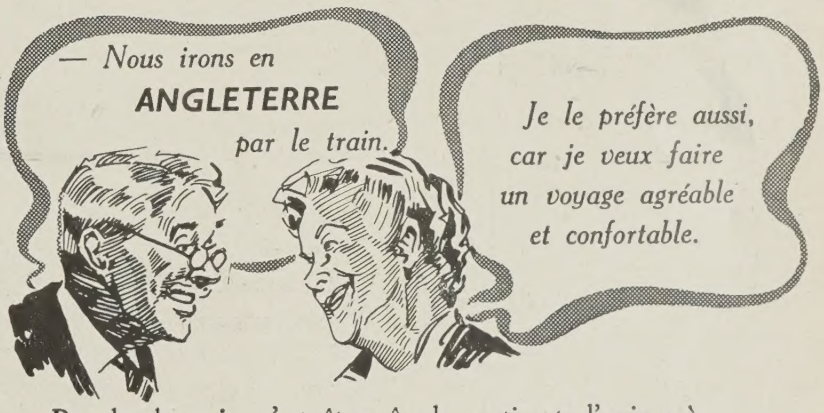

Prendre le train, c'est être sûr de partir et d'arriver à l'heure, c'est pouvoir choisir la classe que l'on veut et emporter tous ses bagages. C'est être sûr de faire un voyage agréable de jour comme de nuit, car dans le train ferry vous dormirez confortablement jusqu'à Londres. Dans la Flèche d'Or et les trois autres trains de jour et sur le bateau, vous pourrez prendre d'excellents repas, vous délasser dans le couloir ou sur le pont, lire ou regarder le paysage.

Vous serez un voyageur satisfait.

Pub. Y. Alex. 62-48

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

AVEC LE TRAIN, VOUS PARTIREZ LE JOUR DIT, VOUS ARRIVEREZ A L'HEURE DITE

La ligne Atlas

POUR LES BEAUX JOURS

LAVANDOU : *Modèle extra-souple entièrement perforé semelle crêpe - existe en différents coloris et avec semelle cuir.*

LAVANDOU

HENDAYE : *Veau naturel. Entrelacé main semelle crêpe finition grand luxe.*

HENDAYE

FINA : *Modèle extra-souple pour femme entièrement perforé semelle crêpe et cuir existe en 6 coloris.*

FINA

Les chaussures ATLAS sont en vente chez les meilleurs spécialistes de la chaussure.

Atlas

le Cordonnier de Romans

DROME ROMANS FRANCE

L.G. L. Pub.

Le Directeur-Gérant :
G. Cahen-Salvador.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imp. de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 2e trimestre 1949.
Imprimeur nº 79.